



Union Européenne



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*

MAEC 2015-2019

Le bilan en Nouvelle-Aquitaine



Crédits photo : Région Nouvelle-Aquitaine et
CRT Nouvelle-Aquitaine



UNION EUROPÉENNE

FONDS EUROPÉEN AGRICOLE
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**



AGENCE DE L'EAU
ADOUR-GARONNE

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



agence de l'eau
Loire-Bretagne

Établissement public du ministère
chargé du développement durable

1.SOMMAIRE

1.	SOMMAIRE	1
	Liste des acronymes	5
2.	INTRODUCTION	6
3.	MAEC : COMMENT ÇA MARCHE ?	7
	Carte d'identité MAEC.....	7
	Les acteurs.....	8
	Les types d'opérations (TO).....	11
	Les enjeux environnementaux	14
	Les PAEC	14
	Les MAEC	15
4.	LES MAEC EN CHIFFRES	18
5.	AQUITAINE.....	19
	Stratégie régionale de l'ex-Région Aquitaine (extrait du PDR)	19
	Résultats et réalisations entre 2015-2019	21
	Les bénéficiaires et les contrats MAEC.....	23
	Les contrats	23
	Les bénéficiaires	26
	Les combinaisons des TO les plus contractualisés	28
	Les ressources financières mobilisées pour les MAEC	30

Les ressources financières mobilisées.....	31
Les combinaisons des TO les plus financées	35
Les financeurs.....	37
Les surfaces MAEC.....	40
Les surfaces engagées	41
Les combinaisons des TO représentant la plus grande superficie	44
Les MAEC linéaires et ponctuelles	47
Les MAEC de protection des ressources génétiques	48
6. LIMOUSIN	49
Stratégie régionale de l'ex-Région Limousin (extrait du PDR)	49
Résultats et réalisations entre 2015-2019	51
Les bénéficiaires et les contrats MAEC.....	53
Les contrats	54
Les bénéficiaires	56
Les combinaisons des TO les plus contractualisés	57
Les ressources financières mobilisées pour les MAEC	59
Les ressources financières mobilisées.....	60
Les combinaisons des TO les plus financées	63
Les financeurs.....	65
Les surfaces MAEC.....	68
Les surfaces engagées	69
Les combinaisons des TO représentant la plus grande superficie	72
Les MAEC linéaires et ponctuelles	75

Les MAEC de protection des ressources génétiques	77
7. POITOU-CHARENTES	78
Stratégie régionale de l'ex-Région Poitou-Charentes (extrait du PDR).....	78
Résultats et réalisations entre 2015-2019	81
Les bénéficiaires et les contrats MAEC.....	84
Les contrats	85
Les bénéficiaires	88
Les combinaisons des TO les plus contractualisés	90
Les ressources financières mobilisées pour les MAEC	92
Les ressources financières mobilisées.....	93
Les combinaisons des TO les plus financées	97
Les financeurs.....	99
Les surfaces MAEC.....	103
Les surfaces engagées	104
Les combinaisons des TO représentant la plus grande superficie	107
Les MAEC linéaires et ponctuelles	110
Les MAEC de protection des ressources génétiques	112
8. NOUVELLE-AQUITAINE	113
Résultats et réalisations entre 2015-2019	113
Résultats de l'enquête auprès des agriculteurs sur les MAEC	115
Les bénéficiaires et les contrats MAEC.....	117
Les contrats	118
Les bénéficiaires	119

Les combinaisons des TO les plus contractualisés	121
Les ressources financières mobilisées pour les MAEC	123
Les ressources financières mobilisées.....	124
Les combinaisons des TO les plus financées	126
Les financeurs.....	128
Les surfaces MAEC.....	129
Les surfaces engagées	130
Les combinaisons des TO représentant la plus grande superficie	131
Les MAEC linéaires et ponctuelles	134
Les MAEC de protection des ressources génétiques	135
9. ANNEXES.....	136
ANNEXE 1	136
ANNEXE 2	145

Liste des acronymes

AE ADOUR-GARONNE	Agence de l'Eau Adour-Garonne
AE LOIRE-BRETAGNE	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
AQ	ex-région Aquitaine
ASP	Agence de Services et de Paiement
CRAEC	Commission Régionale Agro-Environnementale et Climatique
DCN	Document de Cadrage National
DDT	Direction départementale des territoires
DP	Domaines prioritaires
DRAAF	Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
DREAL	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
FEADER	Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
LI	ex-région Limousin
MAA	Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
MAEC	Mesure agro-environnementale et climatique
NA	Région Nouvelle Aquitaine
PAEC	Projet Agro-Environnemental et Climatique
PC	ex-région Poitou-Charentes
PDR	Programme de Développement Rural
TO	Type d'Opération
ZAP	Zone d'Action Prioritaire

2. INTRODUCTION



Les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) constituent un des outils majeurs du second pilier de la Politique Agricole Commune (PAC) et ont comme objectif l'accompagnement du changement des pratiques agricoles ou le maintien des pratiques favorables pour l'environnement. Pour leur mise en œuvre, sont prévues une collaboration et une participation active entre les acteurs institutionnels, les partenaires locaux et les agriculteurs. Mises en œuvre par les Programmes de Développement Rural (PDR) des trois ex-régions Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes, elles sont ouvertes depuis 2015, avant la fusion des régions. Depuis 2016, la Région Nouvelle-Aquitaine a repris la responsabilité de la rédaction et de la mise en œuvre des dispositifs agro-environnementaux et climatiques des trois

PDR régionaux, en étroite collaboration avec les services déconcentrés de l'État et en concertation avec les acteurs régionaux afin de garantir l'efficacité environnementale de la mesure. Après cinq ans de mise en œuvre, la Région Nouvelle Aquitaine a décidé d'évaluer les résultats et les réalisations pour comprendre la manière dont les MAEC sont utilisées au niveau régional. Ce bilan sera utile afin de définir les stratégies futures. Il s'agit là d'une analyse quantitative à partir des contractualisations réalisées sur l'ensemble du territoire afin de voir la réponse des exploitations agricoles à la stratégie agroenvironnementale de la Région et aux enjeux environnementaux identifiés par les opérateurs.

Le bilan 2015-2019 a un caractère provisoire, puisqu'il sera mis à jour après la campagne 2020. Toutefois, ce document permettra d'ores et déjà d'orienter la réflexion par rapport aux défis environnementaux régionaux à relever dans la prochaine programmation PAC. De plus, il permettra de comprendre comment les MAEC participent déjà à la mise en œuvre des politiques régionales en matière d'agriculture et d'environnement pour accélérer et accompagner la transition agroécologique.

3. MAEC : COMMENT ÇA MARCHE ?

Carte d'identité MAEC

Nom	Mesures Agro-Environnementales et Climatiques
Textes de référence	Sous-mesure 10.1 - Article 28 du Règlement (UE) n°1305/2013
Mécanisme PAC	2ème pilier
Période	2014-2020
Documents d'orientations	• Le Document de Cadastre National (DCN) • Programme de Développement Rural Régional (PDR) des ex-régions Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes
Objectifs	• Accompagner le changement des pratiques agricoles afin de répondre à des pressions environnementales identifiées à l'échelle des territoires • Maintenir les pratiques favorables aux sources d'aménités environnementales positives là où il existe un risque de disparition ou d'évolution vers des pratiques moins vertueuses. Les MAEC doivent être mobilisées pour répondre à l'ensemble des enjeux environnementaux (eau, biodiversité/paysage, zones humides, sol, climat, risques naturels) qui ont été retenus tant au plan communautaire qu'au plan national et régional.
Financeurs principaux	• FEADER • Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA) • Agence de l'Eau Loire-Bretagne • Agence de l'Eau Adour-Garonne • 2014-2015 ex-région Aquitaine pour AQ • 2014-2015 ex-région Limousin pour LI • 2014-2015 Etat pour PC • 2016-2020 Région Nouvelle Aquitaine
Autorités de gestion	

Les acteurs

Autorité de gestion FEADER : Région Nouvelle-Aquitaine	
• Identification et justification des enjeux environnementaux du territoire dans le PDR régional • Définition des zones dans lesquelles les MAEC peuvent être ouvertes au regard de ces enjeux. • Gestion de l'appel à projet annuel pour la mise en place des projets agro-environnemental et climatique (PAEC) • Coordination et suivi des enveloppes budgétaires • Sélection des PAEC • Coordination des opérateurs PAEC	
MAA/DRAAF	
• Responsable de l'interprétation réglementaire relative au cadre national • Participe avec l'AG à l'identification et à la justification des enjeux environnementaux des territoires dans le PDR régional et définit les zones dans lesquelles les MAEC peuvent être ouvertes au regard de ces enjeux. • Intervient comme cofinanceur • Est chargé de garantir la cohérence dans la gestion du Feader et d'assurer la liaison entre la CE et les AG en tant qu'organisme de coordination • Coordination DDT	
DDT	
• Instruisent les demandes d'aide et procèdent au paiement par délégation de l'AG • Editent les décisions juridiques, contrats entre l'AG et l'agriculteur • Echantent au quotidien avec les agriculteurs et les opérateurs sur des éléments du cahier des charges, sur l'avancée de l'instruction et des paiements, etc. • Décident de la mise à contrôle de certains bénéficiaires au titre de la sélection orientée, lorsqu'ils présentent un risque particulier, sur son initiative ou à la demande de l'ASP ou de la Région • Tracent la sélection et assure la mise à contrôle des bénéficiaires dans ISIS et assure la coordination des contrôles • Transmettent à l'ASP les dossiers mis en contrôle dans le délai défini par cette dernière	

En cas d'anomalie constatée suite au contrôle, elles conduisent la procédure contradictoire écrite avec le bénéficiaire et prépare le cas échéant, une décision individuelle défavorable
ASP
- Agréée par arrêté interministériel en étant qu'organisme payeur des dépenses au titre du Feader - Responsable de la réalisation des contrôles sur place - Maître d'ouvrage des systèmes d'information dédiés à la gestion de ces mesures (ISIS, Télé PAC); - Assure la supervision des tâches effectuées par les DDT - Répond aux recours administratifs introduits contre les ordres de recouvrement et les états exécutoires. - Informe l'AG et le MAA du suivi des contentieux portant sur les aides qui concernent ou sont susceptibles d'avoir des conséquences sur la gestion du Feader
COMITE DES FINANCEURS
Le Comité des financeurs est composé par: l'Autorité de gestion FEADER, les services déconcentrés régionaux de l'État (MAA et MEDDE) et les Agences de l'eau. - Il décide de l'ouverture des dispositifs MAEC pour une campagne donnée. - Il se coordonne pour l'écriture de l'AAP PAEC annuel - Il participe au choix des projets retenus et décide de leur contribution financière à l'animation pour la mise en œuvre des MAEC et aux dispositifs agro-environnementaux et climatiques proposés sur un PAEC donné. - Il valide les crédits affectés sur les PAEC de la région Nouvelle-Aquitaine dans la limite de la disponibilité de leurs crédits.
CRAEC
- Commission Régionale Agro-Environnementale et Climatique dédiée à la politique agroenvironnementale et climatique - Est coprésidée par la DRAAF et l'AG - Composée à minima : - d'un représentant du Conseil Régional - d'un représentant de la DRAAF - d'un représentant de la DREAL

– de chaque financeur – d'un représentant de la chambre régionale d'agriculture – de chaque organisation syndicale d'exploitants agricoles représentative au niveau régional – d'un représentant des structures gestionnaires d'espaces naturels – d'un représentant des associations de protection de l'environnement – d'un représentant de la délégation régionale de l'ASP • Organisme consultatif pour la définition de la stratégie d'intervention régionale en début de programmation et donne son avis sur la sélection des PAEC annuellement. • Membres : DRAAF; DREAL; AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE; AGENCE DE L'EAU LOIRE BRETAGNE; PARC NATIONAL DES PYRENEES; PARC NATUREL REGIONAL PERIGORD-LIMOUSIN; CHAMBRE REGIONALE AGRICULTURE; FRSEA; JEUNES AGRICULTEURS; CONFEDERATION PAYSANNE; COORDINATION RURALE; MODEF; CONSERVATOIRE REGIONAL DES ESPACES NATURELS; NATURE ENVIRONNEMENT; AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENT (A.S.P.); FRCIVAM; FRAB; INTERBIO; COOP DE FRANCE; DDT; SYNDICATS D'EAU POTABLE représentés par Charente eaux (bassin Adour-Garonne) et SPL des eaux du Cébron (bassin Loire-Bretagne) ; CONSERVATOIRE DES RACES D'AQUITAINE.
Opérateur agroenvironnemental
• Structure ayant les compétences environnementale et agronomique • Construit et dépose le PAEC pour un territoire identifié en partenariat avec l'ensemble des acteurs du territoire : des représentants des agriculteurs et du développement agricole, les organismes de défense de l'environnement, les collectivités locales, les représentants des filières locales • En charge de l'animation du projet afin de dynamiser la démarche collective. Son rôle est d'informer les exploitants, de les mobiliser, de les accompagner d'un point de vue technique et administratif pour la mise en place des engagements agroenvironnementaux et climatiques. L'opérateur renseigne et oriente, en particulier, les exploitants vers les structures compétentes et pertinentes pour l'élaboration de plans de gestion, la réalisation de diagnostics d'exploitation ou le suivi d'une formation, lorsque les TO mis en œuvre comprennent de tels engagements.
Exploitation
• Contractualise une ou plusieurs MAEC pour ses surfaces admissibles à une-aux mesure-s et s'engage pour 5 ans

Les types d'opérations (TO)

Les **types d'opérations (TO)** peuvent être utilisés seuls ou combinés entre eux pour la création d'un MAEC. L'autorité de gestion élabore sa stratégie agroenvironnementale afin de déterminer le zonage qui conditionne l'utilisation de ces TO. De plus, elle choisit, parmi la liste des TO du cadre national et sans pouvoir s'écarter de cette liste (il n'est pas possible d'inscrire dans le PDR des TO qui ne figurent pas dans le cadre national) ceux qui répondent aux enjeux environnementaux identifiés. De ce fait, le PDR ne comporte que les éléments de zonage, les TO choisis, ainsi que la justification des TO utilisés pour répondre à ces enjeux.

Certains TO du cadre national comportent des critères d'éligibilité et de sélection, des engagements ou des éléments de calcul du montant unitaire qui sont adaptables au niveau régional ou infrarégional. Ces paramètres laissés au choix de l'autorité de gestion doivent être pour certains définis dans le PDR alors que d'autres sont déterminés au moment du lancement des appels à projets (PAEC) et de la sélection des territoires pour l'ouverture des opérations agroenvironnementales et climatiques.

Les TO sont zonés afin de garantir la pertinence de l'intervention et l'atteinte des objectifs du Règlement de Développement Rural. Ces TO ont deux échelles possibles : le système d'exploitation ou la parcelle culturale.

Les **TO zonés portant sur des systèmes d'exploitation** appréhendent le fonctionnement de l'exploitation agricole dans sa globalité. Ils permettent de considérer l'exploitation agricole comme un système ce qui implique d'intégrer simultanément les dimensions biologiques, agronomiques, physiques et socio-économiques afin de répondre aux multiples enjeux auxquels elle fait face. Ces TO concernent trois types de systèmes dans le cadre national :

- les systèmes herbagers et/ou pastoraux,
- les systèmes de polyculture-élevage, herbivores et monogastriques,
- les systèmes de grandes cultures.

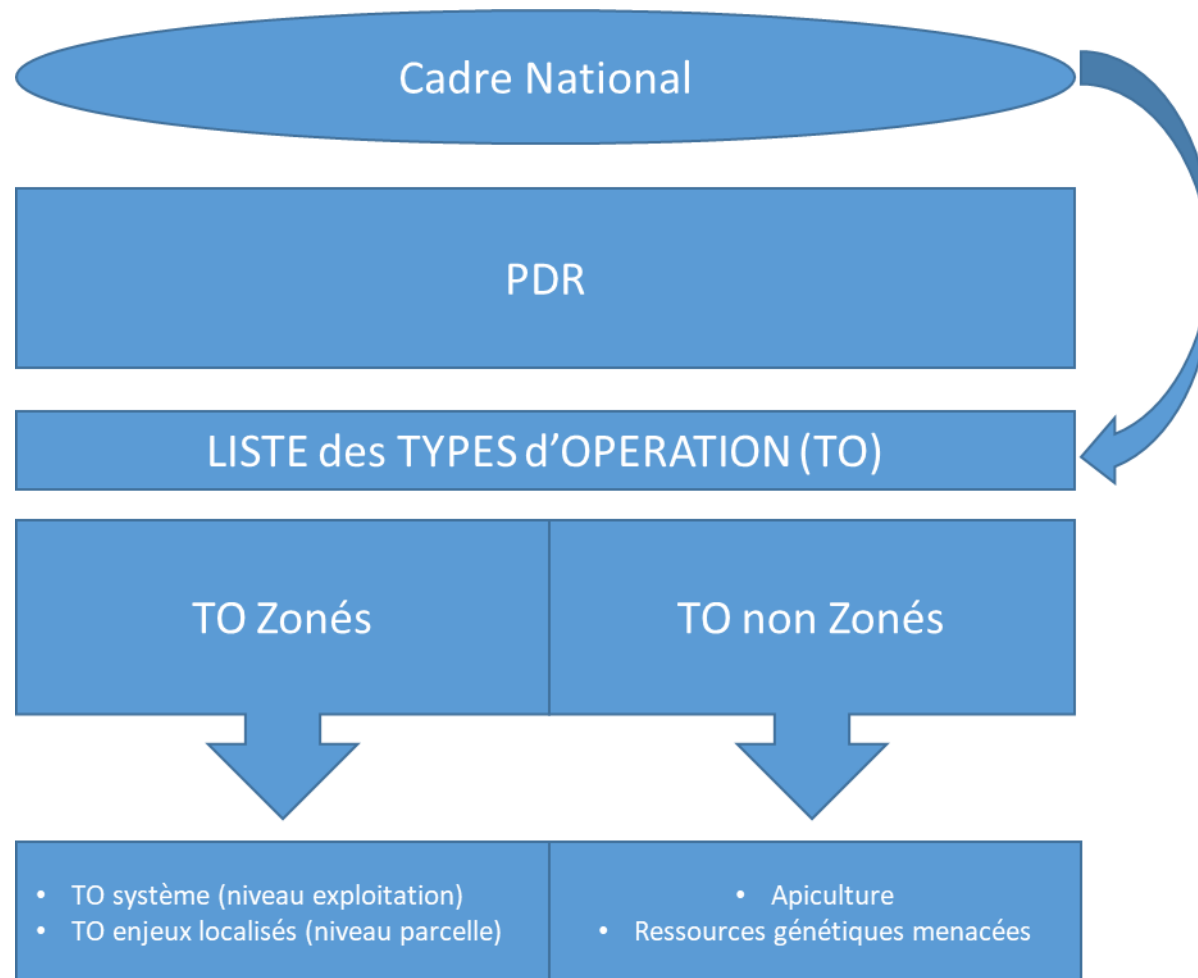
Les **TO zonés portant sur des enjeux localisés sont mis en œuvre sur une parcelle culturale** dans le but de répondre à un ou plusieurs enjeux relativement circonscrits dans l'espace. Il s'agit en particulier d'enjeux de préservation des zones humides, de la biodiversité, de la qualité de l'eau, des sols ou des paysages. Il s'agit aussi de gestion quantitative de l'eau ou de défense contre les incendies. Ces TO sont regroupés selon les catégories suivantes :

- COUVER / HAMSTER

- HERBE
- IRRIG
- LINEA
- MILIEUX
- OUVERT
- PHYTO
- SOL

I3 TO ne sont pas zonés :

- Les **TO visant à préserver les pollinisateurs (API) ainsi que les ressources génétiques animales (PRM) et végétales (PRV)** menacées d'érosion : ces TO n'ont pas à être pas ciblés en région sur des territoires particuliers, compte-tenu du caractère dispersé des exploitations les souscrivant.



Les enjeux environnementaux

En début de programmation, une stratégie régionale d'intervention est définie par l'autorité de gestion afin de garantir l'efficacité environnementale de la mesure. Cette stratégie doit être réfléchie en concertation avec les acteurs régionaux impliqués dans la mise en œuvre des PDR.

Pour les TO zonés, les enjeux environnementaux sont identifiés et zonés au regard des domaines prioritaires (DP) de l'Union Européenne pour le développement rural, des priorités nationales et des spécificités du contexte régional. Les zones ainsi délimitées sont cartographiées et inscrites dans le PDR. Ces zones à enjeux justifient les **Zones d'Action Prioritaire** (ZAP).

Les TO qui répondent à la problématique environnementale sont déterminés et ouverts de façon ciblée par l'autorité de gestion.

Pour les TO dédiés à la préservation de la biodiversité génétique et des pollinisateurs qui ne sont pas zonés, mais qui entrent dans la stratégie régionale d'intervention, les autorités de gestion régionales doivent préciser si elles les mobilisent et à quelles conditions.

Les PAEC

Les TO sont mis en œuvre dans le cadre d'un **Projet Agro-Environnemental et Climatique** (PAEC) qui est situé prioritairement au sein des zones à enjeux définies par l'autorité de gestion. La finalité du PAEC est d'identifier les problématiques environnementales d'un territoire et de combiner les TO pour définir une ou plusieurs MAEC et leur animation.

L'autorité de gestion communique la stratégie agroenvironnementale qu'elle a définie afin de mobiliser les opérateurs qui porteront les projets agroenvironnementaux. Cette communication a pris la forme d'un appel à projet visant à favoriser l'émergence des meilleurs projets.

L'opérateur agroenvironnemental construit le projet en partenariat avec l'ensemble des acteurs du territoire : des représentants des agriculteurs et du développement agricole, les organismes de défense de l'environnement, les collectivités locales, les représentants des filières locales, etc. Cela doit permettre d'aboutir à quatre éléments partagés par tous :

- un diagnostic qui reprend les enjeux du territoire, les pratiques agricoles présentes et les actions déjà conduites localement ;
- le contenu des TO et leurs combinaisons possibles à mettre en œuvre sur le territoire compte-tenu des enjeux identifiés, ainsi que les actions complémentaires éventuellement nécessaires pour leur réussite ;

- les objectifs de souscription visés par le projet ;
- les perspectives au-delà des 5 années d'engagement.

Les PAEC sont sélectionnés par l'autorité de gestion du PDR après consultation de la CRAEC et avec l'accord des financeurs.

Une fois le PAEC accepté, l'opérateur se charge de l'animation du projet afin de dynamiser la démarche collective. Son rôle est d'informer les exploitants, de les mobiliser, de les accompagner d'un point de vue technique et administratif pour la mise en place des engagements agroenvironnementaux et climatiques. L'opérateur renseigne et oriente, en particulier, les exploitants vers les structures compétentes et pertinentes pour l'élaboration de plans de gestion, la réalisation de diagnostics d'exploitation ou le suivi d'une formation, lorsque les TO mis en œuvre comprennent de tels engagements.

Les MAEC

De manière générale, les **MAEC** répondent à deux des six domaines prioritaires (DP) fixées par l'Union européenne pour le développement rural à savoir :

- **Priorité 4 : restaurer, préserver et renforcer les écosystèmes liés à l'agriculture et à la foresterie, et notamment les domaines suivants :**
 - 4A : restaurer, préserver et renforcer la biodiversité, y compris dans les zones relevant de Natura 2000, les zones soumises à des contraintes naturelles ou à d'autres contraintes spécifiques et les zones agricoles à haute valeur naturelle, ainsi que les paysages européens ;
 - 4B : améliorer la gestion de l'eau, y compris la gestion des engrais et des pesticides ;
 - 4 C : prévenir l'érosion des sols et améliorer leur gestion.
- **Priorité 5 : promouvoir l'utilisation efficace des ressources et soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de CO2 et résiliente aux changements climatiques, dans les secteurs agricole et alimentaire ainsi que dans le secteur de la foresterie, et notamment les domaines suivants :**
 - 5D : réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'ammoniac provenant de l'agriculture ;
 - 5E : promouvoir la conservation et la séquestration du carbone dans les secteurs de l'agriculture et de la foresterie.

Cette mesure permet, en effet, d'encourager le maintien et/ou le développement des pratiques suivantes :

- La réduction ou la suppression d'intrants (en particulier des produits phytosanitaires) grâce à des stratégies d'évitement et des moyens de protection des cultures alternatifs à l'échelle de la rotation (par le biais d'une diversification et d'un allongement) et/ou de l'itinéraire technique : ces pratiques concourent

directement à l'objectif de préservation de la qualité de l'eau (DP 4B) et dans une moindre mesure aux DP 4A et 4C en limitant l'impact négatif de ces produits sur la faune et la flore des agroécosystèmes (dont le sol).

- L'autonomie fourragère des systèmes d'élevage/de polyculture-élevage et le renforcement des synergies entre les ateliers de production animale et de production végétale : ces pratiques reposent sur une plus grande valorisation de l'herbe dans l'alimentation du troupeau et conduisent à augmenter leurs surfaces dans l'assolement en substitution des cultures. Elles concourent avant tout à préserver la qualité de l'eau (DP 4B), et du fait d'un moindre usage des intrants sur les surfaces en herbe, comparé aux cultures et dans une moindre mesure à préserver la biodiversité (DP 4A) en limitant l'impact négatif des intrants sur la faune et la flore des agroécosystèmes. Elles participent également du fait de la couverture du sol par les surfaces en herbe à limiter les phénomènes érosifs et le lessivage des intrants (DP 4C) ainsi qu'à favoriser la séquestration du carbone dans les sols (DP 5E).
- La gestion agro-écologique des prairies et pâturages permanents, en particulier d'intérêt remarquable, à l'échelle de la parcelle et/ou du système d'exploitation : ces pratiques participent globalement aux priorités 4 et 5 et plus spécifiquement aux DP 4A et 5E, car celles-ci, caractérisées par un faible usage d'intrants, visent à préserver les fonctionnalités de milieux qui sont à la fois intrinsèquement riches en biodiversité et d'importants puits de carbone.
- Le maintien et l'entretien des éléments topographiques ainsi que des milieux d'intérêt remarquable (dont les prairies/pâturages permanents et couverts non productifs d'intérêt écologique font partie) : ces pratiques participent globalement aux priorités 4 et 5. Les IAE, par le rôle essentiel qu'elles jouent dans le cycle de l'eau et des éléments nutritifs (carbone et azote), et en tant qu'habitat pour la faune et la flore, permettent de préserver et renforcer les fonctionnalités des agroécosystèmes. A ce titre, elles concourent plus spécifiquement à préserver la biodiversité (DP 4A) ainsi que sol et ses capacités de stockage du carbone (DP 4C et 5E).
- Le maintien et/ou la mise en place d'une couverture du sol (dont les couverts herbacés et) au-delà de celles rendues obligatoires par la réglementation: ces pratiques contribuent directement aux DP 4B et 4C en limitant les phénomènes érosifs et le lessivage des intrants. Elles contribuent dans une moindre mesure au DP 4A, en constituant des zones refuges pour la faune et la flore, ainsi qu'au DP 5E, en favorisant la séquestration du carbone dans le sol par la remise en herbe.
- La limitation des prélèvements de la ressource en eau par des systèmes de culture alternatifs : ces pratiques contribuent essentiellement à améliorer la gestion quantitative de l'eau (DP 4B) en substituant dans les assolements des cultures dont les besoins en eau sont importants par des légumineuses dont les besoins sont moindres. L'introduction de ces cultures qui fixent naturellement l'azote permet de réduire l'utilisation des intrants azotés et donc de limiter les émissions de protoxyde d'azote qui est un gaz à effet de serre (DP 5D).
- La préservation des pollinisateurs dans des zones d'intérêt écologique qui participe avant tout à la préservation de la biodiversité ordinaire (DP 4A).

- La préservation des ressources génétiques (animales ou végétales) menacées d'érosion qui contribue à maintenir et renforcer la diversité des ressources génétiques utilisées en agriculture (DP 4A).

Les MAEC sont des mesures souscrites volontairement par les agriculteurs pour une durée de 5 ans. Elles permettent d'accompagner les exploitations agricoles qui s'engagent à maintenir des pratiques agricoles ou d'encourager des changements de pratiques en lien avec la stratégie régionale. Leur rémunération est fondée sur les surcoûts et manques à gagner qu'impliquent le maintien ou le changement de pratiques.

Le montant d'aide calculé par hectare et par an est versé en contrepartie d'un certain nombre d'obligations définies dans un cahier des charges.

Trois types de mesures sont proposés :

- **des mesures systèmes** : le cahier des charges considère l'exploitation agricole comme un système ce qui implique d'intégrer simultanément les dimensions biologiques, agronomiques, physiques et socio-économiques afin de répondre aux multiples enjeux auxquels elle fait face. Concernent trois types de systèmes :
 - les systèmes herbagers et/ou pastoraux (SHP),
 - les systèmes de polyculture-élevage, herbivores et monogastriques (SPE),
 - les systèmes de grandes cultures (SGC).
- **des mesures localisées** : mis en œuvre sur une parcelle culturale dans le but de répondre à un ou plusieurs enjeux relativement circonscrits dans l'espace. Il s'agit en particulier d'enjeux de préservation : des zones humides, de la biodiversité, de la qualité de l'eau, des sols ou des paysages. Les TO sont regroupés selon les catégories suivantes : COUVER / HAMSTER ; HERBE ; IRRIG ; LINEA ; MILIEUX ; OUVERT ; PHYTO ; SOL. Concernent deux types de mesures localisées :
 - MAEC localisées linéaires ou ponctuelles
 - MAEC localisées surfaciques.
- **des mesures de protection des ressources génétiques** : protection des races menacées de disparition (PRM), préservation des ressources végétales (PRV), amélioration du potentiel pollinisateur des abeilles domestiques pour la préservation de la biodiversité (API).

4. LES MAEC EN CHIFFRES

Les données du bilan sont classées par PDR des ex-Régions et consolidées dans le chapitre final « 8.NOUVELLE-AQUITAINE » qui offre une synthèse et une photographie des contractualisations des MAEC dans la Région.

Dans chaque chapitre des ex-Régions et dans le chapitre 8, les données offrent des informations par rapport :

- **Les contrats et les bénéficiaires**, avec un focus sur les campagnes, les territoires PAEC, les dispositifs, les enjeux et 15 combinaisons des TO plus contractualisés
- **Les ressources financières mobilisées**, avec un focus sur les campagnes, les territoires PAEC, les dispositifs, les enjeux et le TOP 15 des combinaisons des TO plus financés
- **Les financeurs**, avec un focus sur les campagnes, les territoires financés et les dispositifs.
- **Les surfaces engagées avec MAEC**, avec un focus sur les campagnes, les territoires PAEC, les dispositifs, les enjeux, la réduction et l'absence d'utilisation de produits phytosanitaire, le TOP 15 des combinaisons des TO représentant la plus grande superficie parmi les MAEC localisées surfaciques.
- **Les MAEC linéaires et ponctuelles**, avec un focus sur les campagnes, les territoires PAEC et les réalisations par TO engagé
- **Les MAEC de protection des ressources génétiques**, avec un focus sur le nombre de colonies, d'UGB et d'hectares protégés par campagne.

La source des données est ISIS, l'outil de gestion et de paiement des aides du 1er pilier de la PAC et des aides surfaces du 2nd pilier. Les données datent de février 2020.

Les données sur la SAU des exploitations et le nombre d'exploitations des ex-régions et de la Région Nouvelle Aquitaine sont issues du « Mémento de la statistique agricole - Edition 2019 » et « Mémento de la statistique agricole - Edition 2017 » de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Nouvelle-Aquitaine.

Les informations relatives à la campagne de transition 2014 sont traitées seulement pour l'aspect financier, étant donné que tous les dispositifs mis en place sont ceux de la programmation 2007-2013.

5. AQUITAINE

Stratégie régionale de l'ex-Région Aquitaine (extrait du PDR)

L'ex-Région Aquitaine est un territoire à forte vocation agricole. En 2011, le secteur primaire représente 3,4 % de la valeur ajoutée régionale et compte 43 180 exploitations agricoles, les surfaces agricoles occupent 38 % de la superficie régionale, soit 1,4 million d'hectares de surface agricole utile (SAU), représentant près de 8 % de la production nationale en valeur (Source : Agreste - RA 2010).

De plus, la question environnementale est prégnante au sein du secteur agricole. Ainsi, malgré un modèle agricole aquitain basé sur des petites et moyennes exploitations, la concentration de la production et l'intensification de certaines pratiques observées au cours de ces dernières décennies ont eu des impacts négatifs sur le milieu naturel : perte de biodiversité, pollution des eaux et des sols, et diminution de la qualité de l'air de par des rejets de gaz acidifiants comme l'ammoniac et de gaz à effet de serre.

Le diagnostic du PDR Aquitain identifie clairement les enjeux suivants : **eau (qualitatif et quantitatif), zones humides, continuités écologiques, biodiversité remarquable, maintien de l'herbe et des systèmes agricoles liés et, les systèmes de polyculture élevage.**

Les enjeux environnementaux sont importants notamment en matière :

- de gestion quantitative de l'eau avec 31 % du territoire classés dans des bassins déficitaires quantitativement ;
- de qualité des eaux superficielles et souterraines avec 18 % du territoire classé en Zone Vulnérable aux nitrates, et 24 % classé en zone à enjeu "eau potable" dans le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) ;
- d'eau potable avec un nombre de captages prioritaires certes peu important mais qui sont stratégiques (6) et vont augmenter dans le cadre du SDAGE (2016-2021) ;
- de biodiversité avec 13 % du territoire aquitain classé en zone Natura 2000 (partie terrestre), près de 20% en zone naturelle d'intérêt faunistique et floristique, et 59 % couvert par les continuités écologiques (réservoirs de biodiversité et corridors écologiques) identifiées dans le projet de Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) ;
- de maintien des zones humides d'intérêt patrimonial, milieux naturels fragiles et souvent soumis aux pressions anthropiques ;

- de maintien de l'herbe dans les territoires de polyculture-élevage et dans les territoires de gestion extensive localisées sur la zone montagne, la zone pastorale des Pyrénées-Atlantiques et sur les coteaux de Dordogne/Sarladais.

Pour la mise en œuvre des MAEC l'ex-Région Aquitaine a initialement mis au budget du PDR une maquette de 63 975 117 € pour la période 2014-2020. La maquette est modifiée au cours des années à 56 108 451€ et représente aujourd'hui 3,6% du budget du PDR.

Dans le PDR de l'ex-Région Aquitaine des indicateurs permettent l'évaluation de la mise en œuvre du programme. Ci-dessous le plan des résultats prévus et des dépenses prévues par domaine prioritaire. De plus, en annexe 1, le tableau 79 montre comment les TO sont programmés pour la réalisation d'un ou de plusieurs objectifs environnementaux/climatiques dans le PDR.

PDR	Indicateurs	P4			P5	Total
		4A	4B	4C	5E	
AQ	Superficie (ha) concernée par l'aide versée au titre de l'agroenvironnement/du climat (10.1)	272 340				272 340
	Total des dépenses publiques (en €)	56 108 451				56 108 451

Tableau 1 Plan des indicateurs de la mise en œuvre des MAEC en AQ

Résultats et réalisations entre 2015-2019

CONTRATS ET BÉNÉFICIAIRES	LES RESSOURCES FINANCIÈRES	LES SURFACES ENGAGÉES	LES MESURES LINÉAIRES ET PONCTUELLES	LES RESSOURCES GÉNÉTIQUES PROTÉGÉES
• 53 territoires PAEC • 3 173 contrats • 1 918 bénéficiaires • 1,7 : moyenne de contractualisation par bénéficiaire • 5 % des exploitations régionales ont bénéficié des MAEC	• 42,01 M€ mobilisés entre 2015 et 2019 • 10,25 M€ mobilisés en 2014 • 50 % investi en mesures système • 15 % investi en API, PRM, PRV • 81 % de la maquette MAEC initiale consommée	• 93 407 ha engagés • 7 % SAU régionale engagée • 79 % des surfaces MAEC engagées avec des mesures système • 34 % des surfaces objectif du PDR	• 188 km de haies, ripisylves, fossés et canaux entretenus • 30 mares restaurées	• 29 926 colonies installées • 35 % des colonies régionales • 2 853 UGB de races menacées protégées

En Aquitaine entre 2015 et 2019 les MAEC ont concerné 1918 exploitants qui se sont engagés dans plus de 3100 contrats. L'ensemble des mesures mobilise plus de 42 M€, sur une surface de 93 407 ha (7% de la SAU de l'ex-Région Aquitaine) et 5% des exploitations agricoles.

Les mesures systèmes (SHP et SPE), ouvertes sur 14 territoires, représentent 17% des contrats, 79% des surfaces engagées et ont mobilisé 50% du total des ressources financières. Parmi les mesures système, les SPE représentent une centaine de contrats de plus que les SHP. Cependant, le nombre des contrats ne correspond pas aux surfaces engagées dans la mesure où les surfaces SHP sont 2,6 fois plus vastes que les SPE et ont mobilisé 1,5 fois plus de ressources.

Les mesures SHP ont permis le maintien de pratiques visant à préserver la durabilité et l'équilibre agro-écologique des prairies permanentes à flore diversifiée et les surfaces pastorales, qui sont aussi valorisées durablement par des entités collectives. Exemple est le cas du territoire « Montagnes du Béarn et du Pays basque » où l'activité agro-pastorale est l'une des plus importantes de France et présente des spécificités liées à sa vocation ovine laitière : petites estives, traite et fabrication en estive.

Les mesures SPE ont permis d'accroître l'autonomie alimentaire des exploitations en valorisant au mieux la production d'herbe. C'est notamment le cas dans le territoire « Coteaux du Béarn et des Barthes », caractérisé par un relief accidenté. Les coteaux sont ainsi valorisés et valorisables essentiellement par de l'élevage qui souffre d'une déprise généralisée, de la mise en culture d'autres surfaces herbagères et d'un recours accru à une sole et des rations plus orientées vers les céréales. Les mesures SPE ont pu répondre aux enjeux, en incitant le développement des surfaces en herbe qui ne consomment pas ou peu d'intrants, réduisent le risque érosion et favorisent la biodiversité. Cela limite la part de maïs d'ensilage et peut présenter des charges élevées en le substituant par d'autres cultures (ou intercultures) permettant de tendre vers l'autonomie alimentaire et la diminution de concentrés achetés à l'extérieur.

Les mesures localisées surfaciques représentent 55% des contrats, 21% des surfaces et 33% des ressources financières mobilisées. 15 combinaisons de TO de MAEC localisées surfaciques couvrent 17% des surfaces MAEC. Il s'agit principalement de mesures visant à :

- améliorer la gestion pastorale,
- augmenter la diversité floristique et la préservation de l'équilibre écologique de certains milieux remarquables (prairies, tourbières, milieux humides, etc.), en interdisant la fertilisation azotée et en retardant la fauche,
- maintenir l'ouverture de parcelles dont la dynamique d'embroussaillage est défavorable à l'expression de la biodiversité,
- créer et maintenir un couvert herbacé, répondant à la fois à des objectifs de protection des eaux, paysager et de maintien de la biodiversité ou leur remise en état après inondation ou encore à maintenir la richesse floristique d'une prairie.

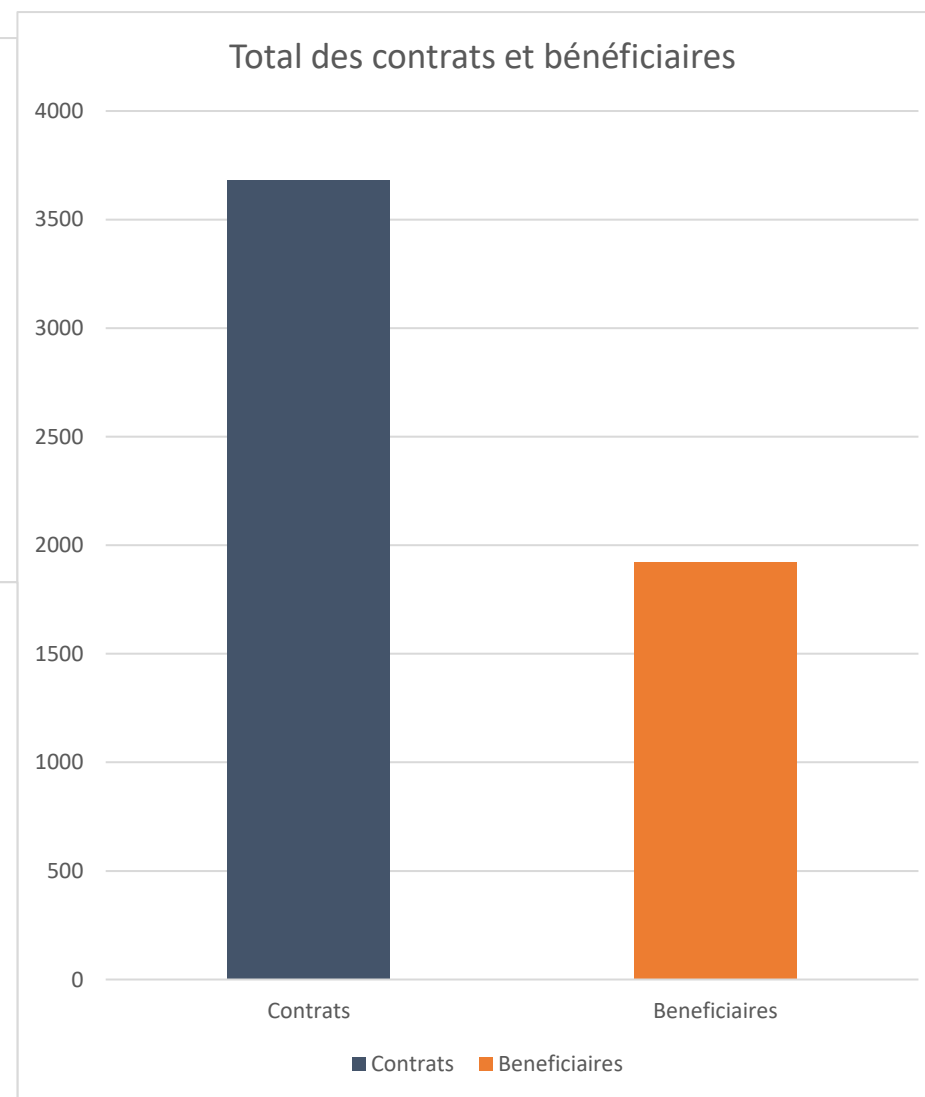
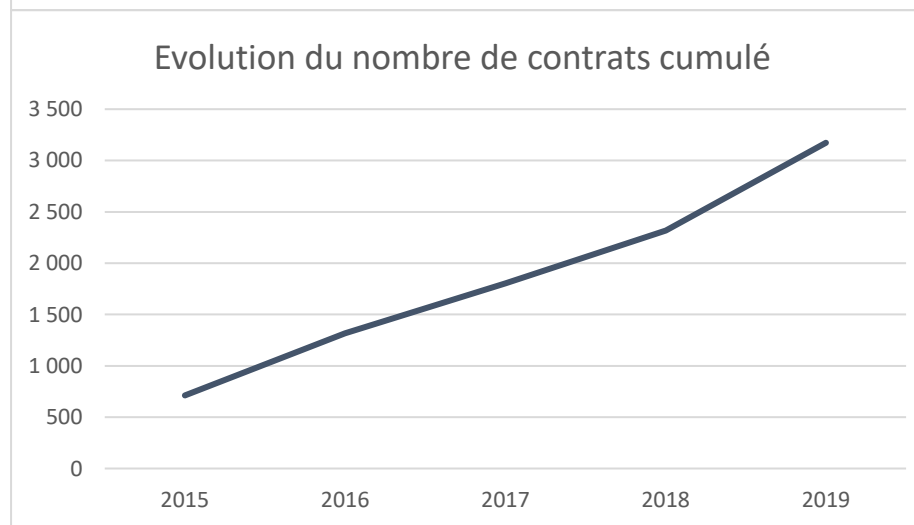
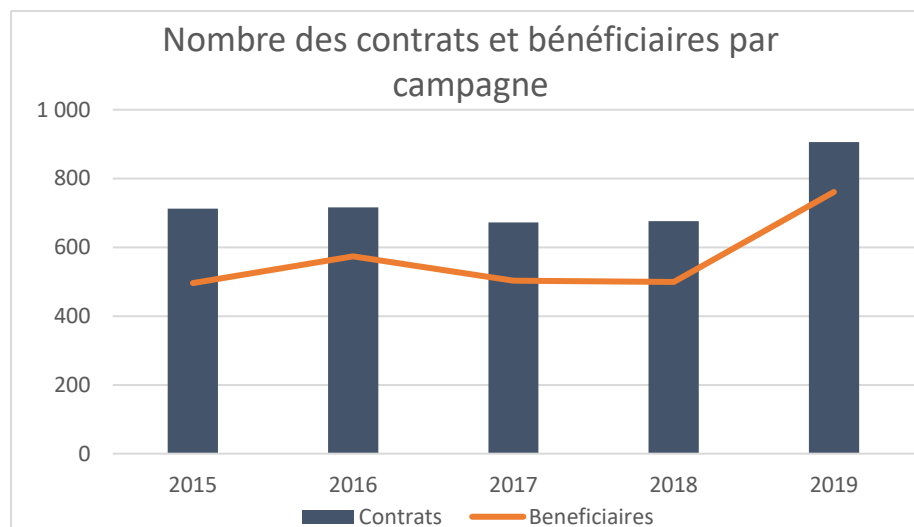
Les mesures linéaires et ponctuelles ont permis l'entretien de 188 km de haies, ripisylve, fossés, canaux, rigoles et la restauration et entretien de 30 mares. Celles-ci ont de multiples fonctions environnementales car elles contribuent efficacement au stockage de carbone et permettent de répondre à la fois aux enjeux « biodiversité » et « eau ».

Les mesures API, PRM et PRV ont quant à elles mobilisé environ 6,1 M€ en soutenant :

- 147 apiculteurs et environ 30 000 colonies d'abeilles,
- 384 éleveurs et 2 853 UGB de races animales à risque de disparition en particulier : espèce bovine (Bazadaise, Béarnaise, Bordelaise), espèce ovine (Landaise), espèce caprine (Pyrénéenne), espèce porcine (Gascon, Cul Noir du Limousin, Pie Noir du Pays Basque), espèce équine (Poney Landais) et espèce asine (Ane des Pyrénées).
- 23 ha ont été dédiés à la production des variétés (cultures pérennes) localement et régionalement adaptées et menacées d'érosion génétique.

Globalement les mesures ont été financées à hauteur de 75% par le FEADER, de 24% par l'État et de 1% par l'AE ADOUR-GARONNE qui a cofinancé des mesures système SPE et des mesures localisées surfaciques visant à améliorer la gestion de l'eau. 15 combinaisons de mesures représentent 84% des ressources financières mobilisées, notamment les mesures systèmes, API, PRM, celles visant à la création et au maintien d'un couvert herbacé, l'absence de fertilisation, le retard de fauche, le maintien de l'ouverture de parcelles et l'amélioration de la gestion pastorale.

Les bénéficiaires et les contrats MAEC



Les contrats

Territoires	2015	2016	2017	2018	2019	Total général
AQ_ALDU-Montagne des Aldudes	44	30	19	54	5	152
AQ_ARTZ-Site Natura 2000 du Massif du Mondarrain-Artzamendi PAEC associé	11	4	3	4	1	23
AQ_AZER-Grottes d'Azerat	5		1			6
AQ_BART-Barthes de l'Adour	119	35	118	49	59	380
AQ_BEBA-Coteaux du Béarn et des Barthes					398	398
AQ_BEUN-VALLEES DES BEUNES	35	18	4	3	8	68
AQ_BOCA-Bocage humide de Cadaujac et St Médard d'Eyrans	2	1				3
AQ_BOUD-Site Natura 2000 « Le BOUDOUYSSOU » FR 72 00 737			1	3	5	9
AQ_BVDE-Bassins Versants Déficitaires en eau Tolzac, Seoune, Lede	1	2	1			4
AQ_BVDO-Bassins Versants Déficitaires en eau de l'Ourbise			1			1
AQ_CCSD-COTEAUX CALCAIRES DU SUD DORDOGNE	18	8		1	3	30
AQ_CDRO-Coteaux de la Dronne					3	3
AQ_CIZE-Montagnes de Cize	16	21	1	8	6	52
AQ_DELT-Delta de la Leyre	2					2
AQ_DOUB-Les Vallées de la Double			22	7	10	39
AQ_DRON-Captages Grenelle de la Vallée de la Dronne	2		3			5
AQ_ENGR-Réseau hydrographique de l'Engranne FR 7200690				11	5	16
AQ_GARO-Vallée de la Garonne	2		4	6	2	14
AQ_GASC-Coteaux du ruisseau des Gascons	4	3	3			10
AQ_GELI-Site Natura 2000 de la Gélise en Aquitaine		12	11	5	3	31
AQ_GEST-Réseau hydrographique du Gestas FR 7200803				6		6
AQ_GIRO-Elevage en Gironde	16	2	1	6	1	26
AQ_GPAU-PAT Gave de Pau	22	3	6	6		37
AQ_GPGE-Coteaux du Béarn et des Barthes					33	33
AQ_HDRO-Réseau hydrographique de la haute Dronne	23	19	3	9	11	65
AQ_ISLE-Vallée de l'Isle de Périgueux à Libourne				11	18	29

AQ_LARR-natura 2000 "massif de la rhune et de Choldocogagna"	4	4	3			11
AQ_LEMA-Coteaux de la vallée de la Lémance		3			2	5
AQ_LENC-PAT Lenclo		3	4			7
AQ_MABL-Marais et Cours d'Eau du Blayais	8	4	31	10	6	59
AQ_MAEM-Marais estuariens du médoc	72	21	23	36	19	171
AQ_MDBA-Marais du Bec d'Ambès	7	3	3	1	1	15
AQ_MIDO-RESEAU HYDROGRAPHIQUE MIDOUZE		8	24	9	7	48
AQ_MONT-Montagnes du Béarn et du Pays basque	10	95	17	14	4	140
AQ_N692-Réseau hydrographique du Dropt			6	11	5	22
AQ_NIVE-LA NIVE	24	16	15	21	13	89
AQ_NIVL-LA NIVE			1		1	2
AQ_NIZO-Vallée de la Nizonne	17	19	14	16	7	73
AQ_OURB-SITE NATURA 2000 FR7200738 « VALLÉE DE L'OURBISE »			2			2
AQ_PATG-Pat Gardonne - La Prade	2	3	7			12
AQ_PNPY-Estives et zones intermédiaires du Parc national des Pyrénées		1	10	1		12
AQ_PSLI-Palus de Saint Loubès et d'Izon			1			1
AQ_RHDJ-Réseau hydrographique des Jalles de St Médard et d'Eysines	3	1				4
AQ_RHDL-Site Natura 2000 Réseau hydrographique du Lisos				2	4	6
AQ_SAIS-SAISON N2000				91	60	151
AQ_SAND-Vallon de la Sandonie	3	1	2		4	10
AQ_SAYE-Site Natura 2000 de la vallée de la Saye et du Meudon				4	2	6
AQ_THLA-Sites Natura 2000 FR7200733 « Coteaux du Boudouyssou et plateau de Lascrozes » et Site Natura 2000 FR7200732 « Coteaux de Thézac et de Montayral »	8	11	9	3	4	35
AQ_TURS-COTEAUX DU TURSAN		15	18	6	4	43
AQ_UHAB-Bassin versant de l'Uhabia	2					2
AQ_VAMO-Vallée et Palus du Moron		4	6	5	1	16
AQ_VDRO-Vallée de la Dronne de Brantôme à Coutras				8	11	19
AQ_ZPAS-ZONE PASTORALE DE DORDOGNE	17	21	8	4	11	61
Total général	499	391	406	431	737	2464

Tableau 2 Nombre de contrats engagés par territoire et par campagne en AQ

Dispositif	2015	2016	2017	2018	2019	Total 2015-2019	Total % 2015-2019
API	98	17	22	21	30	188	5,92%
MAEC localisées linéaires ou ponctuelles	48	33	16	51	19	167	5,26%
MAEC localisées surfaciques	396	241	364	357	400	1 758	55,40%
MAEC systèmes herbagers et pastoraux	49	115	23	22	11	220	6,93%
MAEC système polyculture élevage	6	2	3	1	307	319	10,05%
PRM	107	193	57	63	89	509	16,04%
PRV	8	4	0	0	0	12	0,38%
Total général	712	605	485	515	856	3 173	100,00%

Tableau 3 Nombre des contrats par type de dispositif et par campagne en AQ

Enjeux	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	Total général
4A - Restaurer, préserver et renforcer la biodiversité	685	593	462	509	856	3 105
4B - Améliorer la gestion de l'eau	27	12	23	6		68
Total général	712	605	485	515	856	3 173

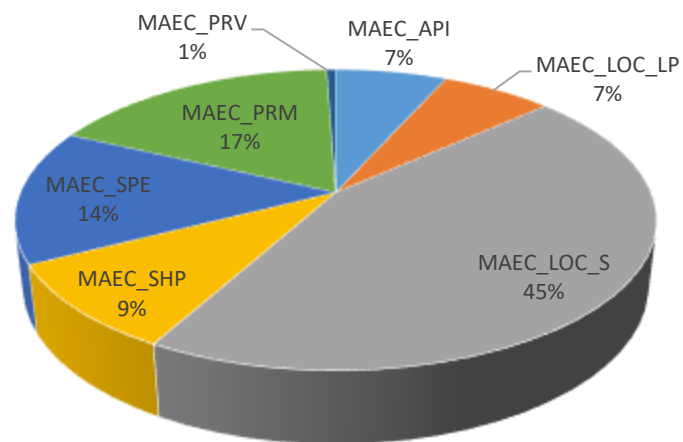
Tableau 4 Nombre de contrats par enjeux et par campagne en AQ

Les bénéficiaires

Bénéficiaires	2015	2016	2017	2018	2019	Total 2015-2019
AQ	496	482	343	353	717	1918
Total général	496	482	343	353	717	1918

Tableau 5 Nombre des bénéficiaires par campagne en AQ

Répartition des bénéficiaires par type de dispositif en AQ

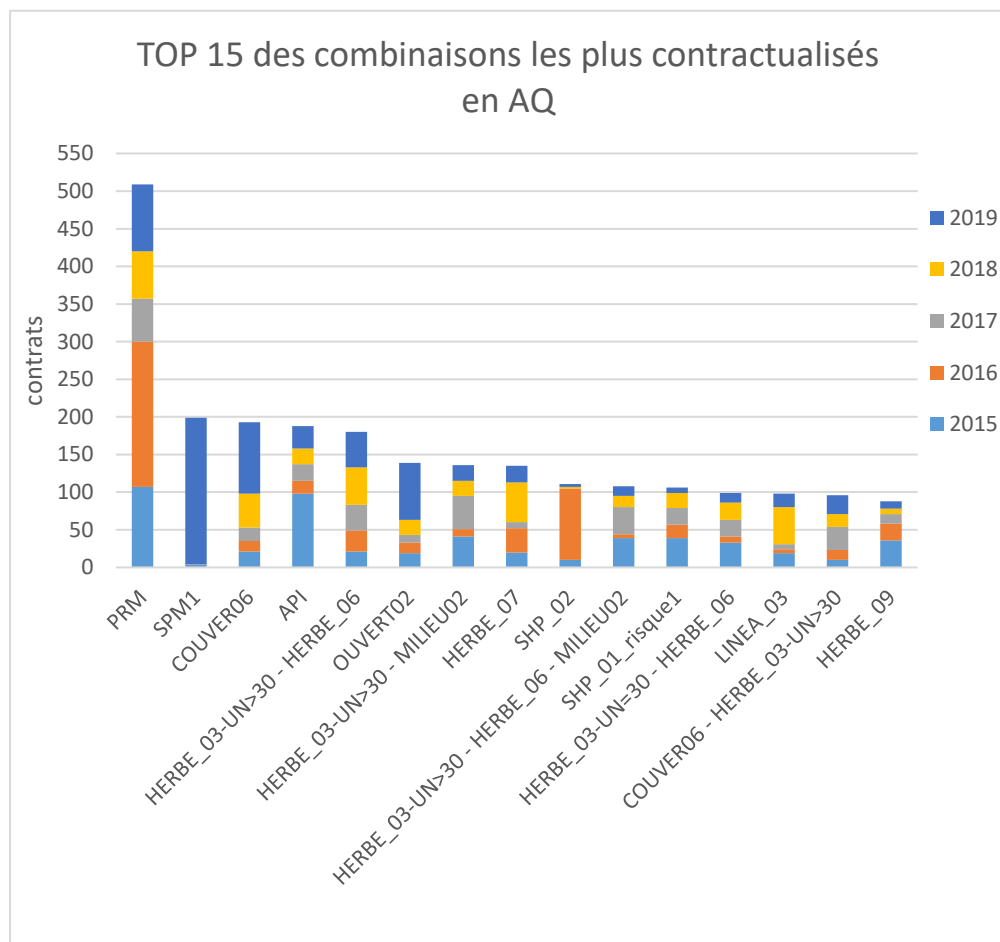


Les combinaisons des TO les plus contractualisés

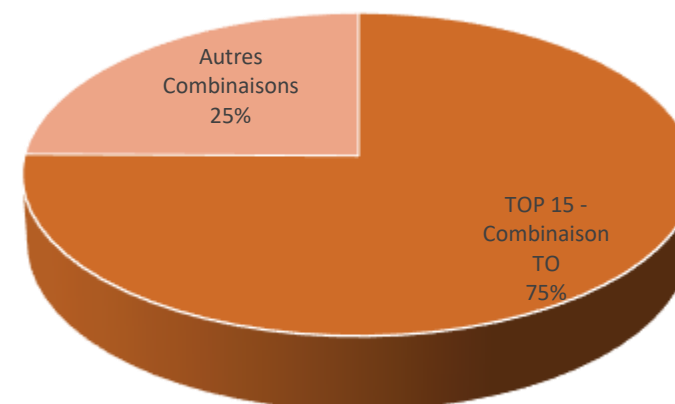
Combinaison de TO	2015	2016	2017	2018	2019	Total
PRM						
Protection des races menacées	107	193	57	63	89	509
SPM1						
Mesure système Poly-culture Elevage dominante "ELEVAGE" Option Maintien	3	0	1	0	195	199
COUVER06						
Création et maintien d'un couvert herbacé	21	14	18	45	95	193
API						
Amélioration du potentiel pollinisateur	98	17	22	21	30	188
HERBE_03-UN>30 - HERBE_06						
Absence de fertilisation sur prairies et retard de fauche	21	28	34	50	47	180
OUVERT02						
Maintien de l'ouverture par élimination mécanique	19	14	10	20	76	139
HERBE_03-UN>30 - MILIEU02						
Absence de fertilisation sur prairies et remise en état après inondation	41	10	44	20	21	136
HERBE_07						
Maintien de la richesse floristique d'une prairie	20	32	8	53	22	135
SHP_02						
SHP collective	10	95	0	2	4	111
HERBE_03-UN>30 - HERBE_06 - MILIEU02						
Absence de fertilisation sur prairies et retard fauche et remise en état	39	5	36	15	13	108
SHP_01_risque1						
SHP individuelle	39	18	22	20	7	106
HERBE_03-UN=30 - HERBE_06						
Absence de fertilisation sur prairies et retard de fauche	33	8	22	23	13	99
LINEA_03						
Entretien des ripisylves	19	5	7	49	18	98
COUVER06 - HERBE_03-UN>30						

Création et maintien d'un couvert herbacé et absence de fertilisation	10	13	31	17	25	96
HERBE_09						
Amélioration de la gestion pastorale	36	22	13	7	10	88
Total général	516	474	325	405	665	2385

Tableau 6 Nombre de contrats engagés par le TOP 15 des combinaisons des TO plus contractualisées en AQ

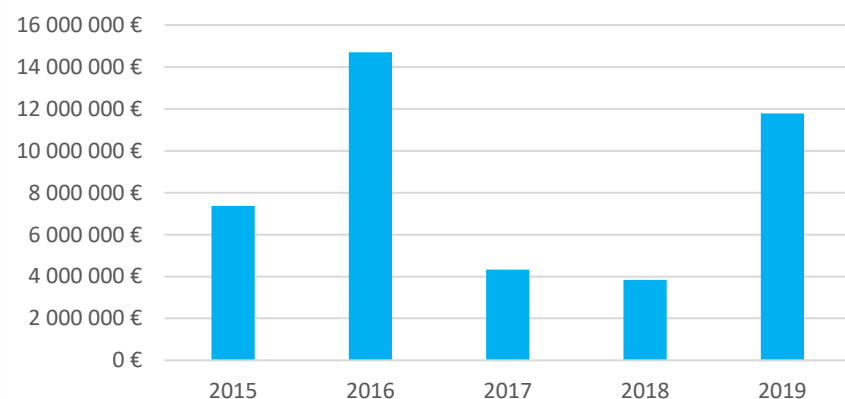


Pourcentage du TOP 15 sur le total des contrats MAEC en AQ

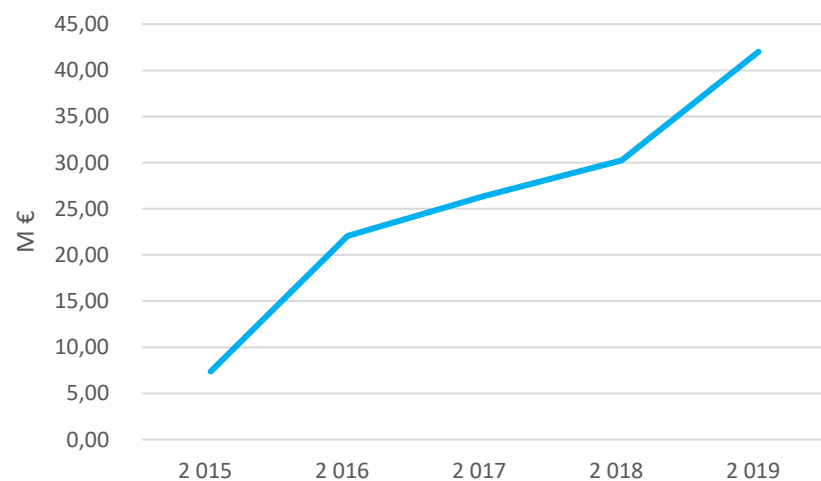


Les ressources financières mobilisées pour les MAEC

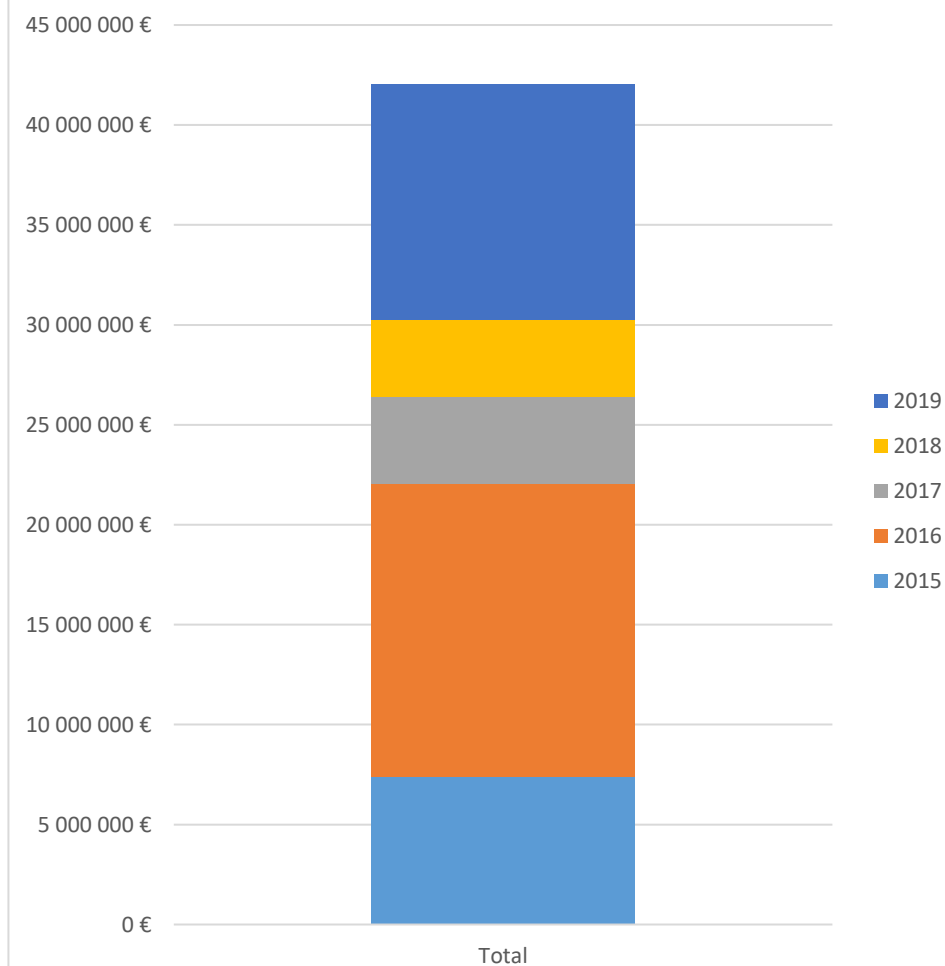
Ressources financières par campagne



Evolution des ressources mobilisées



Total des ressources financières



Les ressources financières mobilisées

Territoires	2015	2016	2017	2018	2019	Total général
AQ_ALDU-Montagne des Aldudes	308 996	238 597	119 155	228 627	12 086	907 461
AQ_ARTZ-Site Natura 2000 du Massif du Mondarrain-Artzamendi PAEC associé	192 130	5 434	5 549	204 193	8 416	415 723
AQ_AZER-Grottes d'Azerat	72 637		25 234			97 871
AQ_BART-Barthes de l'Adour	749 094	229 734	698 934	249 425	447 334	2 374 522
AQ_BEBA-Coteaux du Béarn et des Barthes					7 850 795	7 850 795
AQ_BEUN-VALLEES DES BEUNES	253 240	114 209	16 206	6 955	26 727	417 337
AQ_BOCA-Bocage humide de Cadaujac et St Médard d'Eyrans	6 220	4 504				10 723
AQ_BOUD-Site Natura 2000 « Le BOUDOUYSSOU » FR 72 00 737			9 272	36 115	23 405	68 792
AQ_BVDE-Bassins Versants Déficitaires en eau Tolzac, Seoune, Lede	36 739	40 350	48 747			125 836
AQ_BVDO-Bassins Versants Déficitaires en eau de l'Ourbise			23 703			23 703
AQ_CCSD-COTEAUX CALCAIRES DU SUD DORDOGNE	171 961	74 591		3 810	3 180	253 543
AQ_CDRO-Coteaux de la Dronne					19 857	19 857
AQ_CIZE-Montagnes de Cize	162 241	289 770	45 026	53 831	64 315	615 183
AQ_DELT-Delta de la Leyre	33 270					33 270
AQ_DOUB-Les Vallées de la Double			175 097	30 403	82 443	287 943
AQ_DRON-Captages Grenelle de la Vallée de la Dronne	95 471		45 600			141 071
AQ_ENGR-Réseau hydrographique de l'Engranne FR 7200690				95 579	130 513	226 092
AQ_GARO-Vallée de la Garonne	26 002		65 946	38 544	9 670	140 162
AQ_GASC-Coteaux du ruisseau des Gascons	15 219	32 045	26 462			73 725
AQ_GELI-Site Natura 2000 de la Gélise en Aquitaine		110 620	63 032	56 067	16 785	246 503
AQ_GEST-Réseau hydrographique du Gestas FR 7200803				44 123		44 123
AQ_GIRO-Elevage en Gironde	424 211	58 360	15 141	180 107	7 359	685 179
AQ_GPAU-PAT Gave de Pau	191 798	17 405	15 999	32 917		258 119
AQ_GPGE-Coteaux du Béarn et des Barthes					660 464	660 464
AQ_HDRO-Réseau hydrographique de la haute Dronne	113 617	133 835	81 379	76 544	80 383	485 758
AQ_ISLE-Vallée de l'Isle de Périgueux à Libourne				142 819	238 755	381 574

AQ_LARR-natura 2000 "massif de la rhune et de Choldocogagna"	13 808	58 472	80 473			152 753
AQ_LEMA-Coteaux de la vallée de la Lémance		16 303			7 558	23 861
AQ_LENC-PAT Lenclo		58 432	53 135			111 567
AQ_MABL-Marais et Cours d'Eau du Blayais	40 391	39 376	339 589	81 794	73 040	574 189
AQ_MAEM-Marais estuariens du médoc	713 832	124 534	274 666	384 297	155 509	1 652 838
AQ_MDBA-Marais du Bec d'Ambès	167 614	47 497	34 547	1 679	46 166	297 503
AQ_MIDO-RESEAU HYDROGRAPHIQUE MIDOUZE		51 841	450 283	108 554	51 083	661 761
		10 890				11 349
AQ_MONT-Montagnes du Béarn et du Pays basque	164 233	837	126 475	94 107	73 811	462
AQ_N692-Réseau hydrographique du Dropt			107 539	104 793	62 197	274 529
AQ_NIVE-LA NIVE	79 479	35 145	54 232	70 387	33 797	273 041
AQ_NIVL-LA NIVE			5 390		1 873	7 263
AQ_NIZO-Vallée de la Nizonne	103 704	171 892	138 381	173 551	29 553	617 080
AQ_OURB-SITE NATURA 2000 FR7200738 « VALLÉE DE L'OURBISE »			1 561			1 561
AQ_PATG-Pat Gardonne - La Prade	54 034	111 909	180 788			346 730
AQ_PNPY-Estives et zones intermédiaires du Parc national des Pyrénées		23 288	69 089	2 456		94 833
AQ_PSLI-Palus de Saint Loubès et d'Izon			49 998			49 998
AQ_RHDJ-Réseau hydrographique des Jalles de St Médard et d'Eysines	20 938	3 648				24 585
AQ_RHDL-Site Natura 2000 Réseau hydrographique du Lisos				22 248	35 789	58 037
AQ_SAIS-SAISON N2000				396 062	286 462	682 524
AQ_SAND-Vallon de la Sandonie	30 861	10 037	11 871		10 121	62 890
AQ_SAYE-Site Natura 2000 de la vallée de la Saye et du Meudon				55 456	3 747	59 203
AQ_THLA-Sites Natura 2000 « Coteaux du Boudouyssou et plateau de Lascrozes » et Site Natura 2000 « Coteaux de Thézac et de Montayral »	29 699	67 914	89 001	23 644	51 438	261 697
AQ_TURS-COTEAUX DU TURSAN		55 433	103 523	48 981	32 321	240 258
AQ_UHAB-Bassin versant de l'Uhabia	5 495					5 495
AQ_VAMO-Vallée et Palus du Moron		30 149	25 803	31 596	22 272	109 820
AQ_VDRO-Vallée de la Dronne de Brantôme à Coutras				101 229	97 542	198 771
AQ_ZPAS-ZONE PASTORALE DE DORDOGNE	319 068	336 382	122 948	34 618	67 000	880 015

Total général	4 596 001	13 482 541	3 799 774	3 215 513	10 823 766	35 917 594
----------------------	------------------	-------------------	------------------	------------------	-------------------	-------------------

Tableau 7 Ressources financières (en €) mobilisées par territoire et par campagne en AQ

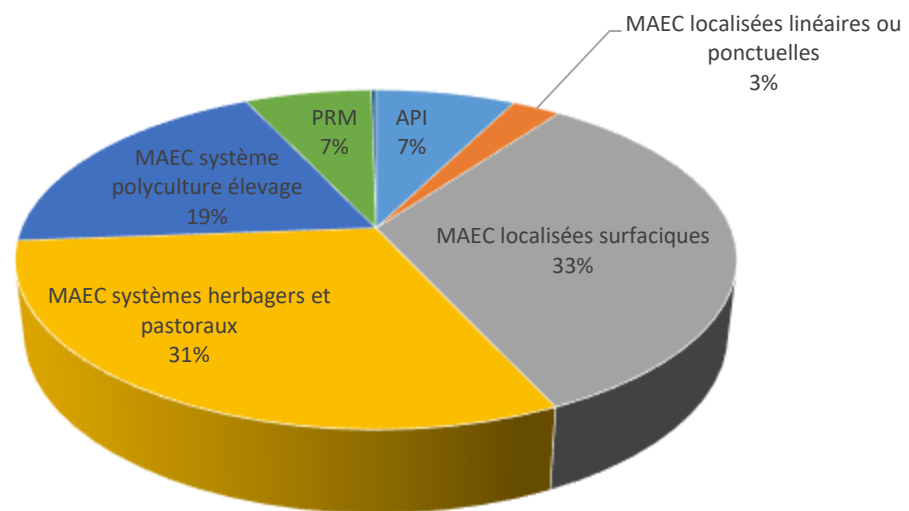
Dispositif	2015	2016	2017	2018	2019	Total 2015-2019	Total % 2015-2019
API	1 845 795	171 990	301 980	306 180	516 285	3 142 230	7,5%
MAEC localisées linéaires ou ponctuelles	431 680	192 264	88 771	262 728	120 547	1 095 990	2,6%
MAEC localisées surfaciques	2 996 457	1 975 358	3 363 141	2 643 348	2 888 281	13 866 585	33,0%
MAEC systèmes herbagers et pastoraux	1 019 199	11 245 611	250 544	302 450	89 074	12 906 878	30,7%
MAEC système polyculture élevage	148 665	69 308	97 317	6 986	7 725 864	8 048 141	19,2%
PRM	840 100	1 023 350	230 950	322 200	436 100	2 852 700	6,8%
PRV	87 885	15 030	0	0	0	102 915	0,2%
Total général	7 369 781	14 692 911	4 332 704	3 843 893	11 776 151	42 015 439	100,0%

Tableau 8 Ressources mobilisées (en €) par type de dispositif et par campagne en AQ

Enjeux	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	Total général
4A - Restaurer, préserver et renforcer la biodiversité	6 991 740	14 408 002	3 902 470	3 810 975	11 776 151	40 889 338
4B - Améliorer la gestion de l'eau	378 041	284 909	430 233	32 917		1 126 101
Total général	7 369 781	14 692 911	4 332 704	3 843 893	11 776 151	42 015 439

Tableau 9 Ressources mobilisées (en €) par type de enjeu et par campagne en AQ

Répartition des ressources mobilisées par type de dispositif



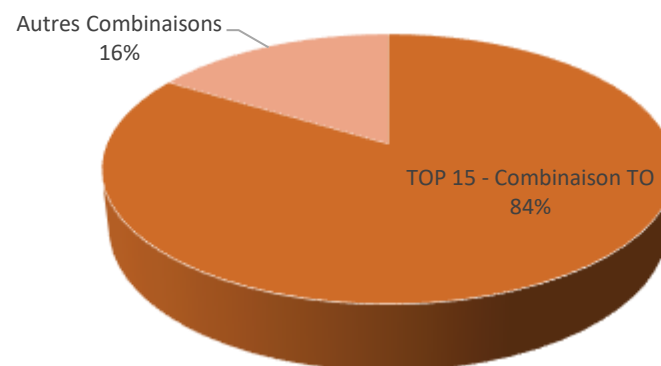
Les combinaisons des TO les plus financées

Combinaison de TO	2015	2016	2017	2018	2019	Total
SHP_02						
SHP collective	164 233	10 890 837	0	8 779	73 811	11 137 660
SPM1						
Mesure système Poly-culture Elevage dominante "ELEVAGE" Option Maintien	50 005	0	34 789	0	4 527 016	4 611 810
API						
Amélioration du potentiel pollinisateur	1 845 795	171 990	301 980	306 180	516 285	3 142 230
PRM						
Protection des races menacées	840 100	1 023 350	230 950	322 200	436 100	2 852 700
HERBE_09						
Amélioration de la gestion pastorale	780 382	580 779	270 980	258 654	116 917	2 007 711
COUVER06						
Création et maintien d'un couvert herbacé	197 509	154 838	195 046	396 416	813 337	1 757 145
SHP_01_risque1						
SHP individuelle	854 966	322 353	222 321	293 671	15 263	1 708 573
SPM5						
Mesure système Poly-culture Elevage dominante "CEREALES" Option Maintien	0	56 814	0	0	1 404 459	1 461 273
HERBE_03-UN>30 - HERBE_06						
Absence de fertilisation sur prairies et retard de fauche	82 789	188 431	259 790	444 470	367 697	1 343 177
SPE5						
Mesure système Poly-culture Elevage dominante "CEREALES" Option Evolution	67 204	0	0	0	1 182 369	1 249 573
COUVER06 - HERBE_03-UN>30						
Création et maintien d'un couvert herbacé et absence de fertilisation	84 587	94 381	529 626	225 774	266 833	1 201 201
HERBE_03-UN=30 - HERBE_06						
Absence de fertilisation sur prairies et retard de fauche	322 722	16 089	135 555	236 068	101 849	812 282
SPE1						
Mesure système Poly-culture Elevage dominante "ELEVAGE" Option Evolution	31 456	12 494	62 528	6 986	612 020	725 485
HERBE_03-UN>30 - HERBE_06 - MILIEU02						

Absence de ferti sur prairies et retard fauche et remise en état	257 210	16 349	195 326	101 695	62 129	632 709
OUVERT02						
Maintien de l'ouverture par élimination mécanique	78 197	22 562	28 025	40 096	327 775	496 654
Total général	5 657 155	13 551 264	2 466 918	2 640 988	10 823 861	35 140 184

Tableau 10 Ressources financières (en €) mobilisées par le TOP 15 des combinaisons des TO plus financés en AQ

Répartition du TOP 15 des combinaisons de TO les plus financées sur le total des ressources financières MAEC en AQ



Les financeurs

Financier	2015	2016	2017	2018	2019	Total 2015-2019	Total % 2015-2019
UE-FEADER	5,43	10,96	3,15	2,87	8,83	31,25	75%
ETAT-MAA	1,75	3,61	0,99	0,95	2,94	10,24	24%
AE ADOUR-GARONNE	0,19	0,13	0,19	0,02	0,00	0,53	1%
Total général	7,37	14,69	4,33	3,84	11,78	42,02	100%

Tableau 11 Ressources mobilisées (en M€) par financeur et par campagne en AQ

Territoires	AE ADOUR-GARONNE	ETAT-MAA	UE-FEADER	Total général
AQ_ALDU-Montagne des Aldudes	0	226 868	680 592	907 461
AQ_ARTZ-Site Natura 2000 du Massif du Mondarrain-Artzamendi PAEC associé	0	103 931	311 792	415 723
AQ_AZER-Grottes d'Azerat	0	24 468	73 403	97 871
AQ_BART-Barthes de l'Adour	0	593 637	1 780 885	2 374 522
AQ_BEBA-Coteaux du Béarn et des Barthes	0	1 962 705	5 888 090	7 850 795
AQ_BEUN-VALLEES DES BEUNES	0	104 336	313 002	417 337
AQ_BOCA-Bocage humide de Cadaujac et St Médard d'Eyrans	0	2 681	8 042	10 723
AQ_BOUD-Site Natura 2000 « Le BOUDOUYSSOU » FR 72 00 737	0	17 198	51 594	68 792
AQ_BVDE-Bassins Versants Déficitaires en eau Tolzac, Seoune, Lede	62 943	0	62 893	125 836
AQ_BVDO-Bassins Versants Déficitaires en eau de l'Ourbise	11 856	0	11 847	23 703
AQ_CCSD-COTEAUX CALCAIRES DU SUD DORDOGNE	0	63 386	190 156	253 543
AQ_CDRO-Coteaux de la Dronne	0	4 964	14 893	19 857
AQ_CIZE-Montagnes de Cize	0	153 797	461 387	615 183
AQ_DELT-Delta de la Leyre	0	8 317	24 952	33 270
AQ_DOUB-Les Vallées de la Double	0	71 986	215 957	287 943

AQ_DRON-Captages Grenelle de la Vallée de la Dronne	70 564	0	70 507	141 071
AQ_ENGR-Réseau hydrographique de l'Engranne FR 7200690	0	56 523	169 569	226 092
AQ_GARO-Vallée de la Garonne	0	35 041	105 122	140 162
AQ_GASC-Coteaux du ruisseau des Gascons	0	18 431	55 294	73 725
AQ_GELI-Site Natura 2000 de la Gélise en Aquitaine	0	61 626	184 877	246 503
AQ_GEST-Réseau hydrographique du Gestas FR 7200803	0	11 031	33 092	44 123
AQ_GIRO-Elevage en Gironde	0	171 295	513 884	685 179
AQ_GPAU-PAT Gave de Pau	129 112	0	129 007	258 119
AQ_GPGE-Coteaux du Béarn et des Barthes	0	165 117	495 348	660 464
AQ_HDRO-Réseau hydrographique de la haute Dronne	0	121 441	364 317	485 758
AQ_ISLE-Vallée de l'Isle de Périgueux à Libourne	0	95 394	286 180	381 574
AQ_LARR-natura 2000 "massif de la rhune et de Choldocogagna"	0	38 189	114 565	152 753
AQ_LEMA-Coteaux de la vallée de la Lémance	0	5 965	17 896	23 861
AQ_LENC-PAT Lenclo	55 806	0	55 761	111 567
AQ_MABL-Marais et Cours d'Eau du Blayais	0	143 549	430 641	574 189
AQ_MAEM-Marais estuariens du médoc	0	413 212	1 239 625	1 652 838
AQ_MDBA-Marais du Bec d'Ambès	0	74 376	223 127	297 503
AQ_MIDO-RESEAU HYDROGRAPHIQUE MIDOUZE	0	165 441	496 320	661 761
AQ_MONT-Montagnes du Béarn et du Pays basque	0	2 837 368	8 512 094	11 349 462
AQ_N692-Réseau hydrographique du Dropt	0	68 633	205 897	274 529
AQ_NIVE-LA NIVE	22 355	57 088	193 597	273 041
AQ_NIVL-LA NIVE	0	1 816	5 447	7 263
AQ_NIZO-Vallée de la Nizonne	0	154 271	462 809	617 080
AQ_OURB-SITE NATURA 2000 FR7200738 « VALLÉE DE L'OURBISE »	0	390	1 171	1 561
AQ_PATG-Pat Gardonne - La Prade	173 435	0	173 295	346 730
AQ_PNPY-Estives et zones intermédiaires du Parc national des Pyrénées	0	23 708	71 124	94 833
AQ_PSLI-Palus de Saint Loubès et d'Izon	0	12 500	37 499	49 998
AQ_RHDJ-Réseau hydrographique des Jalles de St Médard et d'Eysines	0	6 146	18 439	24 585
AQ_RHDL-Site Natura 2000 Réseau hydrographique du Lisos	0	14 509	43 528	58 037

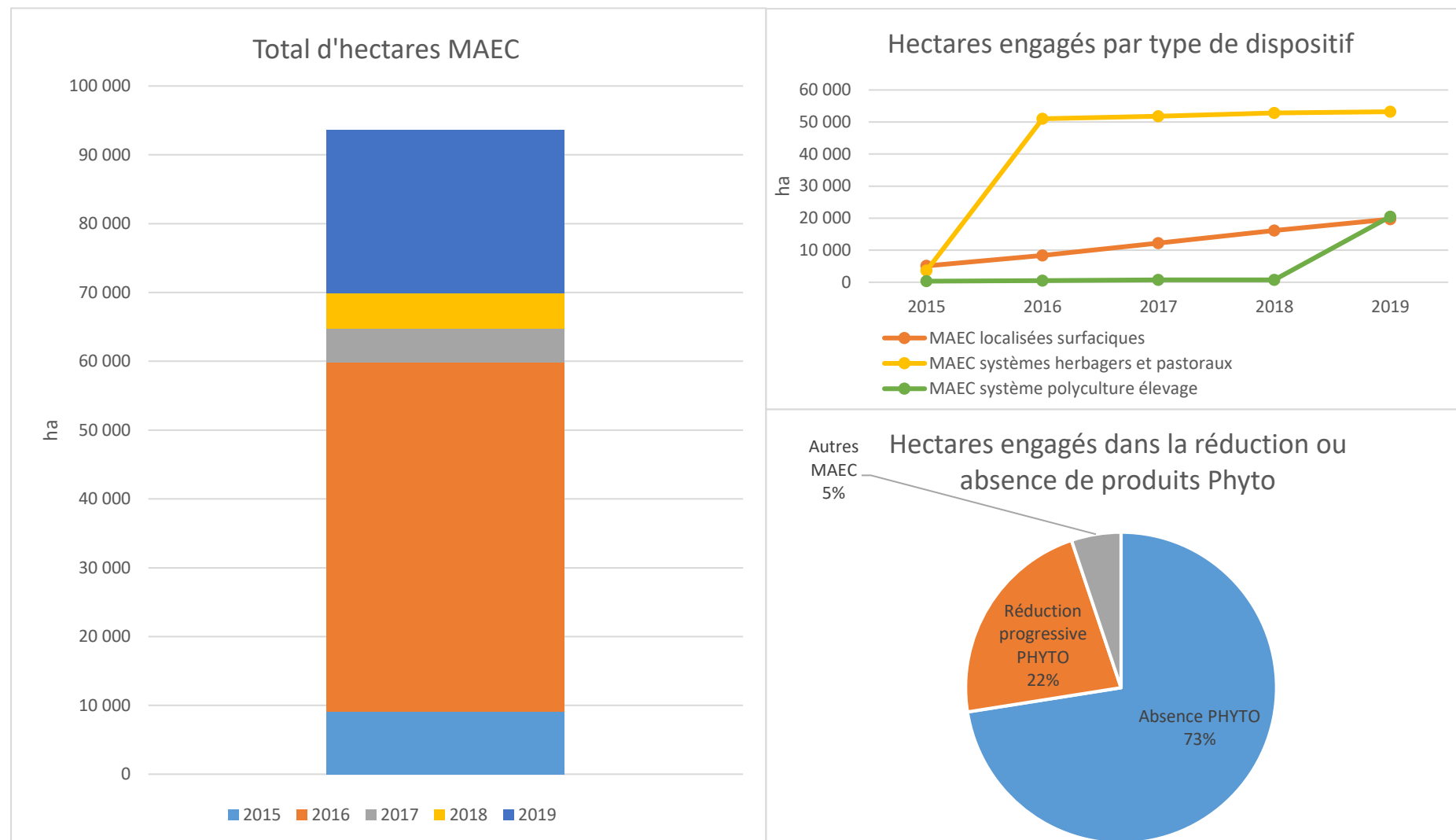
AQ_SAIS-SAISON N2000	0	170 633	511 892	682 524
AQ_SAND-Vallon de la Sandonie	0	15 723	47 167	62 890
AQ_SAYE-Site Natura 2000 de la vallée de la Saye et du Meudon	0	14 801	44 403	59 203
AQ_THLA-Sites Natura 2000 FR7200733 « Coteaux du Boudouyssou et plateau de Lascrozes» et Site Natura 2000 FR7200732 « Coteaux de Thézac et de Montayral »	0	65 425	196 272	261 697
AQ_TURS-COTEAUX DU TURSAN	0	60 065	180 193	240 258
AQ_UHAB-Bassin versant de l'Uhabia	2 749	0	2 747	5 495
AQ_VAMO-Vallée et Palus du Moron	0	27 455	82 364	109 820
AQ_VDRO-Vallée de la Dronne de Brantôme à Coutras	0	49 693	149 078	198 771
AQ_ZPAS-ZONE PASTORALE DE DORDOGNE	0	220 005	660 010	880 015
Total général	528 820	8 715 136	26 673 638	35 917 594

Tableau 12 Ressources mobilisées (en €) par financeur et par territoire en AQ

Dispositifs	UE-FEADER	ETAT-MAA	AE ADOUR-GARONNE	Total général
MAEC_API	2,36	0,79	0,00	3,14
MAEC_LOC_LP	0,82	0,27	0,00	1,10
MAEC_LOC_S	10,19	3,25	0,43	13,87
MAEC_PRM	2,14	0,71	0,00	2,85
MAEC_PRV	0,08	0,03	0,00	0,10
MAEC_SHP	9,68	3,23	0,00	12,91
MAEC_SPE	5,99	1,96	0,10	8,05
Total général	31,25	10,24	0,53	42,02

Tableau 13 Ressources mobilisées (en M€) par type de dispositif et par financeur en AQ

Les surfaces MAEC



Les surfaces engagées

Territoires	2015	2016	2017	2018	2019	Total général
AQ_ALDU-Montagne des Aldudes	687	491	296	459	29	1 962
AQ_ARTZ-Site Natura 2000 du Massif du Mondarrain-Artzamendi PAEC associé	495	13	12	516	26	1 062
AQ_AZER-Grottes d'Azerat	174		23			197
AQ_BART-Barthes de l'Adour	714	227	709	229	326	2 205
AQ_BEBA-Coteaux du Béarn et des Barthes					19 261	19 261
AQ_BEUN-VALLEES DES BEUNES	559	215	40	1	21	837
AQ_BOCA-Bocage humide de Cadaujac et St Médard d'Eyrans	22	12				34
AQ_BOUD-Site Natura 2000 « Le BOUDOUYSSOU » FR 72 00 737			6	24	22	52
AQ_BVDE-Bassins Versants Déficitaires en eau Tolzac, Seoune, Lede	76	64	101			242
AQ_BVDO-Bassins Versants Déficitaires en eau de l'Ourbise			49			49
AQ_CCSD-COTEAUX CALCAIRES DU SUD DORDOGNE	445	174		10	6	635
AQ_CDRO-Coteaux de la Dronne					33	33
AQ_CIZE-Montagnes de Cize	430	766	119	138	161	1 613
AQ_DELT-Delta de la Leyre	37					37
AQ_DOUB-Les Vallées de la Double			185	28	72	285
AQ_DRON-Captages Grenelle de la Vallée de la Dronne	160		30			190
AQ_ENGR-Réseau hydrographique de l'Engranne FR 7200690				38	178	216
AQ_GARO-Vallée de la Garonne	37		42	15	8	102
AQ_GASC-Coteaux du ruisseau des Gascons	7	19	15			41
AQ_GELI-Site Natura 2000 de la Gélise en Aquitaine		85	42	42	11	180
AQ_GEST-Réseau hydrographique du Gestas FR 7200803				67		67
AQ_GIRO-Elevage en Gironde	1 456	200	52	618	25	2 351
AQ_GPAU-PAT Gave de Pau	294	27	11	30		362
AQ_GPGE-Coteaux du Béarn et des Barthes					1 629	1 629
AQ_HDRO-Réseau hydrographique de la haute Dronne	292	169	137	61	78	736
AQ_ISLE-Vallée de l'Isle de Périgueux à Libourne				170	219	389

AQ_LARR-natura 2000 "massif de la rhune et de Choldocogagna"	17	119	203			340
AQ_LEMA-Coteaux de la vallée de la Lémance		9			6	15
AQ_LENC-PAT Lenclo		41	103			144
AQ_MABL-Marais et Cours d'Eau du Blayais	68	48	475	123	114	828
AQ_MAEM-Marais estuariens du médoc	1 061	43	349	797	295	2 544
AQ_MDBA-Marais du Bec d'Ambès	22					22
AQ_MIDO-RESEAU HYDROGRAPHIQUE MIDOUZE		42	241	62	38	383
AQ_MONT-Montagnes du Béarn et du Pays basque	697	46 197	434	330	313	47 970
AQ_N692-Réseau hydrographique du Dropt			103	113	84	300
AQ_NIVE-LA NIVE	34	50	91	34	56	264
AQ_NIVL-LA NIVE			3		1	4
AQ_NIZO-Vallée de la Nizonne	140	428	162	221	41	992
AQ_OURB-SITE NATURA 2000 FR7200738 « VALLÉE DE L'OURBISE »			2			2
AQ_PATG-Pat Gardonne - La Prade	36	84	121			241
AQ_PNPY-Estives et zones intermédiaires du Parc national des Pyrénées		62	87	2		151
AQ_PSLI-Palus de Saint Loubès et d'Izon			67			67
AQ_RHDJ-Réseau hydrographique des Jalles de St Médard et d'Eysines	5					5
AQ_RHDL-Site Natura 2000 Réseau hydrographique du Lisos				16	32	48
AQ_SAIS-SAISON N2000				424	225	650
AQ_SAND-Vallon de la Sandonie	31	9	12		10	62
AQ_SAYE-Site Natura 2000 de la vallée de la Saye et du Meudon				47	5	52
AQ_THLA-Sites Natura 2000 FR7200733 « Coteaux du Boudouyssou et plateau de Lascrozes » et Site Natura 2000 FR7200732 « Coteaux de Thézac et de Montayral »	26	44	55	19	25	168
AQ_TURS-COTEAUX DU TURSAN		68	81	32	15	196
AQ_UHAB-Bassin versant de l'Uhabia	17					17
AQ_VAMO-Vallée et Palus du Moron		50	42	49	30	171
AQ_VDRO-Vallée de la Dronne de Brantôme à Coutras				145	93	238
AQ_ZPAS-ZONE PASTORALE DE DORDOGNE	1 029	1 029	389	114	182	2 743

Total général	9 065	50 785	4 890	4 973	23 671	93 384
----------------------	--------------	---------------	--------------	--------------	---------------	---------------

Tableau 14 Nombre d'hectares par territoire et par campagne en AQ

Dispositif	2015	2016	2017	2018	2019	Total 2015-2019	Total % 2015-2019
MAEC localisées surfaciques	5 105	3 229	3 870	3 915	3 568	19 688	21,08%
MAEC systèmes herbagers et pastoraux	3 630	47 358	811	1 045	365	53 210	56,97%
MAEC système polyculture élevage	330	197	208	13	19 737	20 486	21,93%
PRV	20	3	0	0	0	23	0,02%
Total général	9 085	50 788	4 890	4 973	23 671	93 407	100,00%

Tableau 15 Nombre des hectares (ha) par type de dispositif et par campagne en AQ

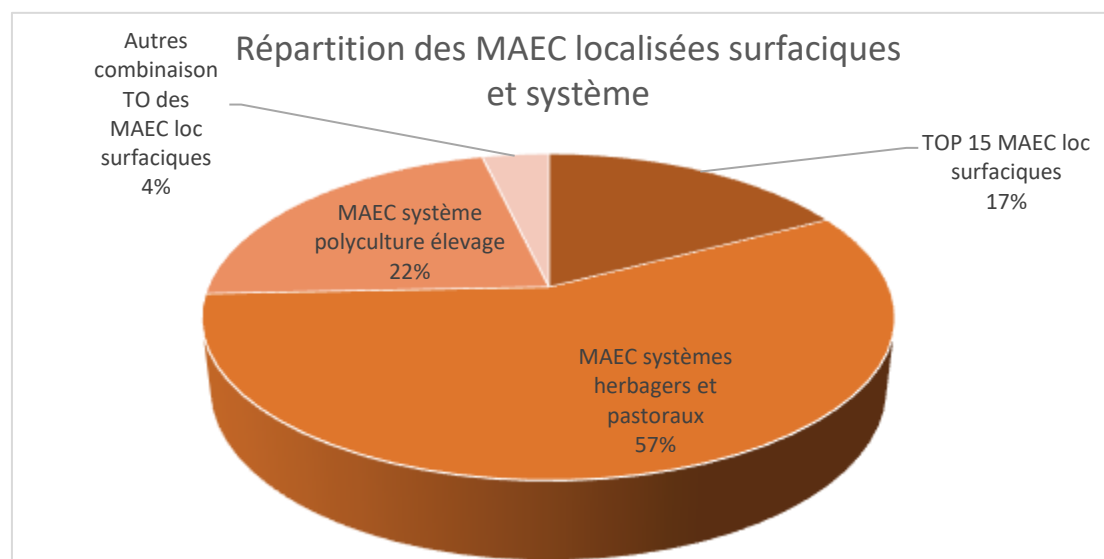
Enjeux	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	Total général
4A - Restaurer, préserver et renforcer la biodiversité	8 518	50 399	4 357	4 942	23 671	91 887
4B - Améliorer la gestion de l'eau	567	389	532	30		1 519
Total général	9 085	50 788	4 890	4 973	23 671	93 407

Tableau 16 Nombre de hectares engagés MAEC par enjeu et par campagne en AQ

Absence-Réduction Phyto	2015	2016	2017	2018	2019	Total général
Absence PHYTO	7 599	49 871	3 179	4 073	3 005	67 727
Réduction progressive PHYTO	407	281	329	36	19 802	20 855
Total général	8 006	50 152	3 508	4 109	22 807	88 582

Tableau 17 Nombre d'hectares engagés dans l'absence-réduction de produits phytosanitaires en AQ

Les combinaisons des TO représentant la plus grande superficie

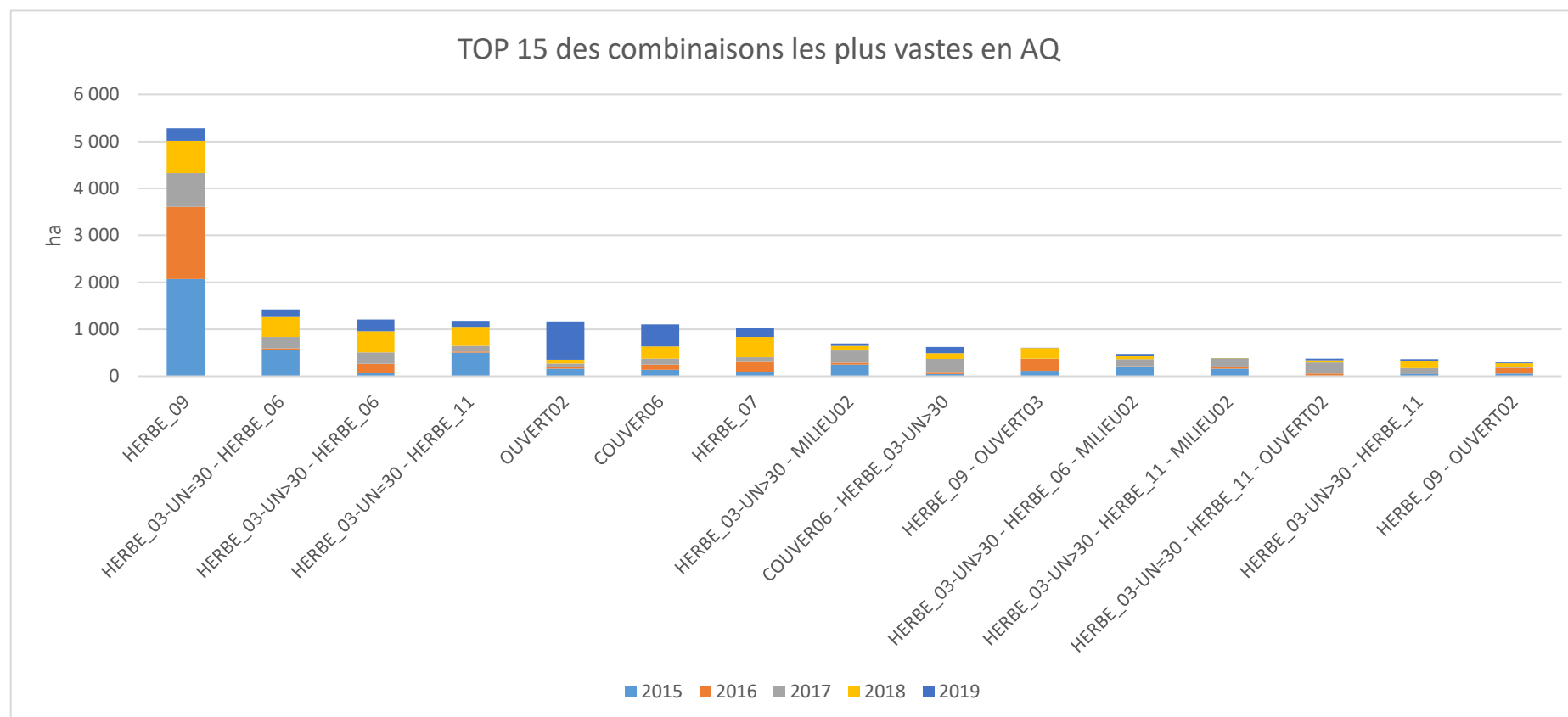


Les mesures système SHP et SPE sont engagées sur 79% des surfaces MAEC en AQ, tandis que les 15 combinaisons de TO localisés surfaciques plus vastes (TOP 15 MAEC loc. surfaciques) en tableau 18 représentent 17% des surfaces. Les mesures système et le TOP 15 MAEC loc. surfaciques concernent 96% des surfaces MAEC en AQ.

Combinaison de TO	2015	2016	2017	2018	2019	Total
HERBE_09						
Amélioration de la gestion pastorale	2 069	1 540	718	686	267	5 280
HERBE_03-UN=30 - HERBE_06						
Absence de fertilisation sur prairies et retard de fauche	563	33	243	423	161	1 423
HERBE_03-UN>30 - HERBE_06						
Absence de fertilisation sur prairies et retard de fauche	82	183	243	452	248	1 208
HERBE_03-UN=30 - HERBE_11						
Absence de fertilisation sur prairies et absence de pâturage en hiver	504	22	125	404	129	1 183
OUVERT02						
Maintien de l'ouverture par élimination mécanique	164	47	59	84	817	1 171
COUVER06						
Création et maintien d'un couvert herbacé	138	108	128	261	471	1 107
HERBE_07						

Maintien de la richesse floristique d'une prairie	102	203	98	434	188	1 025
HERBE_03-UN>30 - MILIEU02						
Absence de fertilisation sur prairies et remise en état après inondation	249	40	259	101	51	701
COUVER06 - HERBE_03-UN>30						
Création et maintien d'un couvert herbacé et absence de fertilisation	44	50	278	123	128	623
HERBE_09 - OUVERT03						
Amélioration de la gestion pasto et maintien de l'ouverture par écobuage	117	251	7	228	7	610
HERBE_03-UN>30 - HERBE_06 - MILIEU02						
Absence de ferti sur prairies et retard fauche et remise en état	199	13	151	79	32	475
HERBE_03-UN>30 - HERBE_11 - MILIEU02						
Absence ferti sur prairies et absence pâturage en hiver et remise en état	165	43	164	9	4	386
HERBE_03-UN=30 - HERBE_11 - OUVERT02						
Absence ferti sur prairies et absence pâtu en hiver et maint de l'ouvert	11	45	241	47	32	376
HERBE_03-UN>30 - HERBE_11						
Absence de fertilisation sur prairies et absence de pâturage en hiver	59	21	96	140	50	366
HERBE_09 - OUVERT02						
Amélioration de la gestion pastorale et maintien de l'ouverture	61	121	8	88	18	296
Total général	4 526	2 722	2 820	3 559	2 603	16 229

Tableau 18 Nombre d'hectares engagés par le TOP 15 des combinaisons des TO (MAEC loc. surfaciques) plus vastes en AQ



Les MAEC linéaires et ponctuelles

Territoires	LINEA_01 Entretien de haies (mètres)	LINEA_02 Entretien d'arbres isolés ou en alignements (nombre d'éléments)	LINEA_03 Entretien et restauration des ripisylves (mètres)	LINEA_06 Entretien des fosses, canaux et rigoles (mètres)	LINEA_07 Restauration et/ou entretien de mares (nombre d'éléments)
AQ_ARTZ-Site Natura 2000 du Massif du Mondarrain-Artzamendi PAEC associé	330				
AQ_BEUN-VALLEES DES BEUNES			1 758	3 878	
AQ_CIZE-Montagnes de Cize	195				
AQ_DOUB-Les Vallées de la Double			589		24
AQ_ENGR-Réseau hydrographique de l'Engranne FR 7200690			13 105		
AQ_GARO-Vallée de la Garonne			2 504		
AQ_GASC-Coteaux du ruisseau des Gascons	1 414		570		
AQ_MAEM-Marais estuariens du médoc	62 924				
AQ_MDBA-Marais du Bec d'Ambès				28 230	
AQ_N692-Réseau hydrographique du Dropt			2 902		
AQ_NIVE-LA NIVE			28 100		
AQ_NIZO-Vallée de la Nizonne	339	43			
AQ_RHDJ-Réseau hydrographique des Jalles de St Médard et d'Eysines	1 001			1 784	
AQ_SAIS-SAISON N2000			36 680		
AQ_THLA-Sites Natura 2000 FR7200733 « Coteaux du Boudouyssou et plateau de Lascrozes » et Site Natura 2000 FR7200732 « Coteaux de Thézac et de Montayral »	1 880				
AQ_TURS-COTEAUX DU TURSAN					6
Total général	68 083	43	86 208	33 892	30

Tableau 19 Quantité (mètres et nombre d'éléments) de MAEC linéaires et ponctuelles par territoire en AQ

Type de TO	2015	2016	2017	2018	2019	Total général
LINEA_01						
Entretien de haies (mètres)	43 816	24 267				68 083
LINEA_02						
Entretien d'arbres isolés ou en alignements (nombre d'éléments)		43				43
LINEA_03						
Entretien et restauration des ripisylves (mètres)	11 692	2 590	7 537	49 660	14 729	86 208
LINEA_06						
Entretien des fosses, canaux et rigoles (mètres)	18 507	6 847	3 580	174	4 784	33 892
LINEA_07						
Restauration et/ou entretien de mares (nombre d'éléments)		6	21	3		30
Total général (mètres)	74 015	33 704	11 117	49 834	19 513	188 183
Total général (nombre d'éléments)	0	49	21	3	0	73

Tableau 20 Quantité (mètres et nombre d'éléments) de MAEC linéaires et ponctuelles par campagne en AQ

Les MAEC de protection des ressources génétiques

Type de TO	2015	2016	2017	2018	2019	Total général
MAEC_API (nombre de colonies)	17 579	1 638	2 876	2 916	4 917	29 926
MAEC_PRM (nombre d'UGB)	840	1 023	231	322	436	2 853
MAEC_PRV (hectares)	20	3				23

Tableau 21 Quantité de ressources génétiques engagées (colonies, UGB et hectares) par campagne en AQ

6. LIMOUSIN

Stratégie régionale de l'ex-Région Limousin (extrait du PDR)

L'agriculture dans l'ex-Région Limousin, caractérisée par le modèle prairies-bocages, contribue positivement à la qualité et à l'identité paysagère en permettant le maintien d'une diversité biologique, des milieux aquatiques abondants, et globalement une bonne qualité de l'eau. Le diagnostic de territoire relève une certaine érosion de la biodiversité, notamment dans les zones humides et les landes sèches. Il apparaît également que les prairies temporaires très présentes dans la région sont moins favorables à la biodiversité que les prairies permanentes. Les objectifs de la stratégie régionale sont d'accompagner les pratiques visant à maintenir et préserver la biodiversité et de valoriser agronomiquement notamment les terrains humides dans un souci de gestion durable des milieux. La situation géographique du Limousin, en tête de bassin versant, lui impose une responsabilité particulière tant en matière de qualité de la ressource en eau qu'en matière de quantité. La qualité morphologique des cours d'eau limousins tend à se dégrader. En matière de qualité des eaux, les pollutions diffuses d'origine agricole, notamment celles liées au lessivage des nitrates, constituent un enjeu important au niveau national.

L'ex-Région Limousin est aussi particulièrement vulnérable aux aléas climatiques (sécheresse, canicule) en raison de sa faible quantité d'eaux souterraines et des conditions difficiles de mobilisation de ces réserves souterraines. L'objectif de la stratégie est donc d'accompagner les pratiques visant à préserver la qualité de l'eau et des milieux aquatiques et ainsi de reconquérir le bon état des masses d'eau. L'agriculture limousine est spécialisée dans l'élevage, il concerne en effet 89% des exploitations agricoles. La fermentation entérique des ruminants est le premier contributeur régional de gaz à effet de serre (58% des gaz à effet de serre d'origine agricole, soit près de 30% des émissions de régionales), mais les systèmes d'élevage à base de prairies et de haies permettent de compenser par stockage de carbone une partie des rejets de méthane de l'agriculture. Les objectifs sont donc d'éviter la spécialisation des systèmes et de maintenir les systèmes de polyculture-élevage valorisant la production d'herbe et l'autonomie fourragère.

Pour la mise en œuvre des MAEC l'ex-Région Limousin a initialement mis au budget du PDR une maquette de 58 092 204 € pour la période 2014-2020. La maquette a été modifiée au cours des années pour s'établir à 56 492 204€ et représente aujourd'hui 5,3% du budget du PDR.

Dans le PDR de l'ex-Région Limousin des indicateurs permettent l'évaluation de la mise en œuvre du programme. Ci-dessous le plan des résultats prévus et des dépenses prévues par domaine prioritaire. De plus, en annexe 1, le tableau 80 montre comment les TO sont programmés pour la réalisation d'un ou de plusieurs objectifs environnementaux/climatiques dans le PDR.

PDR	Indicateurs	P4			P5	Total
		4A	4B	4C	5E	
LI	Superficie (ha) concernée par l'aide versée au titre de l'agroenvironnement/du climat (10.1)	34 435				34 435
	Superficie (ha) concernée par l'aide versée au titre de l'agroenvironnement/du climat pour la séquestration du carbone				62 551	62 551
	Total des dépenses publiques (en €)	35 986 204			20 506 000	56 492 204

Tableau 22 Plan des indicateurs de la mise en œuvre des MAEC en LI

Résultats et réalisations entre 2015-2019

CONTRATS ET BÉNÉFICIAIRES	LES RESSOURCES FINANCIÈRES	LES SURFACES ENGAGÉES	LES MESURES LINÉAIRES ET PONCTUELLES	LES RESSOURCES GÉNÉTIQUES PROTÉGÉES
• 39 territoires PAEC • 1 773 contrats 1 127 bénéficiaires • 1,6 : moyenne de contractualisation par bénéficiaire • 8% des exploitations régionales ont bénéficié des MAEC	• 32,7 M€ mobilisés entre 2015 et 2019 • 18,73 M€ mobilisés en 2014 • 47% investi en mesures système • 41 % investi en mesures localisées • 10 % investi en API, PRM, PRV • 88 % de la maquette MAEC initiale consommée	• 49 708 ha engagés • 6 % SAU régionale engagée • 59 % des surfaces MAEC engagées avec mesures système • 51 % de l'objectif surface du PDR atteint	• 122 km de haies, ripisylves, fossés et canaux entretenus • 18 mares restaurées	• 22 681 colonies installées • 65 % des colonies régionales • 797 UGB de races menacées protégées

Dans l'ex-région Limousin entre 2015 et 2019 les MAEC ont concerné 1127 exploitants qui se sont engagés dans le cadre de 1773 contrats. L'ensemble des mesures mobilise plus de 32,7 M €, sur une surface de plus de 49 000 ha soit l'équivalent de 6% de la SAU de l'ex-Région Limousin.

Les mesures systèmes SPE représentent 16,5% des contrats, 79% des surfaces engagées MAEC et ont mobilisé 46,6 % des ressources financières. En comparaison, les mesures SHP sont marginales car elles ne représentent qu'1,5% des surfaces engagées, 0,5% des contrats et 0,7% des ressources financières mobilisées.

Les mesures SPE en Limousin ont eu pour objectif de faire évoluer les pratiques dans les exploitations d'élevage bovins viande à orientation herbagère afin de favoriser une finition vertueuse des productions de viandes dans un cadre de pratiques agronomiques innovantes, tout en conservant une sole en herbe importante et en développant l'autonomie alimentaire. La mesure a aussi assuré le maintien des pratiques déjà favorables dans des zones où il existe un risque avéré de disparition des systèmes naisseurs/finisseurs « herbagers » au profit de systèmes de grandes cultures avec abandon de l'élevage ou systèmes spécialisés engraisseurs reposant sur des modèles « intensifs » non herbagers (avec un haut niveau de concentrés achetés), de phénomènes de déprise

agricole, et en montagne, de systèmes spécialisés naisseurs entraînant l'abandon de cultures céréalières et fourragères hors herbe ayant un impact négatif en terme de réservoir de biodiversité et de pratiques agronomiques équilibrées. Les mesures SPE ont participé à l'enjeu « 5E - Promouvoir la conservation et la séquestration du carbone ».

Les mesures localisées surfaciques représentent 61% des contrats, 40% des surfaces et 40% des ressources financières mobilisées. 15 combinaisons de TO de MAEC localisées surfaciques couvrent 39% des surfaces MAEC et représentent 98% des surfaces occupées par les mesures localisées surfaciques. Il s'agit principalement de mesures visant à améliorer la gestion de l'eau en vue d'assurer : la gestion des prairies et milieux humides, l'absence de fertilisation ou d'amendement et l'ajustement du pâturage ou l'absence de pâturage hivernal. Les mesures ont aussi participé à l'enjeu « 4A - Restaurer, préserver et renforcer la biodiversité », à travers les mesures visant à garantir l'absence de fertilisation sur prairies ou le maintien de la richesse floristique des prairies permanentes.

Les mesures linéaires et ponctuelles ont principalement permis l'entretien des haies et des ripisylve. Le TO LINEA_01 « Entretien des haies » a été ouvert uniquement lors des campagnes de 2015 et 2016 et a permis d'entretenir et restaurer 47,5 km de haies avec espèces autochtones. L'entretien de ripisylve à travers le MAEC (LINEA_03) a permis dans un territoire comme le « Bassin versant Gorre amont » de répondre aux problématiques de l'arasement et sur traitement des ripisylves avec la contractualisation et la mise en place d'un plan de gestion.

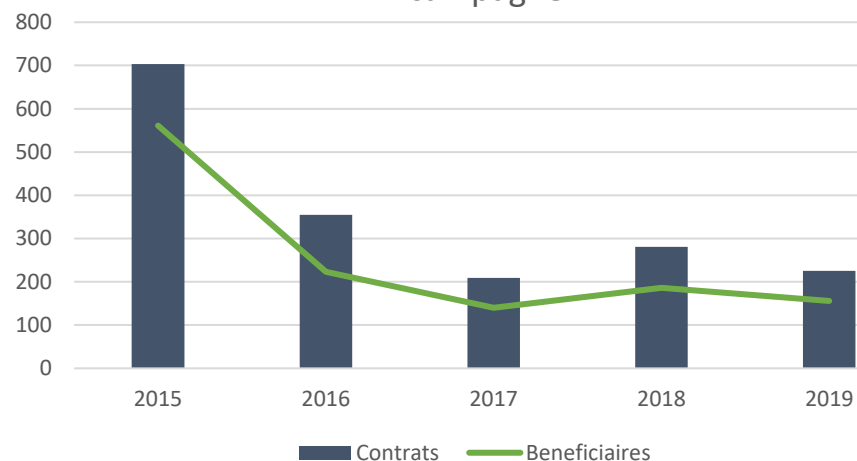
Les mesures API, PRM et PRV ont mobilisé ensemble environ 3,2 M € en soutenant : 69 apiculteurs et environ 22 700 colonies d'abeilles, 106 éleveurs et 797 UGB de races animales à risque de disparition. En Limousin, sont éligibles les races animales menacées de disparition du répertoire joint au Cadre National. Pour les deux mesures utilisées, il n'y a pas de plafond.

Globalement les mesures ont été financées à 69% par le FEADER, à 16% par l'État et à 13% par l'AE LOIRE-BRETAGNE qui a cofinancé, dans les territoires à enjeu eau, les mesures visant à l'entretien des ripisylves et les mesures localisées surfaciques pour améliorer la gestion de prairies humides, la gestion des milieux humides et, la réduction des traitements herbicides et hors herbicides. La Région Nouvelle-Aquitaine a cofinancé les mesures API à hauteur de 12,5% et la PRM à hauteur de 25%.

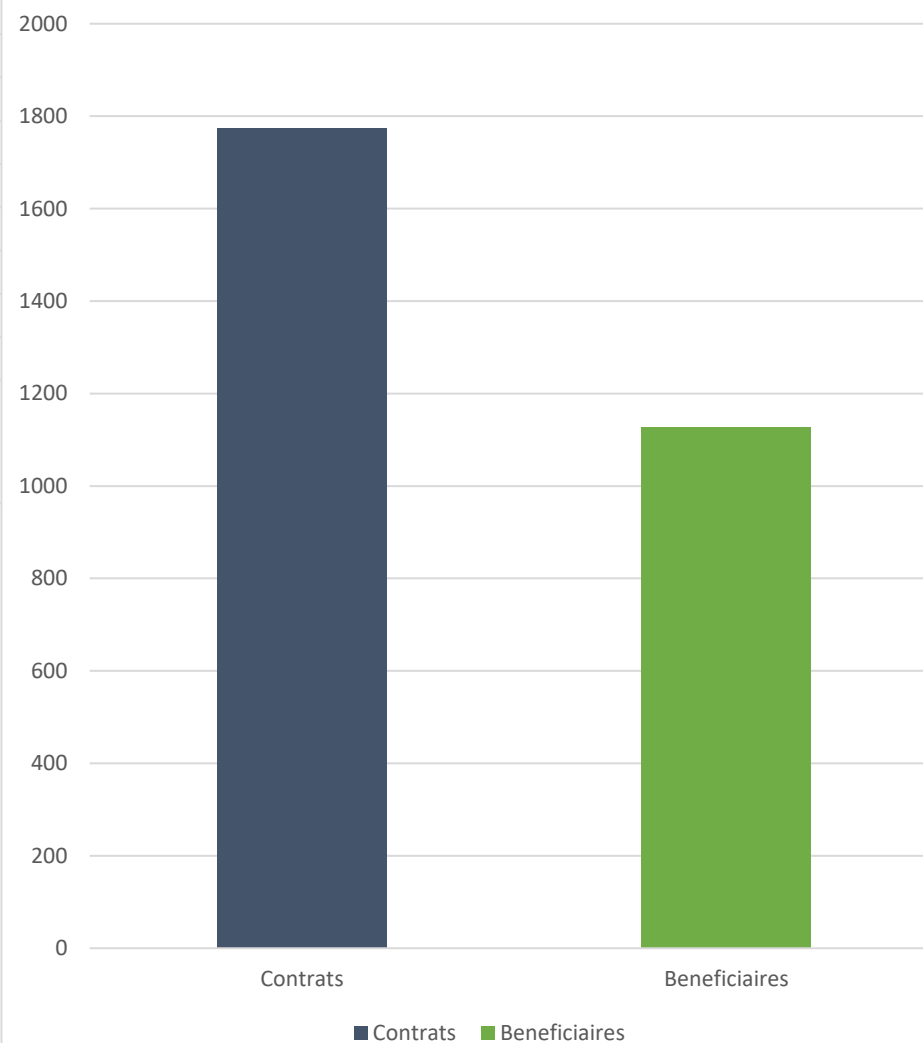
15 combinaisons de mesures représentent 96% des dépenses, notamment les mesures systèmes SPE et à un moindre degré les SHP, les API et PRM, les mesures visant à la gestion des milieux humides avec ajustement du pâturage ou absence de pâturage en hiver, l'absence de fertilisation, l'entretien des ripisylves et le maintien de la richesse floristique d'une prairie.

Les bénéficiaires et les contrats MAEC

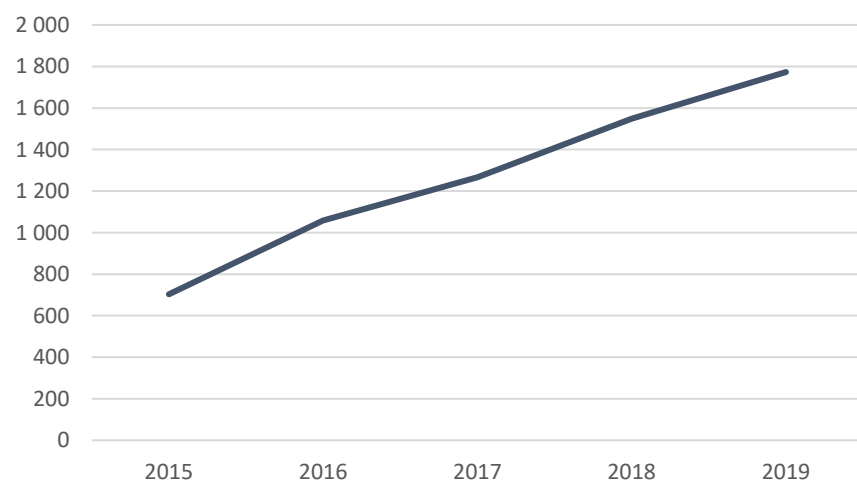
Nombre des contrats et bénéficiaires par campagne



Total des contrats et bénéficiaires



Evolution du nombre de contrats cumulé



Les contrats

Territoires	2015	2016	2017	2018	2019	Total général
LI_1108-Landes et Pelouses serpentini- coles du Sud Corrèzien	2					2
LI_1111-Vallée de la Vézère d'Uzerche à la limite départementale	2					2
LI_1121-Ruisseau du Moulin Vignols	1	1				2
LI_1124-Site Natura 2000 - Etang de Landes / Bassin de Gouzon	4	12			1	17
LI_1130-Gorges de la Grande Creuse		10				10
LI_1133-Etangs du Nord de la Haute Vienne			5			5
LI_1135-Tourbière de la source du Ruisseau des Dauges	5	2				7
LI_1137- Pelouses et landes serpentini- coles du sud de la Haute-Vienne	1					1
LI_1138-Etang de la Pouge	6					6
LI_1141-Mine de Chabannes		8				8
LI_1146-Vallée du Taurion et affluents	19				1	20
LI_1147-Vallée de la Gartempe et ses affluents	43	27	17			87
LI_BVBE-BASSINS VERSANTS DE L'ASSE, LA BENAIZE, LE NARABLON ET LE SALLERON				20	29	49
LI_BVBR-BASSIN VERSANT DE LA BRIANCE			20	38	36	94
LI_BVCA-Bassin versant de la Creuse médiane					8	8
LI_BVGA-Bassin Versant de la gartempe	2	59	36	24		121
LI_BVMA-Bassin versant des Martinats	11	1	2			14
LI_BVSE-Bassin versant de la Sédelle		50	9	2		61
LI_BVVM-Bassins versants Vienne Moyenne	6	33	23	26		88
LI_CERE-Vallée de la Cère				1		1
LI_CHAV-Bassin versant de la Ramade	7	10				17
LI_CTV1-BASSIN VERSANT DE LA VIENNE AMONT 1				60	17	77
LI_CTV2-Bassin Versant Vienne Amont 2				24	27	51
LI_CTV3-BASSIN VERSANT DE LA VIENNE AMONT 3				6	34	40
LI_CTVA-CTVA Monts et Barrages	5					5

LI_D019-SPE finition 19	14	2				16
LI_D023-SPE finition 23	98	5				103
LI_D087-SPE finition 87	173					173
LI_DRON-Réseau hydrographique de la haute Dronne		3	3		2	8
LI_GGHV-Bassins versants de la Gorre et Graine aval Haute Vienne				23	3	26
LI_GORR-Bassin versant de la Gorre amont	12	17	17	3	9	58
LI_GRAI-Bassin versant de la Graine Amont		30	1	4		35
LI_HDRO-Réseau hydrographique de la haute Dronne	5	4	3		4	16
LI_LAND-Landes sèches du plateau de Millevaches hors Natura 2000	11	1	3	2	1	18
LI_MPME-Moules perlières sur la Méouzette	1	2				3
LI_NATU-Réseau de sites Natura 2000 du PNR Millevaches	182	26	33	7	12	260
LI_PERD-Site Protection de la perdrix et des oiseaux de Plaine		10				10
LI_PL87-PNR Périgord Limousin - Haute-Vienne				1	1	2
LI_PNRM-PNR Millevaches mesure système « herbager et pastoral » individuelle				4	2	6
Total général	610	313	172	245	187	1527

Tableau 23 Nombre de contrats engagés par territoire et par campagne en Li

Dispositif	2015	2016	2017	2018	2019	Total 2015-2019	Total % 2015-2019
API	42	18	14	10	20	104	5,87%
MAEC localisées linéaires ou ponctuelles	46	62	13	13	1	135	7,61%
MAEC localisées surfaciques	279	244	159	227	183	1 092	61,59%
MAEC systèmes herbagers et pastoraux	0	0	0	5	3	8	0,45%
MAEC système polyculture élevage	285	7	0	0	0	292	16,47%
PRM	51	24	23	26	18	142	8,01%
Total général	703	355	209	281	225	1 773	100,00%

Tableau 24 Nombre des contrats par type de dispositif et par campagne en Li

Enjeux	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	Total général
4A - Restaurer, préserver et renforcer la biodiversité	387	168	112	54	64	785
4B - Améliorer la gestion de l'eau	31	180	97	227	161	696
5E - Promouvoir la conservation et la séquestration du carbone	285	7				292
Total général	703	355	209	281	225	1 773

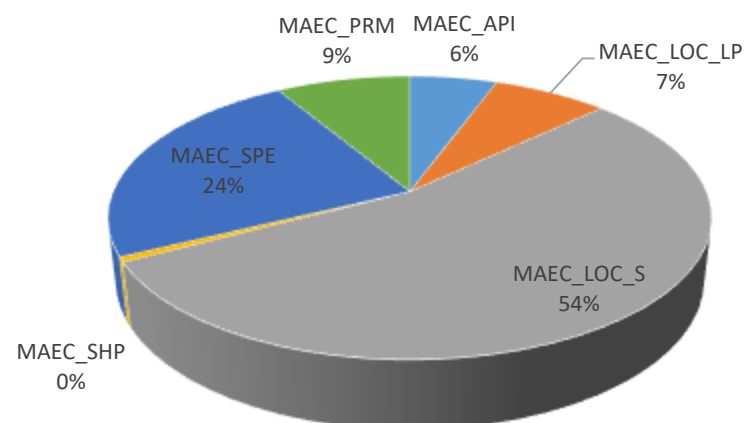
Tableau 25 Nombre de contrats par enjeux et par campagne en Li

Les bénéficiaires

Bénéficiaires	2015	2016	2017	2018	2019	Total 2015-2019
LI	561	223	140	186	156	1127

Tableau 26 Nombre des bénéficiaires par campagne en Li

Répartition des bénéficiaires par type de dispositif en LI

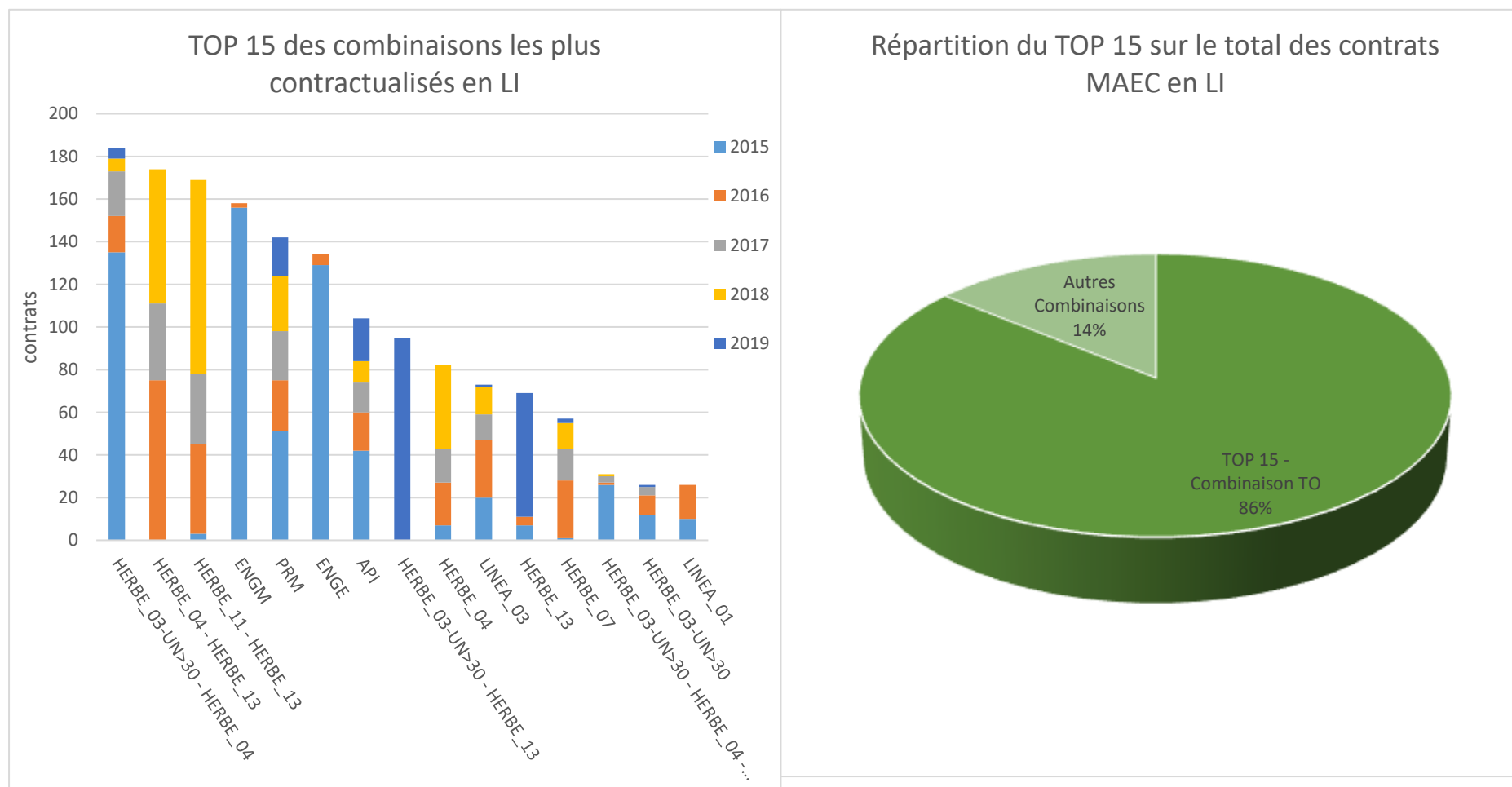


Les combinaisons des TO les plus contractualisés

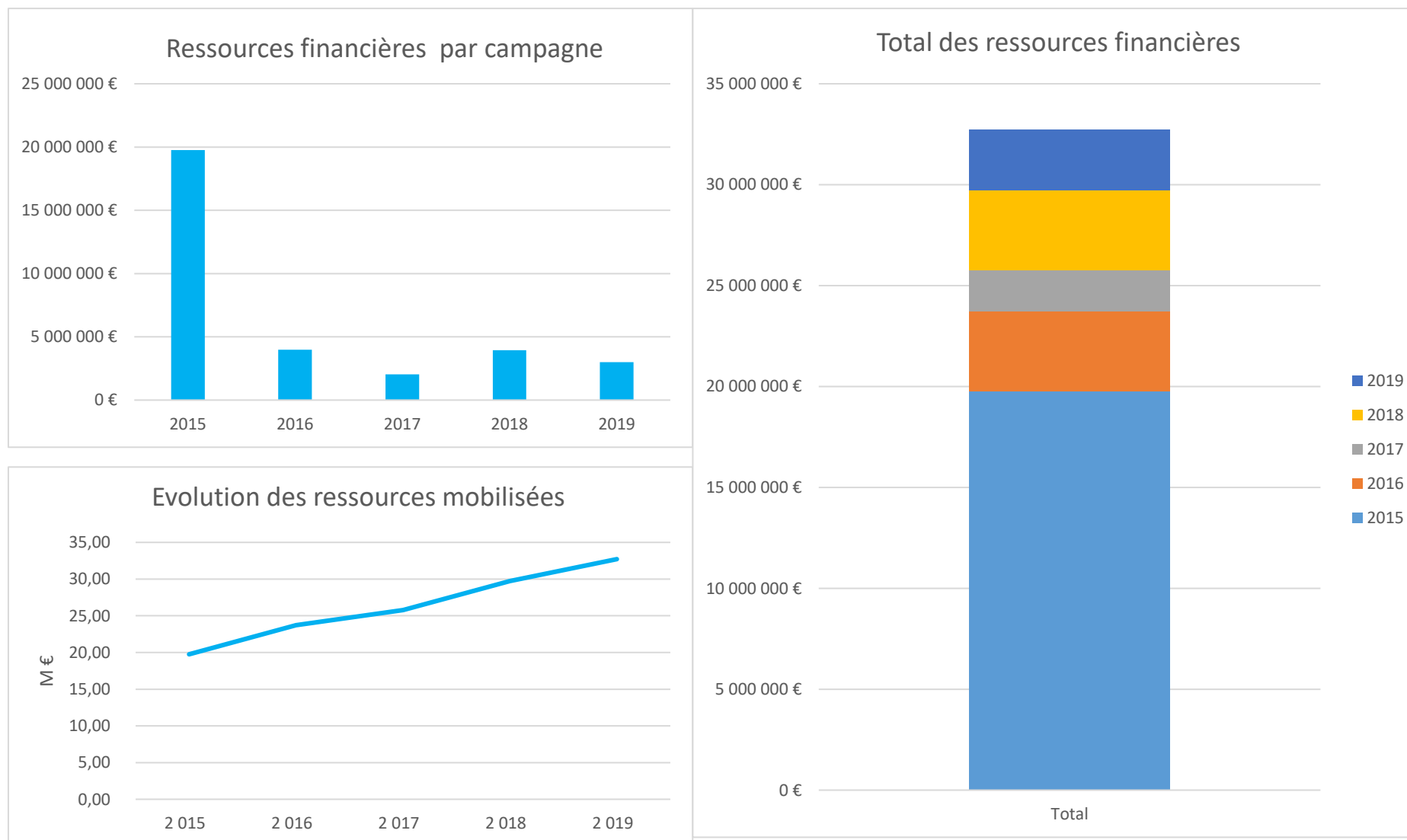
Combinaison de TO	2015	2016	2017	2018	2019	Total
HERBE_03-UN>30 - HERBE_04						
Absence de fertilisation sur prairies et ajustement du pâturage	135	17	21	6	5	184
HERBE_04 - HERBE_13						
Gestion des milieux humides et ajustement du pâturage	0	75	36	63	0	174
HERBE_11 - HERBE_13						
Gestion des milieux humides et absence de pâturage en hiver	3	42	33	91	0	169
ENGM						
SPE Finition dominante élevage Maintien	156	2	0	0	0	158
PRM						
Protection des races menacées	51	24	23	26	18	142
ENGE						
SPE Finition dominante élevage Evolution	129	5	0	0	0	134
API						
Amélioration du potentiel pollinisateur	42	18	14	10	20	104
HERBE_03-UN>30 - HERBE_13						
Gestion des milieux humides sans fertilisation	0	0	0	0	95	95
HERBE_04						
Ajustement du pâturage sur prairies	7	20	16	39	0	82
LINEA_03						
Entretien et restauration des ripisylves	20	27	12	13	1	73
HERBE_13						
Gestion des milieux humides	7	4	0	0	58	69
HERBE_07						
Maintien de la richesse floristique d'une prairie	1	27	15	12	2	57
HERBE_03-UN>30 - HERBE_04 - OUVERT02						
Gest milieux humides et absence de fertilisation et ajust du pâturage	26	1	3	1	0	31
LINEA_01						

Entretien de haies	10	16	0	0	0	26
HERBE_03-UN>30						
Absence de fertilisation sur prairies	12	9	4	0	1	26
Total général	599	287	177	261	200	1524

Tableau 27 Nombre de contrats engagés par le TOP 15 des combinaisons des TO plus contractualisées en LI



Les ressources financières mobilisées pour les MAEC



Les ressources financières mobilisées

Territoires	2015	2016	2017	2018	2019	Total général
LI_1108-Landes et Pelouses serpentinielles du Sud Corrèzien	10 872					10 872
LI_1111-Vallée de la Vézère d'Uzerche à la limite départementale	18 848					18 848
LI_1121-Ruisseau du Moulin Vignols	20 336	3 251				23 587
LI_1124-Site Natura 2000 - Etang de Landes / Bassin de Gouzon	18 275	85 036			16 395	119 706
LI_1130-Gorges de la Grande Creuse		8 705				8 705
LI_1133-Etangs du Nord de la Haute Vienne			15 482			15 482
LI_1135-Tourbière de la source du Ruisseau des Dauges	40 382	19 132				59 514
LI_1137- Pelouses et landes serpentinielles du sud de la Haute-Vienne	15 294					15 294
LI_1138-Etang de la Pouge	19 724					19 724
LI_1141-Mine de Chabannes		20 711				20 711
LI_1146-Vallée du Taurion et affluents	73 883				2 454	76 337
LI_1147-Vallée de la Gartempe et ses affluents	177 548	78 998	44 217			300 764
LI_BVBE-BASSINS VERSANTS DE L'ASSE, LA BENAIZE, LE NARABLON ET LE SALLERON				504 575	439 842	944 417
LI_BVBR-BASSIN VERSANT DE LA BRIANCE			209 316	433 914	408 557	1 051 788
LI_BVCA-Bassin versant de la Creuse médiane					139 556	139 556
LI_BVGA-Bassin Versant de la gartempe	58 870	864 298	634 216	568 387		2 125 771
LI_BVMA-Bassin versant des Martinats	60 369	1 814	13 819			76 002
LI_BVSE-Bassin versant de la Sédelle		743 603	41 174	19 051		803 828
LI_BVVM-Bassins versants Vienne Moyenne	28 494	570 603	337 540	348 172		1 284 809
LI_CERE-Vallée de la Cère				1 932		1 932
LI_CHAV-Bassin versant de la Ramade	181 254	66 066				247 320
LI_CTV1-BASSIN VERSANT DE LA VIENNE AMONT 1				817 717	142 051	959 768
LI_CTV2-Bassin Versant Vienne Amont 2				455 266	406 188	861 454
LI_CTV3-BASSIN VERSANT DE LA VIENNE AMONT 3				58 985	558 328	617 313
LI_CTVA-CTVA Monts et Barrages	15 014					15 014

LI_D019-SPE finition 19	648 707	114 441				763 147
LI_D023-SPE finition 23	5 801 195	388 778				6 189 973
LI_D087-SPE finition 87	8 301 359					8 301 359
LI_DRON-Réseau hydrographique de la haute Dronne		8 606	11 695		5 768	26 069
LI_GGHV-Bassins versants de la Gorre et Graine aval Haute Vienne				116 874	9 417	126 291
LI_GORR-Bassin versant de la Gorre amont	22 452	106 196	120 999	26 334	85 367	361 348
LI_GRAI-Bassin versant de la Graine Amont		226 898	4 301	4 701		235 900
LI_HDRO-Réseau hydrographique de la haute Dronne	31 505	11 721	7 215		7 408	57 849
LI_LAND-Landes sèches du plateau de Millevaches hors Natura 2000	46 166	7 741	14 605	36 023	713	105 248
LI_MPME-Moules perlières sur la Méouzette	9 876	7 441				17 316
LI_NATU-Réseau de sites Natura 2000 du PNR Millevaches	2 656 232	147 360	254 304	46 983	91 913	3 196 793
LI_PERD-Site Protection de la perdrix et des oiseaux de Plaine		113 960				113 960
LI_PL87-PNR Périgord Limousin - Haute-Vienne				6 045	47 530	53 574
LI_PNRM-PNR Millevaches mesure système « herbager et pastoral » individuelle				151 341	19 950	171 291
Total général	18 256 655	3 595 359	1 708 883	3 596 300	2 381 437	29 538 634

Tableau 28 Ressources financières (en €) mobilisées par territoire et par campagne en LI

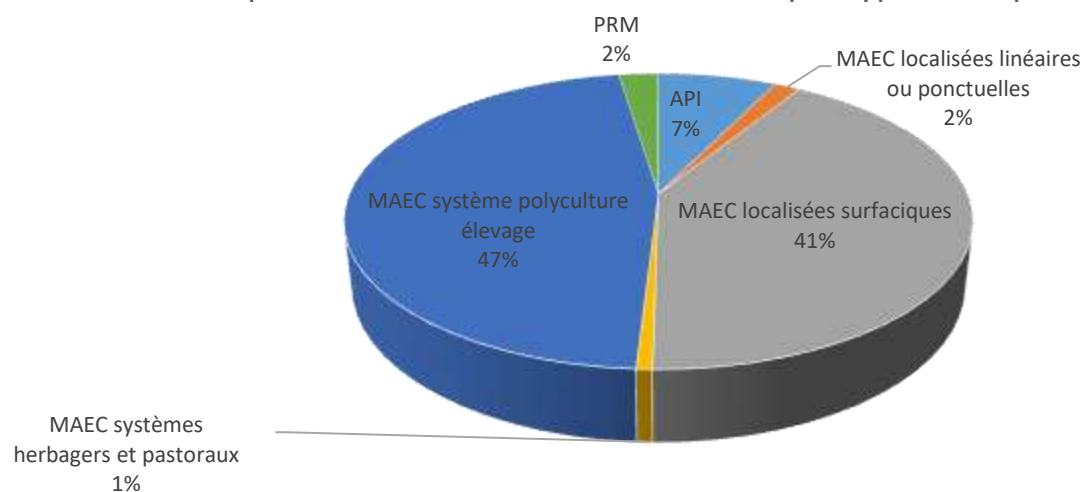
Dispositif	2015	2016	2017	2018	2019	Total 2015-2019	Total % 2015-2019
API	1 154 160	305 340	217 980	233 940	470 085	2 381 505	7,3%
MAEC localisées linéaires ou ponctuelles	213 846	175 335	37 885	83 271	2 454	512 791	1,6%
MAEC localisées surfaciques	3 291 549	2 916 806	1 670 998	3 355 643	2 311 503	13 546 499	41,4%
MAEC systèmes herbagers et pastoraux	0	0	0	157 386	67 479	224 865	0,7%
MAEC système polyculture élevage	14 751 260	503 219	0	0	0	15 254 479	46,6%
PRM	340 950	80 450	116 200	118 250	141 450	797 300	2,4%
Total général	19 751 765	3 981 149	2 043 063	3 948 490	2 992 972	32 717 439	100,0%

Tableau 29 Ressources mobilisées (en €) par type de dispositif et par campagne en LI

Enjeux	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	Total général
4A - Restaurer, préserver et renforcer la biodiversité	4 656 504	932 361	727 945	602 595	824 595	7 744 001
4B - Améliorer la gestion de l'eau	344 001	2 545 569	1 315 118	3 345 895	2 168 376	9 718 959
5E - Promouvoir la conservation et la séquestration du carbone	14 751 260	503 219				15 254 479
Total général	19 751 765	3 981 149	2 043 063	3 948 490	2 992 972	32 717 439

Tableau 30 Ressources mobilisées (en €) par type de enjeu et par campagne en Li

Répartition des ressources mobilisées par type de dispositif



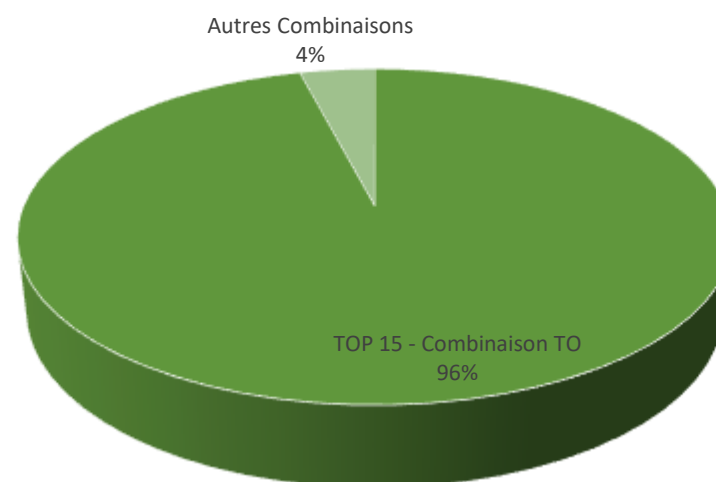
Les combinaisons des TO les plus financées

Combinaison de TO	2015	2016	2017	2018	2019	Total
ENGE						
SPE Finition dominante élevage Evolution	8 336 807	388 778	0	0	0	8 725 585
ENGM						
SPE Finition dominante élevage Maintien	6 414 454	114 441	0	0	0	6 528 895
HERBE_11 - HERBE_13						
Gestion des milieux humides et absence de pâturage en hiver	39 179	706 242	563 708	2 065 228	0	3 374 357
HERBE_04 - HERBE_13						
Gestion des milieux humides et ajustement du pâturage	0	1 545 943	609 443	847 240	0	3 002 626
HERBE_03-UN>30 - HERBE_04						
Absence de fertilisation sur prairies et ajustement du pâturage	2 247 293	90 071	119 920	32 047	2 935	2 492 265
API						
Amélioration du potentiel pollinisateur	1 154 160	305 340	217 980	233 940	470 085	2 381 505
HERBE_03-UN>30 - HERBE_13						
Gestion des milieux humides sans fertilisation	0	0	0	0	1 621 399	1 621 399
PRM						
Protection des races menacées	340 950	80 450	116 200	118 250	141 450	797 300
HERBE_13						
Gestion des milieux humides	181 254	45 654	0	0	504 174	731 082
HERBE_04						
Ajustement du pâturage sur prairies	54 336	65 474	90 268	282 017	0	492 095
LINEA_03						
Entretien et restauration des ripisylves	131 916	84 629	33 410	83 271	2 454	335 680
HERBE_03-UN>30 - HERBE_11 - HERBE_13						
Gest milieux humides et absence ferti et absence de pâturage en hiver	109 323	25 094	114 240	0	18 229	266 886
SHP_01_risque1						
SHP individuelle	0	0	0	157 386	67 479	224 865
HERBE_03-UN>30 - HERBE_09						

Amélioration de la gestion pastorale et absence de fertilisation	215 202	1 998	4 089	0	0	221 290
HERBE_07						
Maintien de la richesse floristique d'une prairie	1 601	91 232	54 792	44 755	1 967	194 347
Total général	19 226 474	3 545 346	1 924 050	3 864 134	2 830 172	31 390 176

Tableau 31 Ressources financières (en €) mobilisées par le TOP 15 des combinaisons des TO plus financés en LI

Répartition de la TOP 15 des combinaisons de TO les plus financées sur le total des ressources financières MAEC en LI



Les financeurs

Financier	2015	2016	2017	2018	2019	Total 2015-2019	Total % 2015-2019
AE ADOUR-GARONNE	0,05	0,03	0,00	0,00	0,00	0,08	0,3%
AE LOIRE-BRETAGNE	0,07	1,21	0,68	1,40	0,81	4,18	12,8%
FEDERATION CHASSEURS CREUSE	0,00	0,03	0,00	0,00	0,00	0,03	0,1%
Région NA	0,24	0,06	0,06	0,07	0,09	0,52	1,6%
ETAT-MAA	4,61	0,30	0,11	0,08	0,11	5,21	15,9%
UE-FEADER	14,78	2,34	1,19	2,40	1,98	22,69	69,3%
Total général	19,75	3,98	2,04	3,95	2,99	32,72	100%

Tableau 32 Ressources mobilisées (en M€) par financeur et par campagne en LI

Territoires	AE ADOUR-GARONNE	AE LOIRE-BRETAGNE	Région NA	FEDERATION CHASSEURS CREUSE	ETAT-MAA	UE-FEADER	Total général
LI_1108-Landes et Pelouses serpentiniques du Sud Corrèzien	0	0	0	0	2 718	8 154	10 872
LI_1111-Vallée de la Vézère d'Uzerche à la limite départementale	0	0	0	0	4 712	14 136	18 848
LI_1121-Ruisseau du Moulin Vignols	0	0	0	0	5 897	17 691	23 587
LI_1124-Site Natura 2000 - Etang de Landes / Bassin de Gouzou	0	0	0	0	29 927	89 780	119 706
LI_1130-Gorges de la Grande Creuse	0	0	0	0	2 176	6 528	8 705
LI_1133-Etangs du Nord de la Haute Vienne	0	0	0	0	3 871	11 612	15 482
LI_1135-Tourbière de la source du Ruisseau des Dagues	0	0	0	0	14 879	44 635	59 514

LI_1137- Pelouses et landes serpentini- du sud de la Haute-Vienne	0	0	0	0	3 823	11 470	15 294
LI_1138-Etang de la Pouge	0	0	0	0	4 931	14 793	19 724
LI_1141-Mine de Chabannes	0	0	0	0	5 178	15 533	20 711
LI_1146-Vallée du Taurion et affluents	0	0	0	0	19 085	57 252	76 337
LI_1147-Vallée de la Gartempe et ses affluents	0	0	0	0	75 192	225 572	300 764
LI_BVBE-BASSINS VERSANTS DE L'ASSE, LA BENAIZE, LE NARABLON ET LE SALLERON	0	347 036	0	0	0	597 380	944 417
LI_BVBR-BASSIN VERSANT DE LA BRIANCE	0	449 556	0	0	0	602 233	1 051 788
LI_BVCA-Bassin versant de la Creuse médiane	0	51 636	0	0	0	87 920	139 556
LI_BVGA-Bassin Versant de la gartempe	0	991 490	0	0	0	1 134 281	2 125 771
LI_BVMA-Bassin versant des Martinats	0	32 262	0	0	2 876	40 864	76 002
LI_BVSE-Bassin versant de la Sédelle	0	402 076	0	0	0	401 752	803 828
LI_BVVM-Bassins versants Vienne Moyenne	0	619 701	0	0	0	665 108	1 284 809
LI_CERE-Vallée de la Cère	0	0	0	0	483	1 449	1 932
LI_CHAV-Bassin versant de la Ramade	78 360	0	0	0	0	168 960	247 320
LI_CTV1-BASSIN VERSANT DE LA VIENNE AMONT 1	0	389 838	0	0	0	569 930	959 768
LI_CTV2-Bassin Versant Vienne Amont 2	0	362 886	0	0	0	498 568	861 454
LI_CTV3-BASSIN VERSANT DE LA VIENNE AMONT 3	0	236 086	0	0	0	381 227	617 313
LI_CTVA-CTVA Monts et Barrages	0	3 489	0	0	2 010	9 516	15 014
LI_D019-SPE finition 19	0	0	0	0	190 787	572 360	763 147
LI_D023-SPE finition 23	0	0	0	0	1 547 496	4 642 477	6 189 973
LI_D087-SPE finition 87	0	0	0	0	2 075 344	6 226 015	8 301 359
LI_DRON-Réseau hydrographique de la haute Dronne	0	0	0	0	6 517	19 552	26 069
LI_GGHV-Bassins versants de la Gorre et Graine aval Haute Vienne	0	61 945	0	0	0	64 346	126 291

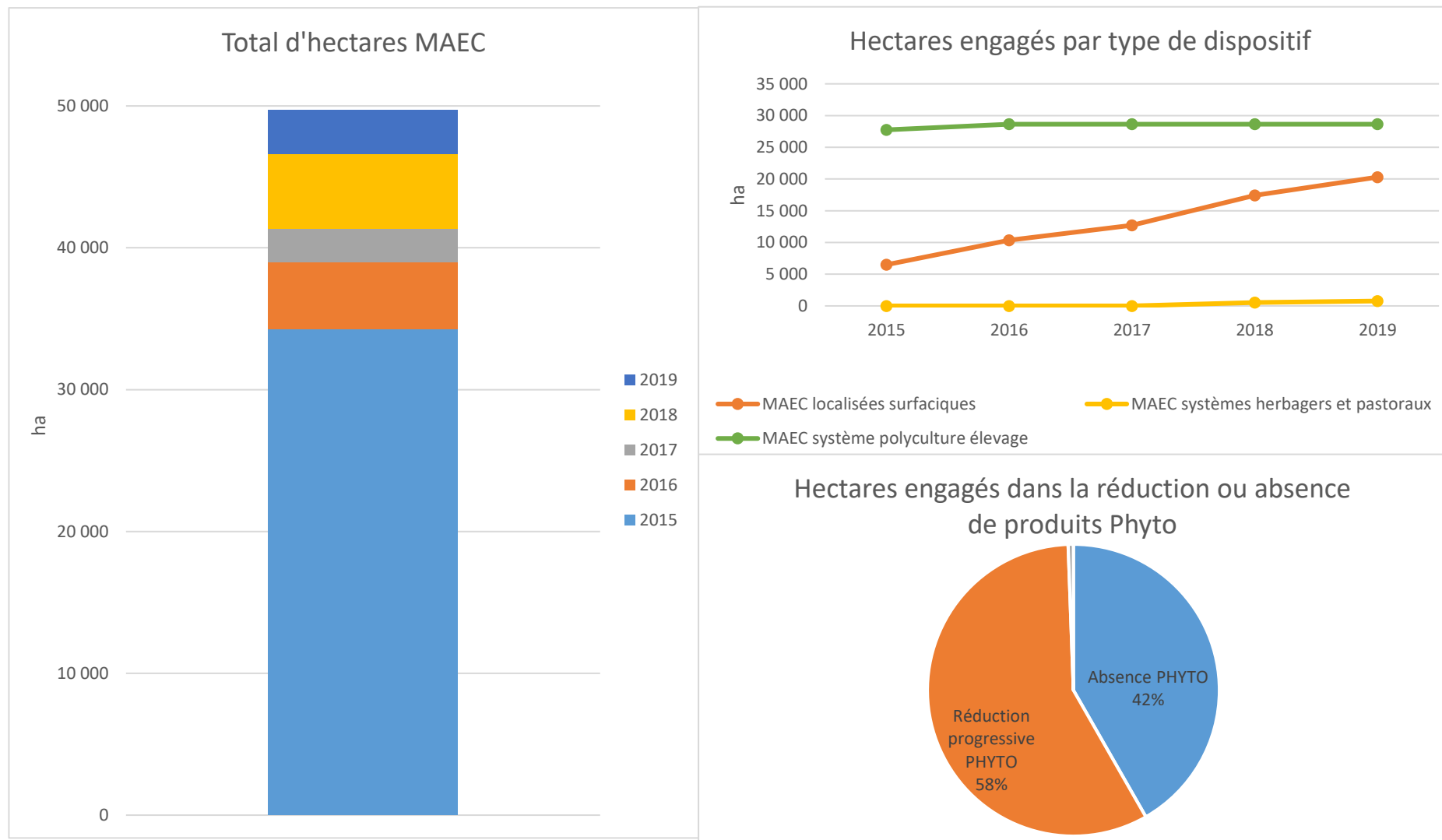
LI_GORR-Bassin versant de la Gorre amont	0	113 733	0	0	27 939	219 676	361 348
LI_GRAI-Bassin versant de la Graine Amont	0	117 998	0	0	0	117 901	235 900
LI_HDRO-Réseau hydrographique de la haute Dronne	0	0	0	0	14 463	43 386	57 849
LI_LAND-Landes sèches du plateau de Millevaches hors Natura 2000	0	0	26 312	0	0	78 936	105 248
LI_MPME-Moules perlières sur la Méouzette	4 329	0	0	0	0	12 987	17 316
LI_NATU-Réseau de sites Natura 2000 du PNR Millevaches	0	0	0	0	799 203	2 397 590	3 196 793
LI_PERD-Site Protection de la perdrix et des oiseaux de Plaine	0	0	0	28 490	21 367	64 102	113 960
LI_PL87-PNR Périgord Limousin - Haute-Vienne	0	0	0	0	13 394	40 181	53 574
LI_PNRM-PNR Millevaches mesure système « herbager et pastoral » individuelle	0	0	0	0	42 823	128 468	171 291
Total général	82 689	4 179 732	26 312	28 490	4 917 089	20 304 322	29 538 634

Tableau 33 Ressources mobilisées (en €) par financeur et par territoire en LI

Dispositifs	UE-FEADER	ETAT-MAA	Région NA	AE ADOUR-GARONNE	AE LOIRE-BRETAGNE	FEDERATION CHASSEURS CREUSE	Total général
MAEC_API	1,79	0,30	0,30	0,00	0,00	0,00	2,38
MAEC_LOC_LP	0,34	0,08	0,00	0,00	0,09	0,00	0,51
MAEC_LOC_S	8,35	0,97	0,03	0,08	4,09	0,03	13,55
MAEC_PRM	0,60	0,00	0,20	0,00	0,00	0,00	0,80
MAEC_SHP	0,17	0,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,22
MAEC_SPE	11,44	3,81	0,00	0,00	0,00	0,00	15,25
Total général	22,69	5,21	0,52	0,08	4,18	0,03	32,72

Tableau 34 Ressources mobilisées (en M€) par type de dispositif et par financeur en LI

Les surfaces MAEC



Les surfaces engagées

Territoires	2015	2016	2017	2018	2019	Total général
LI_1108-Landes et Pelouses serpentinielles du Sud Corrèzien	10					10
LI_1111-Vallée de la Vézère d'Uzerche à la limite départementale	21					21
LI_1121-Ruisseau du Moulin Vignols	23					23
LI_1124-Site Natura 2000 - Etang de Landes / Bassin de Gouzon	31	61			15	107
LI_1130-Gorges de la Grande Creuse		10				10
LI_1133-Etangs du Nord de la Haute Vienne			15			15
LI_1135-Tourbière de la source du Ruisseau des Dagues	44	19				63
LI_1137- Pelouses et landes serpentinielles du sud de la Haute-Vienne	32					32
LI_1138-Etang de la Pouge	45					45
LI_1141-Mine de Chabannes		33				33
LI_1146-Vallée du Taurion et affluents	97					97
LI_1147-Vallée de la Gartempe et ses affluents	140	32	75			246
LI_BVBE-BASSINS VERSANTS DE L'ASSE, LA BENAIZE, LE NARABLON ET LE SALLERON				577	599	1 176
LI_BVBR-BASSIN VERSANT DE LA BRIANCE			375	830	505	1 711
LI_BVCA-Bassin versant de la Creuse médiane					173	173
LI_BVGA-Bassin Versant de la Gartempe	192	1 112	808	650		2 761
LI_BVMA-Bassin versant des Martinats	140	3	28			172
LI_BVSE-Bassin versant de la Sédelle		796	40	22		858
LI_BVVM-Bassins versants Vienne Moyenne	33	631	377	435		1 475
LI_CERE-Vallée de la Cère				4		4
LI_CHAV-Bassin versant de la Ramade	302	141				444
LI_CTV1-BASSIN VERSANT DE LA VIENNE AMONT 1				1 247	177	1 424
LI_CTV2-Bassin Versant Vienne Amont 2				494	491	986
LI_CTV3-BASSIN VERSANT DE LA VIENNE AMONT 3				95	698	793
LI_CTVA-CTVA Monts et Barrages	16					16
LI_D019-SPE finition 19	1 205	250				1 456

LI_D023-SPE finition 23	11 019	639				11 659
LI_D087-SPE finition 87	15 523					15 523
LI_DRON-Réseau hydrographique de la haute Dronne		17	12		10	40
LI_GGHV-Bassins versants de la Gorre et Graine aval Haute Vienne				151	13	164
LI_GORR-Bassin versant de la Gorre amont	51	178	200	32	94	555
LI_GRAI-Bassin versant de la Graine Amont		311	13	5		330
LI_HDRO-Réseau hydrographique de la haute Dronne	59	20	10		12	101
LI_LAND-Landes sèches du plateau de Millevaches hors Natura 2000	78	16	30	52	1	178
LI_MPME-Moules perlières sur la Méouzette	20	15				36
LI_NATU-Réseau de sites Natura 2000 du PNR Millevaches	5 157	243	388	118	74	5 980
LI_PERD-Site Protection de la perdrix et des oiseaux de Plaine		221				221
LI_PL87-PNR Périgord Limousin - Haute-Vienne				21	163	184
LI_PNRM-PNR Millevaches mesure système « herbager et pastoral » individuelle				519	68	588
Total général	34 238	4 750	2 370	5 253	3 097	49 708

Tableau 35 Nombre d'hectares par territoire et par campagne en Li

Dispositif	2015	2016	2017	2018	2019	Total 2015-2019	Total % 2015-2019
MAEC localisées surfaciques	6 490	3 860	2 370	4 713	2 866	20 299	40,84%
MAEC systèmes herbagers et pastoraux	0	0	0	540	232	772	1,55%
MAEC système polyculture élevage	27 747	890	0	0	0	28 637	57,61%
Total général	34 238	4 750	2 370	5 253	3 097	49 708	100,00%

Tableau 36 Nombre des hectares (ha) par type de dispositif et par campagne en Li

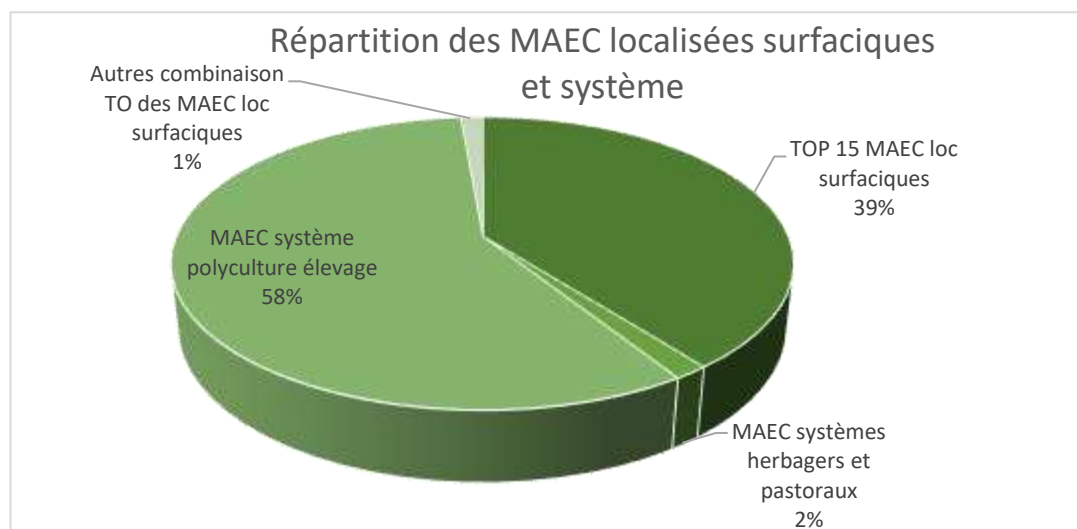
Enjeux	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	Total général
4A - Restaurer, préserver et renforcer la biodiversité	5 808	770	655	726	359	8 318
4B - Améliorer la gestion de l'eau	683	3 090	1 716	4 527	2 738	12 752
5E - Promouvoir la conservation et la séquestration du carbone	27 747	890				28 637
Total général	34 238	4 750	2 370	5 253	3 097	49 708

Tableau 37 Nombre de hectares engagés MAEC par enjeu et par campagne en Li

Absence-Réduction Phyto	2015	2016	2017	2018	2019	Total général
Absence PHYTO	6 466	3 614	2 347	5 251	3 066	20 743
Réduction progressive PHYTO	27 771	890	18			28 679
Total général	34 237	4 504	2 365	5 251	3 066	49 422

Tableau 38 Nombre d'hectares engagés dans l'absence-réduction de produits phytosanitaires en Li

Les combinaisons des TO représentant la plus grande superficie

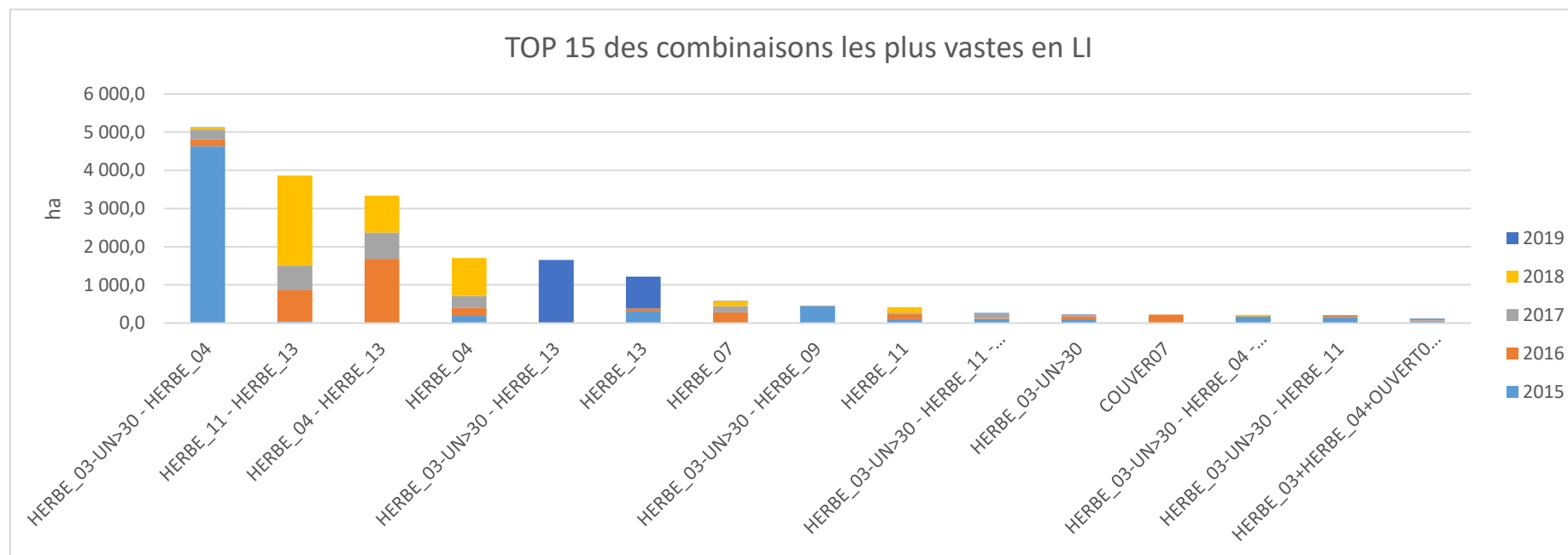


Les mesures système SHP et SPE sont engagées sur 60% des surfaces MAEC en LI, tandis que les 15 combinaisons de TO localisés surfaciques plus vastes (TOP 15 MAEC loc. surfaciques) en tableau 39 représentent 39% des surfaces. Les mesures système et le TOP 15 MAEC loc. surfaciques concernent 99% des surfaces MAEC en LI.

Combinaison de TO	2015	2016	2017	2018	2019	Total
HERBE_03-UN>30 - HERBE_04						
Absence de fertilisation sur prairies et ajustement du pâturage	4 633	179	246	66	6	5 130
HERBE_11 - HERBE_13						
Gestion des milieux humides et absence de pâturage en hiver	45	812	645	2 362	0	3 865
HERBE_04 - HERBE_13						
Gestion des milieux humides et ajustement du pâturage	0	1 685	688	960	0	3 332
HERBE_04						
Ajustement du pâturage sur prairies	184	208	319	997	0	1 707
HERBE_03-UN>30 - HERBE_13						
Gestion des milieux humides sans fertilisation	0	0	0	0	1 655	1 655
HERBE_13						
Gestion des milieux humides	302	76	0	0	840	1 218
HERBE_07						
Maintien de la richesse floristique d'une prairie	5	276	166	136	6	589

HERBE_03-UN>30 - HERBE_09						
Amélioration de la gestion pastorale et absence de fertilisation	444	4	8	0	0	456
HERBE_11						
Absence de pâturage en hiver sur prairies	104	133	38	143	0	418
HERBE_03-UN>30 - HERBE_11 - HERBE_13						
Gest milieux humides et absence ferti et absence de pâturage en hiver	111	26	116	0	10	263
HERBE_03-UN>30						
Absence de fertilisation sur prairies	99	80	45	0	2	226
COUVER07						
Création et entretien d'un couvert d'intérêt floristique ou faunistique	0	221	0	0	0	221
HERBE_03-UN>30 - HERBE_04 - OUVERT02						
Gest milieux humides et absence de fertilisation et ajust du pâturage	164	3	11	38	0	215
HERBE_03-UN>30 - HERBE_11						
Absence de fertilisation sur prairies et absence de pâturage en hiver	161	24	3	0	14	201
HERBE_03+HERBE_04+OUVERT01-UN>30						
Ouverture d'un milieu et absence de fertilisation et ajust du pâturage	35	33	18	0	27	113
Total général	6 286	3 760	2 304	4 701	2 560	19 611

Tableau 39 Nombre d'hectares engagés par le TOP 15 des combinaisons des TO (MAEC loc surfaciques) plus vastes en LI



Les MAEC linéaires et ponctuelles

Territoires	LINEA_01 Entretien de haies (mètres)	LINEA_02 Entretien d'arbres isolés ou en alignements (nombre d'éléments)	LINEA_03 Entretien et restauration des ripisylves (mètres)	LINEA_06 Entretien des fosses, canaux et rigoles (mètres)	LINEA_07 Restauration et/ou entretien de mares (nombre d'éléments)
LI_1108-Landes et Pelouses serpentinicoles du Sud Corrèzien			747		
LI_1121-Ruisseau du Moulin Vignols			765		
LI_1124-Site Natura 2000 - Etang de Landes / Bassin de Gouzou	7 365	15		128	
LI_1130-Gorges de la Grande Creuse	22	245	205		
LI_1141-Mine de Chabannes	456	47			
LI_1146-Vallée du Taurion et affluents	242	99	6 417		
LI_1147-Vallée de la Gartempe et ses affluents	34 189	2 979	5 165		18
LI_BVBR-BASSIN VERSANT DE LA BRIANCE			5 014		
LI_BVGA-Bassin Versant de la gartempe			1 462		
LI_BVMA-Bassin versant des Martinats			2 278		
LI_BVSE-Bassin versant de la Sédelle			3 221		
LI_BVVM-Bassins versants Vienne Moyenne			13 860		

LI_CTV1-BASSIN VERSANT DE LA VIENNE AMONT 1			2 498		
LI_CTV2-Bassin Versant Vienne Amont 2			5 425		
LI_CTVA-CTVA Monts et Barrages			1 592		
LI_GGHV-Bassins versants de la Gorre et Graine aval Haute Vienne			3 140		
LI_GORR-Bassin versant de la Gorre amont	3 089		5 842		
LI_GRAI-Bassin versant de la Graine Amont			5 482		
LI_HDRO-Réseau hydrographique de la haute Dronne			1 081		
LI_NATU-Réseau de sites Natura 2000 du PNR Millevaches	2 101		7 175	3 327	
Total général	47 464	3 385	71 369	3 455	18

Tableau 40 Quantité (mètres et nombre d'éléments) de MAEC linéaires et ponctuelles par territoire en LI

Type de TO	2015	2016	2017	2018	2019	Total général
LINEA_01						
Entretien de haies (mètres)	19 475	27 989				47 464
LINEA_02						
Entretien d'arbres isolés ou en alignements (nombre d'éléments)	1 943	1 442				3 385
LINEA_03						
Entretien et restauration des ripisylves (mètres)	27 134	19 276	7 315	17 158	486	71 369
LINEA_06						
Entretien des fosses, canaux et rigoles (mètres)	1 668	1 787				3 455
LINEA_07						

Restauration et/ou entretien de mares (nombre d'éléments)	4	8	6			18
Total général (mètres)	48 277	49 052	7 315	17 158	486	122 288
Total général (nombre d'éléments)	1 947	1 450	6	0	0	3 403

Tableau 41 Quantité (mètres et nombre d'éléments) de MAEC linéaires et ponctuelles par campagne en LI

Les MAEC de protection des ressources génétiques

Type de TO	2015	2016	2017	2018	2019	Total général
MAEC_API (nombre de colonies)	10 992	2 908	2 076	2 228	4 477	22 681
MAEC_PRM (nombre d'UGB)	341	80	116	118	141	797

Tableau 42 Quantité de ressources génétiques engagées (colonies, UGB et hectares) par campagne en LI

7. POITOU-CHARENTES

Stratégie régionale de l'ex-Région Poitou-Charentes (extrait du PDR)

La qualité environnementale des territoires est un enjeu fort pour l'ex-Région Poitou-Charentes. Pour cela, sont privilégiées les formes d'agriculture qui, avec l'agroécologie, valorisent et accroissent les potentiels naturels de la diversité des végétaux et des animaux en préservant les ressources naturelles (air, eau, sols) et la biodiversité. Le PDR a participé à la réorientation des systèmes agricoles notamment par les mesures agro-environnementales et climatiques. L'ex-Région Poitou-Charentes dispose de territoires terrestres d'une richesse biologique remarquable avec notamment les zones de marais (marais charentais, marais poitevin), mais aussi des zones de vallées, de bocages et de plaines céréalières à fort enjeu pour les oiseaux (râle des genêts, busard cendré, outarde canepetière, ...). Ces espaces sont d'ailleurs pour la plupart intégrés au réseau Natura 2000 qui couvre 12,9% du territoire terrestre. En termes d'occupation du sol, les surfaces classées sont occupées en premier lieu par les zones humides (42%), puis par les espaces agricoles (38%), par les forêts (14%) et enfin par les zones ouvertes non agricoles comme les landes (2%) et les zones artificialisées (4%).

La présence d'importantes surfaces en prairies naturelles (200 000 ha, 11% de la SAU) est la garantie du maintien de la biodiversité dans les espaces agricoles. De même, le maillage bocager, présent de manière hétérogène dans la région et victime d'un déclin continu (35 000 km de haies ont disparu des années 1960 aux années 2000, source : Institut Atlantique d'Aménagement du Territoire 2009), assure des fonctions écologiques indispensables, notamment par son rôle de corridor écologique.

L'absence d'un pâturage extensif conduit à un abandon de ces milieux qui aboutit à une recolonisation végétale. Les landes, formations arbustives occupant des sols pauvres, à l'intérêt écologique majeur sont elles aussi en régression (leur surface a été divisée par 10 au cours du XXème siècle). L'évolution de ces milieux remarquables est intimement liée à celle de l'agriculture et particulièrement à la présence de l'élevage de plein air. L'augmentation continue de la taille des parcelles par arasement du maillage bocager, la disparition des prairies, et la simplification des assolements, constituent des menaces pour la diversité écologique du territoire.

Concernant la qualité de l'eau, 3 000 tonnes par an de matière active de pesticides sont utilisées en région et 80% du territoire est situé en zone vulnérable à la pollution diffuse par les nitrates d'origine agricole. La pollution aux nitrates est un problème récurrent. Chaque année, la qualité des rivières vis à vis de cette altération est classée médiocre à mauvaise sur l'ensemble du territoire.

Le Poitou-Charentes est exposé aux conséquences des changements climatiques avec une spécificité littorale du fait de l'accélération de l'augmentation du niveau moyen des océans avec un accroissement des risques : inondation, condition sanitaire, incendies et dépérissement des massifs forestiers, diminution importante de l'accès à l'eau.

Les mesures agro-environnementales et climatiques doivent encourager :

- le maintien voire la création dans certains secteurs de surfaces en herbe « qualitatives », prioritairement dans les zones de marais et de vallées alluviales, les zones de plaines céréalières, mais aussi dans les secteurs bocagers,
- le maintien et l'entretien d'éléments fixes du paysage (haies, arbres isolés principalement) constituant des habitats d'espèces et des corridors écologiques, quel que soit les secteurs,
- l'amélioration de la qualité de l'eau par la diminution d'utilisation d'intrants, la diversification des assolements dans les secteurs de plaine. La diversification des assolements est une des clés pour garantir la présence d'un cortège d'espèces animales et végétales varié dans les zones agricoles,
- la diminution des émissions en gaz à effet de serre et le piégeage du carbone dans les sols grâce au maintien des prairies permanentes,
- l'utilisation durable de la ressource en eau à travers l'adaptation des systèmes et pratiques agricoles, dans le cadre des objectifs fixés par la Directive Cadre sur l'Eau,
- le maintien de la diversité génétique tant animale que végétale,
- des pratiques agricoles favorables à la survie des insectes pollinisateurs.

Pour la mise en œuvre des MAEC l'ex-Région Poitou-Charentes a initialement mis au budget du PDR une maquette de 171 311 761 € pour la période 2014-2020. La maquette est modifiée au cours des années à 177 578 428 € et représente aujourd'hui 19,5% du budget du total du PDR.

Dans le PDR de l'ex-Région Poitou-Charentes des indicateurs permettent l'évaluation de la mise en œuvre du programme. Ci-dessous le plan des résultats prévus et des dépenses prévues par domaine prioritaire. De plus, en annexe 1, le tableau 81 montre comment les TO sont programmés pour la réalisation d'un ou de plusieurs objectifs environnementaux/climatiques dans le PDR.

PDR	Indicateurs	P4			P5	Total
		4A	4B	4C	5E	
PC	Superficie (ha) concernée par l'aide versée au titre de l'agroenvironnement/du climat (10.1)	170 000				170 000
	Total des dépenses publiques (en €)	177 578 428				177 578 428

Tableau 43 Plan des indicateurs de la mise en œuvre des MAEC en PC

Résultats et réalisations entre 2015-2019

CONTRATS ET BÉNÉFICIAIRES	LES RESSOURCES FINANCIÈRES	LES SURFACES ENGAGÉES	LES MESURES LINÉAIRES ET PONCTUELLES	LES RESSOURCES GENÉTIQUES PROTÉGÉES
• 65 territoires PAEC • 5 646 contrats • 3 428 bénéficiaires • 1,6 moyenne de contractualisation par bénéficiaire • 13% des exploitations régionales ont bénéficié des MAEC	• 140,8 M€ mobilisés entre 2015 et 2019 • 7,35 M€ mobilisés en 2014 • 52% % investi en mesures système • 44% % investi en mesures localisées • 2 % investi en API et PRM • 86 % de la maquette MAEC initiale consommée	• 181 696 ha engagés • 11 % SAU régionale engagée • 69 % des surfaces MAEC engagées avec mesures système • 107 % des surfaces objectif du PDR	• 1 050 km de haies, ripisylves, fossés et canaux entretenus • 312 mares restaurées	• 18 881 colonies installées • 30 % des colonies régionales • 614 UGB de races menacées protégées

Entre 2015 et 2019, les MAEC ont concerné 3428 exploitants qui se sont engagés dans le cadre de 5646 contrats. L'ensemble des mesures mobilise plus de 140,8 M €, sur une surface d'environ 181 700 ha, soit l'équivalent de 11% de la SAU de l'ex-Région Poitou-Charentes.

Les mesures systèmes SPE représentent 22% des contrats, 69 % des surfaces engagées en MAEC et ont mobilisé 52% des ressources financières. A l'inverse, les mesures MAEC système grandes cultures (MAEC spécifique du Poitou-Charentes) sont moins répandues et représentent seulement 1,3% des surfaces engagées, 0,5% des contrats et 1,2% des ressources financières mobilisées.

Les mesures SPE ont favorisé le maintien des surfaces enherbées et des infrastructures où l'élevage est présent, aussi dans les zones de handicap naturel comme les bocages, basé sur le pâturage et la diversité des productions végétales. La mesure a aidé les exploitants à s'orienter vers une plus grande autonomie fourragère et des pratiques plus respectueuses de l'environnement en favorisant le recyclage des éléments, la réduction des intrants, le maintien de la qualité des sols et la préservation de la biodiversité. L'aide au maintien a eu lieu principalement sur les zones où il existe un risque avéré de disparition des exploitations de polyculture-élevage au profit d'exploitations spécialisées en grandes cultures notamment.

Les mesures systèmes de grandes cultures qui favorisent l'allongement et la diversification des rotations culturales, afin de limiter la quantité d'intrants (azote et produits phytosanitaires) n'ont pas eu le même succès que les SPE ce qui confirme la dynamique générale des cycles courts ou de la monoculture pour les exploitations spécialisées en grandes cultures.

Les mesures localisées surfaciques représentent 68% des contrats, 30% des surfaces MAEC régionales et 44% des ressources financières mobilisées. 87% des mesures localisées surfaciques sont à enjeu biodiversité. 15 combinaisons de TO de MAEC localisées surfaciques couvrent 28% des surfaces MAEC régionales et représentent 93% des surfaces occupées par les mesures surfaciques. Il s'agit principalement de mesures visant à améliorer la gestion des milieux humides avec ajustement du pâturage et/ou absence de fertilisation, le développement des cultures de légumineuses dans les systèmes irrigués, la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires autres que les herbicides, dans un objectif de préservation de la qualité de l'eau, l'absence de fertilisation et le retard de la fauche, la création et l'entretien de surfaces enherbées couvertes d'intérêt floristique ou faunistique, la gestion des marais salants pour favoriser la biodiversité. On peut noter que le TO COUVER 07 est l'un des TO localisé surfacique les plus contractualisés et les plus vastes. On le retrouve dans les territoires où l'enjeu principal est la préservation du cortège de l'avifaune de plaine et notamment de l'outarde canepetière. La préservation de ces espèces passe notamment par la présence suffisante de surfaces herbacées gérées favorablement, c'est-à-dire non fauchées entre mai et août, riches en insectes et situées dans des zones favorables (loin des zones bâties et boisées). Les mesures avec le TO COUVER 07 ont permis de limiter le risque de destruction dans les couverts herbacés existants (gels, prairies, luzernières), de créer de nouvelles surfaces herbacées gérées favorablement tout en maintenant celles mises en place dans la précédente programmation (2007-2013) sur environ 5 700 ha.

Les mesures linéaires et ponctuelles ont participé à la restauration du bon état écologique des zones humides et des zones de biodiversité. La région, qui compte aussi des territoires de plaine reconnus pour leur avifaune exceptionnelle et de grandes zones bocagères, s'est engagé pour le maintien et le développement du réseau de haies existant ayant des valeurs écologique et paysagère, de prévention de l'érosion des sols, mais aussi fonction de réservoirs d'énergie renouvelable par leur biomasse. L'entretien des haies (LINEA_01) a eu lieu principalement dans le cadre des campagnes 2015 et 2016 et a permis d'entretenir et de restaurer 979 km. L'entretien de ripisylve (LINEA_03) a permis d'entretenir environ 70 km de ripisylve avec les obligations qui portent sur les 2 côtés de la ripisylve. 40% des mesures LINEA_03 se retrouvent dans le territoire « Bocage Montmorillonnais » où auparavant les ripisylves étaient exploitées par les agriculteurs car elles constituaient une ressource en bois de chauffage. Aujourd'hui, ces boisements ne sont plus entretenus ce qui entraîne parfois une fermeture excessive des berges. La mesure a permis de rétablir un mode d'entretien des ligneux permettant des conditions d'éclairement sur le bord du cours d'eau favorables à la faune et à la flore aquatiques. En outre, un entretien non intensif garantit le maintien de branches basses favorables à la fraie.

Les mesures API et PRM ont mobilisé environ 2,6 M€ en soutenant : 70 apiculteurs et environ 62 800 colonies d'abeilles, 61 éleveurs et 614 UGB de races animales à risque de disparition. En Poitou-Charentes la priorité pour les races menacées porte sur :

-espèce bovine : Maraîchine

-espèce ovine : Solognote, Belle-Île, Landes à Bretagne

-espèce caprine : Poitevine

-espèce porcine : Blanc de l'Ouest, Cul Noir Limousin

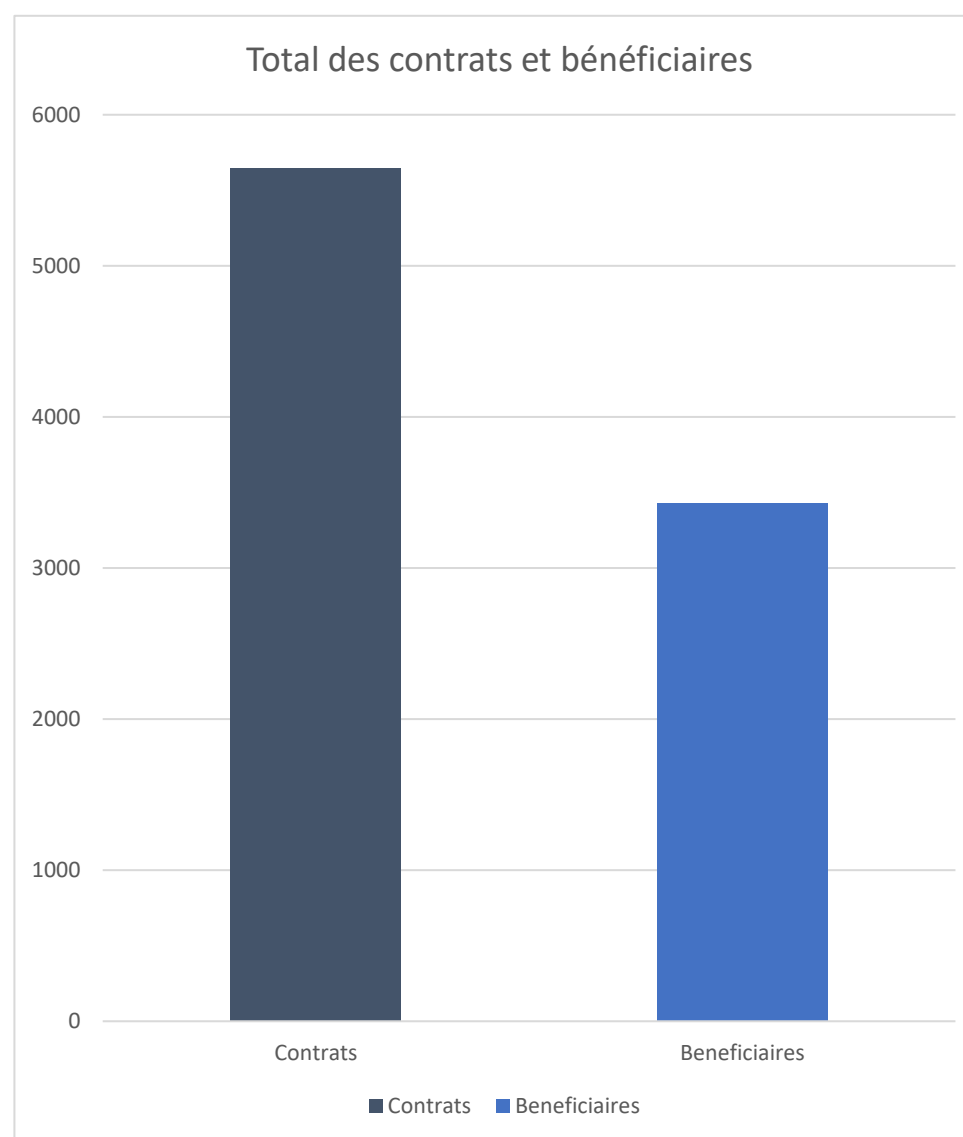
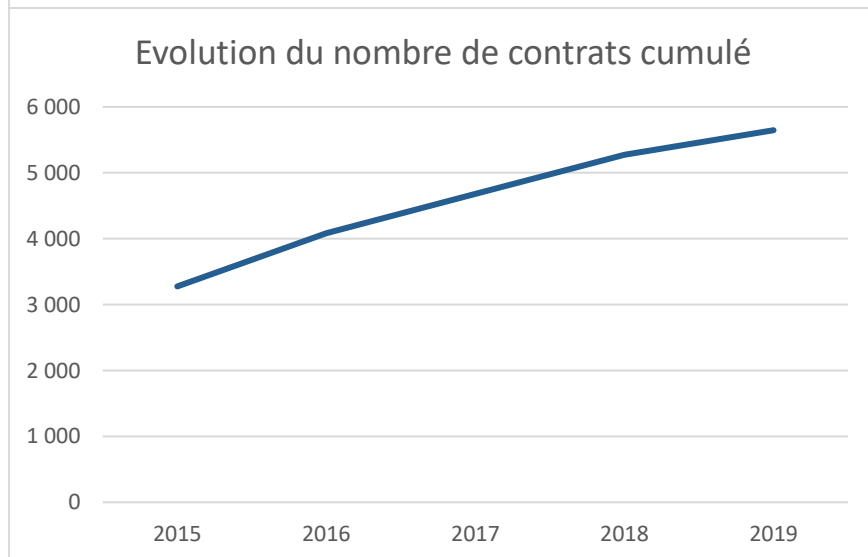
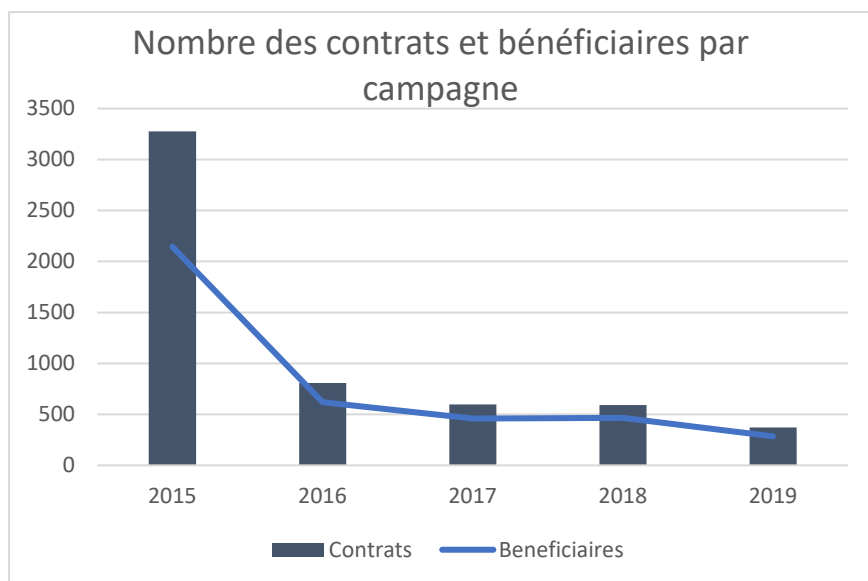
-espèce équine : Poitevin Mulassier

-espèce asine : Baudet du Poitou-Charentes.

Globalement les mesures ont été financées à hauteur de 71% par le FEADER, de 21% par l'État, de 5% par l'AE LOIRE-BRETAGNE et de 3% par l'AE ADOUR-GARONNE.

15 combinaisons de mesures représentent 93% des investissements, notamment les mesures systèmes SPE et, à un moindre degré, les SGC, les mesures visant à la création et à l'entretien d'un couvert d'intérêt floristique ou faunistique, la gestion des milieux humides avec ajustement de pâturage, l'absence de fertilisation, l'absence de traitement herbicide et réduction des traitements phytosanitaires hors herbicides localisés en vigne, la création et le maintien d'un couvert herbacé et le retard de la fauche, l'entretien de haies et, l'amélioration du potentiel pollinisateur.

Les bénéficiaires et les contrats MAEC



Les contrats

Territoires	2015	2016	2017	2018	2019	Total général
PC_ANGA-Vallée de l'Anglin et basse vallée de la Gartempe	18			3		21
PC_ARNO-Bassin versant de l'Arnoult		2	3	5		10
PC_BAGO-Plaine de Barbezières à Gourville	13		10	10	17	50
PC_BATP-Touche Poupard	40	2	5	1		48
PC_BOCA-Bocage charentais	358	13				371
PC_BOEG-Entre Bocage et Gâtine	182	91	20		18	311
PC_BRIC-Plaine de Brioux Chef-Boutonne	21	3		3	24	51
PC_BVCL-Bassin versant du Clain	40	13	6			59
PC_BVCU-Bassin versant du Curé			1		2	3
PC_BVLR-Bassins d'alimentation des captages de Varaize, Fraise – Bois Boulard et Anais			8	12		20
PC_BVNE-Bassin versant du Né	31	38	21	7	7	104
PC_CAPG-Carrière des Pieds Grimaud	4					4
PC_CEBR-Cébron	99	11	7	1		118
PC_CHAM-VALLEE DE LA CHARENTE EN AMONT D'ANGOULEME	13	34	12	27	15	101
PC_CHAV-VALLEE DE LA CHARENTE EN AVAL D'ANGOULEME	10	5	12	13	16	56
PC_CHBR-Choué et Brossac				7	5	12
PC_COSH-Coulange - Saint Hippolyte		42	47	61		150
PC_COTU-Vallée de la TUDE - Côteaux du Montmorélien	48	25	20	27	20	140
PC_CSVI-Captages Sud Vienne	4	3	10	7		24
PC_DEBO-Destilles et Boisse					4	4
PC_DROU-AAC Les Puits de Chez Drouillard		2	1	4		7
PC_FDSO-FONTAINE DU SON					3	3
PC_FLEU-Territoire Fleury			2	9	2	13
PC_FOTI-AAC Source de la Fosse Tidet	3	2	3	3		11
PC_FTLG-AAC Source de Font Longue				2		2
PC_GATI-Entre Plaine et Gâtine	174	95	23	8	13	313

POITOU-CHARENTES

PC_GDSC-GUE DE SCIAUX					2	2
PC_GRAC-Bassin versant de la Graine aval Charente				15		15
PC_JAIL-La Jallière			2	1		3
PC_LAND-AAC DE LANDRAIS					5	5
PC_LONG-Longeron	27	50	12	11		100
PC_LOUB-Carières de Loubeau	4	3				7
PC_LTPT-AAC « La Touche – Prairie de Triac »		11	11	7		29
PC_MACH-marais charentais	815	69	59	40	29	1012
PC_MAPO-Marais Poitevin	280	13	11	8	10	322
PC_MAPR-Maintien des Prairies	22	3				25
PC_MASA-Marais salants de l'île de Ré	36	1	11	13	4	65
PC_MERO-CHAMPAGNE DE MERON - PLAINE DE DOUVY - BUTTE D'ANTOIGNE	4			4		8
PC_MINE-Plaines du Mirebalais-Neuvillois	167	25	59	55	25	331
PC_MONE-AAC Moulin Neuf	45	15	15	17		92
PC_MONT-Bocage Montmorillonnais	352	58	33	27	13	483
PC_MOUL-Moulière	18	3	1	15	1	38
PC_MOUV-AAC Source de la Mouvière	1	3	14	6		24
PC_NEBR-Plaine de Néré à Bresdon	16	23	17	10	16	82
PC_NINO-Niort Nord Ouest	33	6	11	10	3	63
PC_NISO-Niort Sud Ouest	6	7		3	2	18
PC_NIZO-Vallée de la Nizonne	13	1	1	4	1	20
PC_PLAB-Plateau d'Archigny-Bellefonds	23	10	3	5	7	48
PC_PLVI-Plaine de Villefagnan					11	11
PC_PREU-PREUILLY					1	1
PC_PVNS-Plaine et Vallée de Niort Sud-Est	38	24	18	14	11	105
PC_RIBO-Bassin versant du Ribou-Verdon	4	3	1			8
PC_ROCH-AAC Source de Roche		2		3		5
PC_RUCT-Captage de la Rucette	2					2
PC_SENA-SEVRE NIORTAISE AMONT ET PLAINE DE LA MOTHE SAINT HERAY / LEZAY	123	47	29	20	16	235

PC_SEVT-ZPS Plaine d'Oiron-Thénezay	55	14	20	20	12	121
PC_SMQB-BOUTTONNE AMONT			8	5	17	30
PC_VACA-VALLEES CALCAIRES PERI ANGOUMOISINES	2	6	7	2	10	27
PC_VARS-AAC Puits de Vars		1	2	4		7
PC_VATA-Vallée de la Tardoire	29					29
PC_VDRO-Vallée de la Dronne de Brantôme à Coutras				10	6	16
PC_VIAV-Territoire Vienne Aval	11	5	4	14		34
PC_VILF-Plaine de Villefagnan	3		4	5		12
PC_ZICH-Zone intermédiaire Charente	41					41
Total général	3228	784	564	558	348	5482

Tableau 44 Nombre de contrats engagés par territoire et par campagne en PC

Dispositif	2015	2016	2017	2018	2019	Total 2015-2019	Total % 2015-2019
API	23	12	18	19	18	90	1,59%
MAEC localisées linéaires ou ponctuelles	302	56	17	9	0	384	6,80%
MAEC localisées surfaciques	1 999	496	504	525	318	3 842	68,05%
MAEC système grandes cultures	10	12	2	1	0	25	0,44%
MAEC système polyculture élevage	917	220	41	23	30	1 231	21,80%
PRM	25	11	17	14	7	74	1,31%
Total général	3 276	807	599	591	373	5 646	100,00%

Tableau 45 Nombre des contrats par type de dispositif et par campagne en PC

Enjeux	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	Total général
4A - Restaurer, préserver et renforcer la biodiversité	3 056	689	518	475	330	5 068
4B - Améliorer la gestion de l'eau	46	115	81	116	43	401
4C - Prévenir l'érosion des sols et améliorer la gestion des sols	174	3				177
Total général	3 276	807	599	591	373	5 646

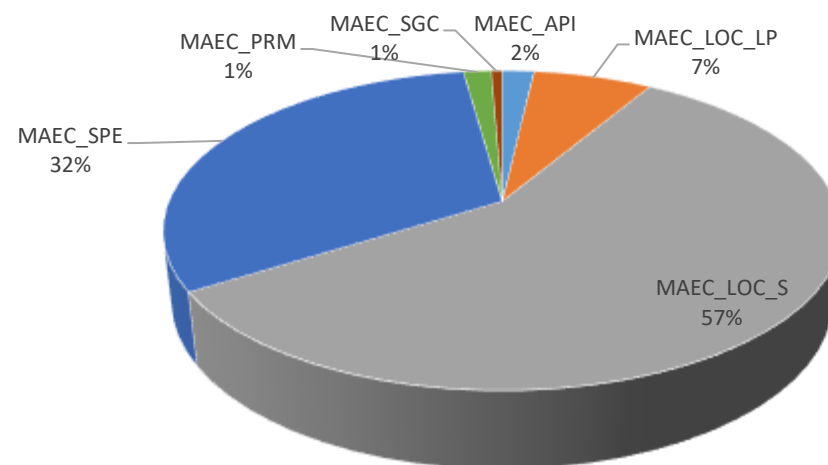
Tableau 46 Nombre de contrats par enjeux et par campagne en PC

Les bénéficiaires

Bénéficiaires	2015	2016	2017	2018	2019	Total 2015-2019
PC	2145	621	458	466	285	3428

Tableau 47 Nombre des bénéficiaires par campagne en PC

Répartition des bénéficiaires par type de dispositif en PC

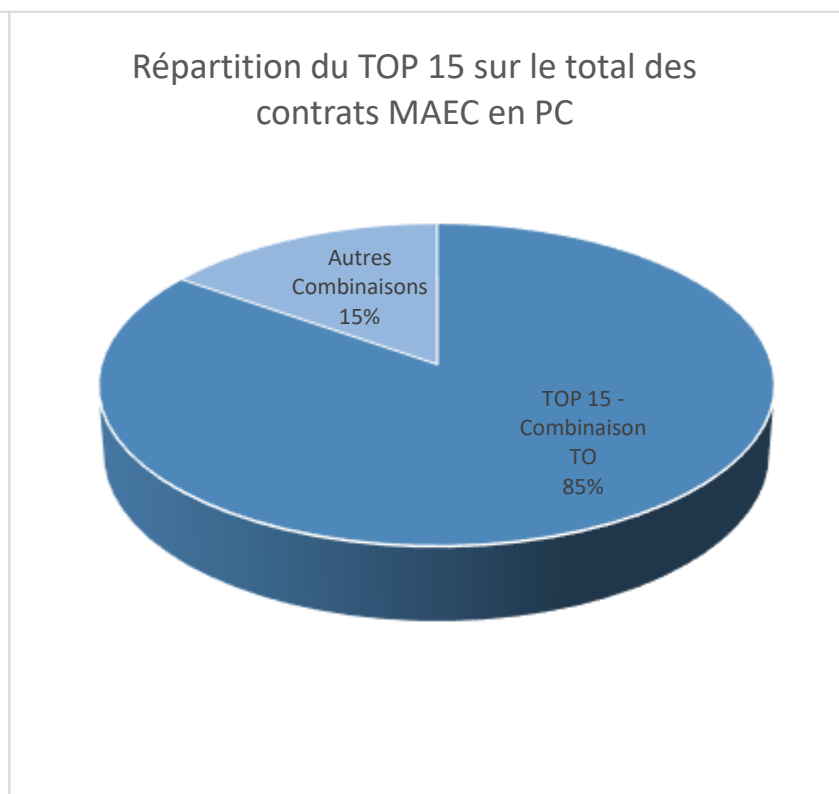
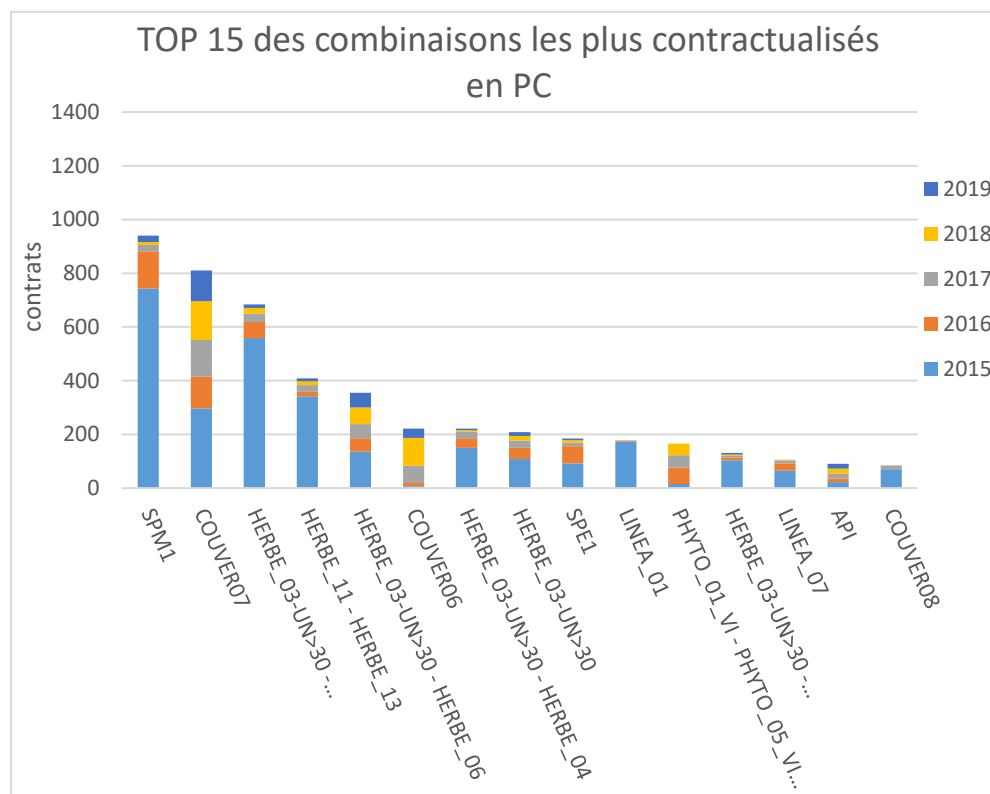


Les combinaisons des TO les plus contractualisés

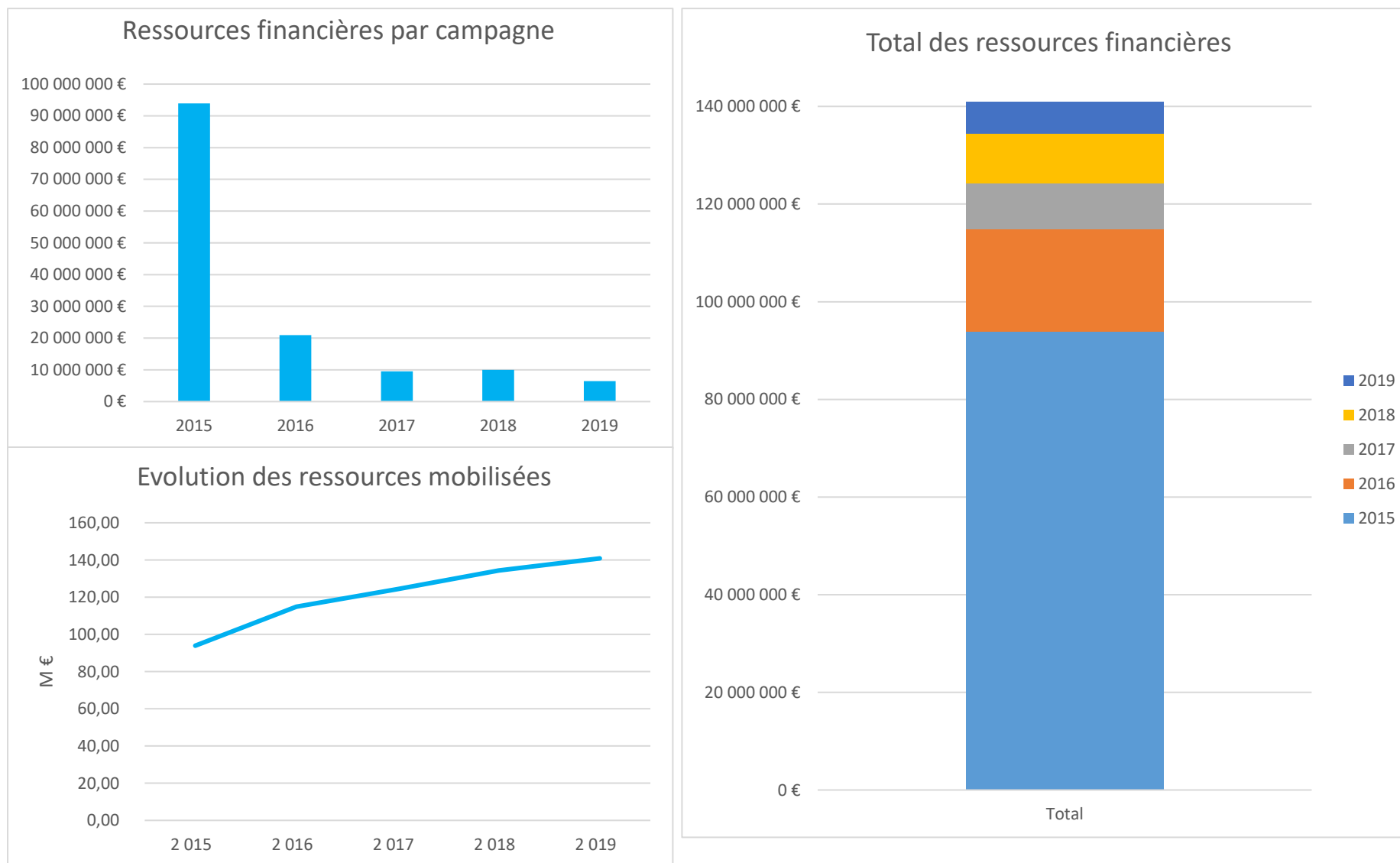
Combinaison de TO	2015	2016	2017	2018	2019	Total
SPM1						
Mesure système Poly-culture Elevage dominante "ELEVAGE" Option Maintien	743	139	24	10	24	940
COUVER07						
Création et entretien d'un couvert d'intérêt floristique ou faunistique	296	120	136	144	114	810
HERBE_03-UN>30 - HERBE_04 - HERBE_13						
Gestion milieux humides et absence de fertilisation et ajust du pâturage	559	59	31	22	13	684
HERBE_11 - HERBE_13						
Gestion des milieux humides et absence de pâturage en hiver	342	16	26	14	10	408
HERBE_03-UN>30 - HERBE_06						
Absence de fertilisation sur prairies et retard de fauche	136	50	52	62	55	355
COUVER06						
Création et maintien d'un couvert herbacé	7	12	64	104	34	221
HERBE_03-UN>30 - HERBE_04						
Absence de fertilisation sur prairies et ajustement du pâturage	150	36	23	7	5	221
HERBE_03-UN>30						
Absence de fertilisation sur prairies	108	42	27	17	14	208
SPE1						
Mesure système Poly-culture Elevage dominante "ELEVAGE" Option Evolution	91	65	13	9	6	184
LINEA_01						
Entretien de haies	174	3	0	0	0	177
PHYTO_01_VI - PHYTO_05_VI - PHYTO_10_VI						
Absence de traitement herbicide sur l'inter-rang et réduction des traitements phytosanitaires hors herbicides localisés en vigne avec bilan	15	61	47	42	0	165
HERBE_03-UN>30 - HERBE_06 - HERBE_13						
Gestion milieux humides et absence de fertilisation et retard de fauche	103	11	6	5	6	131
LINEA_07						
Restauration et/ou entretien de mares	65	27	11	3	0	106

API						
Amélioration du potentiel pollinisateur	23	12	18	19	18	90
COUVER08						
Amélioration des jachères	70	1	14	0	0	85
Total général	2882	654	492	458	299	4785

Tableau 48 Nombre de contrats engagés par le TOP 15 des combinaisons des TO plus contractualisées en PC



Les ressources financières mobilisées pour les MAEC



Les ressources financières mobilisées

Territoires	2015	2016	2017	2018	2019	Total général
PC_ANGA-Vallée de l'Anglin et basse vallée de la Gartempe	88 883			33 523		122 406
PC_ARNO-Bassin versant de l'Arnoult		67 069	19 707	60 802		147 578
PC_BAGO-Plaine de Barbezières à Gourville	302 642		254 380	195 622	185 760	938 403
PC_BATP-Touche Poupard	840 330	75 755	177 393	45 802		1 139 281
PC_BOCA-Bocage charentais	18 731 512	763 211				19 494 723
PC_BOEG-Entre Bocage et Gâtine	6 780 288	4 509 635	220 936		1 163 387	12 674 246
PC_BRIC-Plaine de Brioux Chef-Boutonne	414 633	91 392		27 768	412 441	946 234
PC_BVCL-Bassin versant du Clain	2 533 988	458 405	319 433			3 311 825
PC_BVCU-Bassin versant du Curé			19 560		42 876	62 436
PC_BVLR-Bassins d'alimentation des captages de Varaize, Fraise – Bois Boulard et Anais			95 855	183 734		279 589
PC_BVNE-Bassin versant du Né	790 968	680 705	352 394	61 601	44 434	1 930 103
PC_CAPG-Carrière des Pieds Grimaud	182 615					182 615
PC_CEBR-Cébron	2 571 515	325 594	276 989	67 002		3 241 100
PC_CHAM-VALLEE DE LA CHARENTE EN AMONT D'ANGOULEME	121 128	244 565	105 802	252 131	121 036	844 661
PC_CHAV-VALLEE DE LA CHARENTE EN AVAL D'ANGOULEME	137 038	50 106	95 795	126 257	217 881	627 076
PC_CHBR-Choué et Brossac				179 497	45 828	225 325
PC_COSH-Coulonge - Saint Hippolyte		1 354 336	1 003 990	1 105 170		3 463 496
PC_COTU-Vallée de la TUDE - Côteaux du Montmorélien	1 056 316	198 480	220 857	281 487	307 429	2 064 570
PC_CSVI-Captages Sud Vienne	85 121	53 126	290 536	83 600		512 383
PC_DEBO-Destilles et Boisse					91 945	91 945
PC_DROU-AAC Les Puits de Chez Drouillard		36 665	8 030	15 595		60 290
PC_FDSO-FONTAINE DU SON					28 409	28 409
PC_FLEU-Territoire Fleury			39 854	446 802	9 895	496 551
PC_FOTI-AAC Source de la Fosse Tidet	59 816	14 349	55 558	49 434		179 157
PC_FTLG-AAC Source de Font Longue				22 222		22 222

PC_GATI-Entre Plaine et Gâtine	3 423 396	2 166 356	306 890	297 744	622 210	6 816 595
PC_GDSC-GUE DE SCIAUX					82 052	82 052
PC_GRAC-Bassin versant de la Graine aval Charente				138 041		138 041
PC_JAIL-La Jallière			42 134	18 483		60 618
PC_LAND-AAC DE LANDRAIS					57 866	57 866
PC_LONG-Longeron	1 073 917	2 434 416	358 038	458 593		4 324 965
PC_LOUB-Carières de Loubeau	27 061	43 456				70 517
PC_LTPT-AAC « La Touche – Prairie de Triac »		409 249	189 077	146 984		745 310
PC_MACH-marais charentais	19 950 065	577 171	703 149	611 444	263 521	22 105 350
PC_MAPO-Marais Poitevin	5 251 591	121 265	59 732	66 567	129 345	5 628 499
PC_MAPR-Maintien des Prairies	1 325 599	70 716				1 396 315
PC_MASA-Marais salants de l'île de Ré	496 257	9 546	154 673	147 697	58 575	866 749
PC_MERO-CHAMPAGNE DE MERON - PLAINE DE DOUVY - BUTTE D'ANTOIGNE	48 629			4 794		53 423
PC_MINE-Plaines du Mirebalais-Neuvillois	2 020 283	385 389	703 248	775 624	359 576	4 244 119
PC_MONE-AAC Moulin Neuf	898 033	392 461	170 226	233 201		1 693 921
PC_MONT-Bocage Montmorillonnais	14 076 891	1 103 377	351 240	362 223	198 106	16 091 837
PC_MOUL-Moulière	299 666	106 333	6 452	258 497	5 712	676 659
PC_MOUV-AAC Source de la Mouvière	68 870	63 119	133 341	141 497		406 826
PC_NEBR-Plaine de Néré à Bresdon	178 189	229 475	140 806	215 798	268 875	1 033 143
PC_NINO-Niort Nord Ouest	470 855	97 357	659 527	343 307	43 547	1 614 593
PC_NISO-Niort Sud Ouest	79 764	103 403		50 006	19 202	252 374
PC_NIZO-Vallée de la Nizonne	54 093	2 064	212	8 644	1 242	66 255
PC_PLAB-Plateau d'Archigny-Bellefonds	241 319	247 603	75 837	121 661	161 217	847 637
PC_PLVI-Plaine de Villefagnan					118 896	118 896
PC_PREU-PREUILLY					49 962	49 962
PC_PVNS-Plaine et Vallée de Niort Sud-Est	977 150	745 459	402 693	401 599	167 053	2 693 953
PC_RIBO-Bassin versant du Ribou-Verdon	258 614	188 337	55 265			502 216
PC_ROCH-AAC Source de Roche		160 594		54 811		215 406

PC_RUCT-Captage de la Rucette	74 236					74 236
PC_SENA-SEVRE NIORTAISE AMONT ET PLAINE DE LA MOTHE SAINT HERAY / LEZAY	3 038 230	1 471 131	458 623	490 106	318 690	5 776 779
PC_SEVT-ZPS Plaine d'Oiron-Thénezay	849 622	88 300	206 884	348 024	153 230	1 646 059
PC_SMQB-BOUTTONNE AMONT			82 091	86 277	197 290	365 658
PC_VACA-VALLEES CALCAIRES PERI ANGOUMOISINES	18 833	123 110	75 168	6 083	60 016	283 209
PC_VARS-AAC Puits de Vars		15 544	34 294	25 050		74 887
PC_VATA-Vallée de la Tardoire	547 975					547 975
PC_VDRO-Vallée de la Dronne de Brantôme à Coutras				62 111	46 082	108 193
PC_VIAV-Territoire Vienne Aval	545 320	259 691	38 332	232 902		1 076 245
PC_VILF-Plaine de Villefagnan	25 168		103 709	98 335		227 211
PC_ZICH-Zone intermédiaire Charente	2 138 691					2 138 691
Total général	93 155 106	20 538 317	9 068 706	9 444 150	6 053 585	138 259 864

Tableau 49 Ressources financières (en €) mobilisées par territoire et par campagne en PC

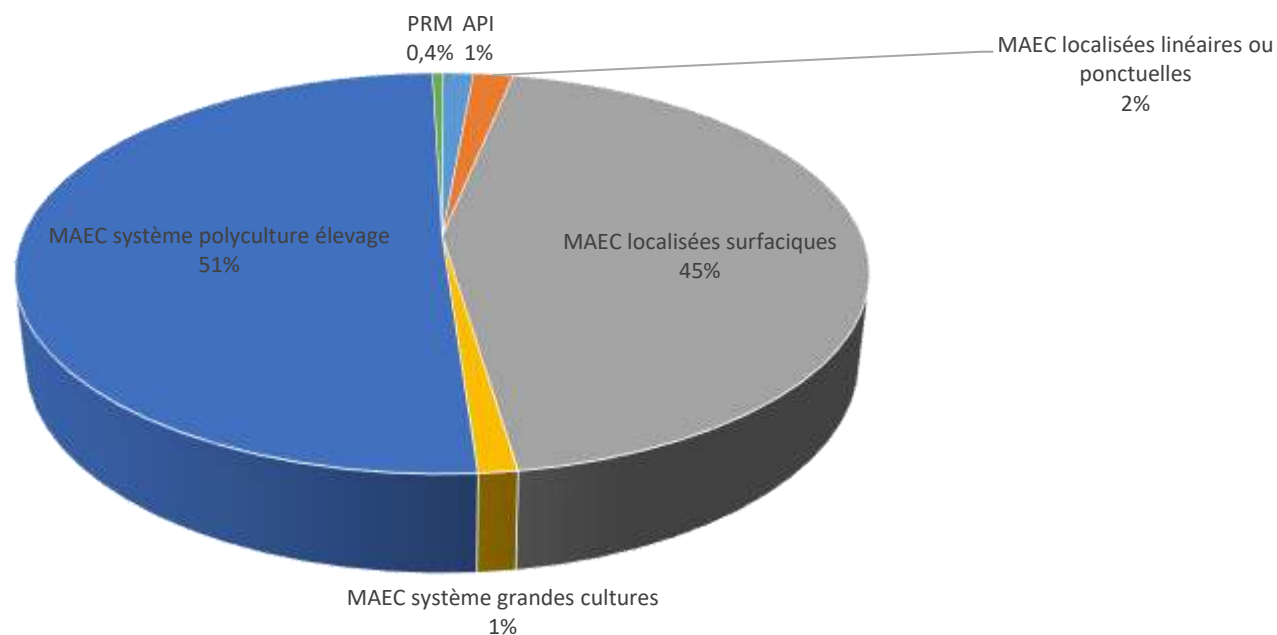
Dispositif	2015	2016	2017	2018	2019	Total 2015-2019	Total % 2015-2019
API	467 670	292 530	339 255	490 665	392 385	1 982 505	1,4%
MAEC localisées linéaires ou ponctuelles	2 328 237	138 470	25 014	35 979	0	2 527 700	1,8%
MAEC localisées surfaciques	36 714 698	7 115 249	6 716 079	7 831 163	4 222 536	62 599 725	44,4%
MAEC système grandes cultures	778 497	873 523	58 378	47 133	0	1 757 531	1,2%
MAEC système polyculture élevage	53 333 674	12 411 075	2 269 235	1 529 875	1 831 049	71 374 908	50,7%
PRM	300 400	90 150	97 900	93 500	31 750	613 700	0,4%
Total général	93 923 176	20 920 997	9 505 861	10 028 315	6 477 720	140 856 069	100,0%

Tableau 50 Ressources mobilisées (en €) par type de dispositif et par campagne en PC

Enjeux	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	Total général
4A - Restaurer, préserver et renforcer la biodiversité	89 725 877	16 786 138	7 708 178	7 826 052	5 896 127	127 942 372
4B - Améliorer la gestion de l'eau	2 186 759	4 111 645	1 797 683	2 202 263	581 593	10 879 942
4C - Prévenir l'érosion des sols et améliorer la gestion des sols	2 010 541	23 215				2 033 755
Total général	93 923 176	20 920 997	9 505 861	10 028 315	6 477 720	140 856 069

Tableau 51 Ressources mobilisées (en €) par type de enjeu et par campagne en PC

Répartition des ressources mobilisées par type de dispositif

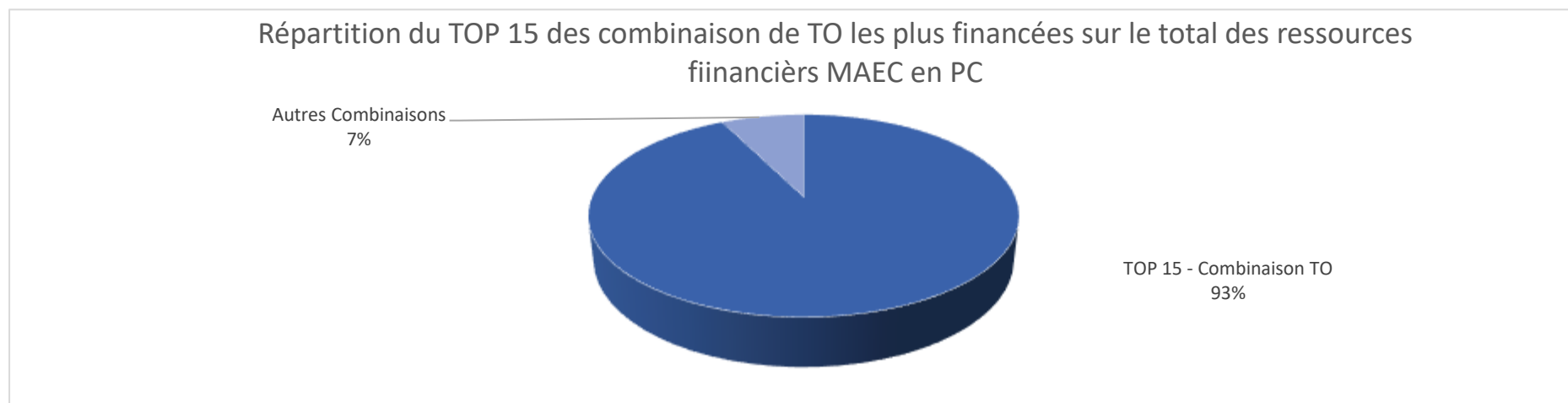


Les combinaisons des TO les plus financées

Combinaison de TO	2015	2016	2017	2018	2019	Total
SPM1						
Mesure système Poly-culture Elevage dominante "ELEVAGE"						
Option Maintien	41 525 065	6 700 787	1 007 002	429 227	1 461 928	51 124 010
HERBE_03-UN>30 - HERBE_04 - HERBE_13						
Gestion milieux humides et absence de fertilisation et ajust du pâturage	16 635 659	634 300	359 491	481 937	170 563	18 281 950
SPE1						
Mesure système Poly-culture Elevage dominante "ELEVAGE"						
Option Evolution	6 912 622	4 665 745	1 108 773	770 868	369 121	13 827 127
COUVER07						
Création et entretien d'un couvert d'intérêt floristique ou faunistique	5 288 917	1 875 232	2 029 915	2 497 853	2 016 387	13 708 303
HERBE_11 - HERBE_13						
Gestion des milieux humides et absence de pâturage en hiver	5 905 859	94 010	230 113	98 715	102 207	6 430 903
PHYTO_01_VI - PHYTO_05_VI - PHYTO_10_VI						
Absence de traitement herbicide sur l'inter-rang et réduction des traitements phytosanitaires hors herbicides localisés en vigne avec bilan	642 549	2 041 695	1 214 678	935 936	0	4 834 857
SPM5						
Mesure système Poly-culture Elevage dominante "CEREALES" Option Maintien	3 421 647	209 821	153 460	123 124	0	3 908 051
HERBE_03-UN>30 - HERBE_06						
Absence de fertilisation sur prairies et retard de fauche	1 460 497	291 472	437 738	417 550	405 157	3 012 414
COUVER06						
Création et maintien d'un couvert herbacé	20 741	36 885	879 518	1 449 594	468 251	2 854 988
SPE5						
Mesure système Poly-culture Elevage dominante "CEREALES" Option Evolution	1 474 341	834 722	0	206 656	0	2 515 719

HERBE_03-UN>30 - HERBE_04						
Absence de fertilisation sur prairies et ajustement du pâturage	1 818 340	362 794	140 150	61 978	26 483	2 409 744
LINEA_01						
Entretien de haies	2 010 541	23 215	0	0	0	2 033 755
HERBE_03-UN>30 - HERBE_06 - HERBE_13						
Gestion milieux humides et absence de fertilisation et retard de fauche	1 714 635	92 831	98 484	67 008	48 112	2 021 070
API						
Amélioration du potentiel pollinisateur	467 670	292 530	339 255	490 665	392 385	1 982 505
SGC_01_SGN2						
SGN grandes cultures Niveau 2	594 673	857 070	2 869	0	0	1 454 613
Total général	89 893 754	19 013 107	8 001 444	8 031 110	5 460 594	130 400 009

Tableau 52 Ressources financières (en €) mobilisées par le TOP 15 des combinaisons des TO les plus financés en PC



Les financeurs

Financier	2015	2016	2017	2018	2019	Total 2015-2019	Total % 2015-2019
AE ADOUR-GARONNE	0,62	1,56	0,97	0,94	0,05	4,14	2,9%
AE LOIRE-BRETAGNE	2,69	2,45	1,07	1,00	0,09	7,30	5,2%
ETAT-MAA	21,80	3,23	1,36	1,43	1,49	29,30	20,8%
UE-FEADER	68,81	13,69	6,11	6,66	4,86	100,12	71,1%
Total général	93,92	20,92	9,51	10,03	6,48	140,85	100,0%

Tableau 53 Ressources mobilisées (en M€) par financeur et par campagne

Territoires	AE ADOUR-GARONNE	AE LOIRE-BRETAGNE	ETAT-MAA	UE-FEADER	Total général
PC_ANGA-Vallée de l'Anglin et basse vallée de la Gartempe	0	0	30 602	91 804	122 406
PC_ARNO-Bassin versant de l'Arnoult	73 819	0	0	73 759	147 578
PC_BAGO-Plaine de Barbezières à Gourville	0	0	234 601	703 802	938 403
PC_BATP-Touche Poupard	0	467 455	45 460	626 367	1 139 281
PC_BOCA-Bocage charentais	0	0	4 873 688	14 621 035	19 494 723
PC_BOCG-Entre Bocage et Gâtine	0	0	3 168 567	9 505 679	12 674 246
PC_BRIC-Plaine de Brioux Chef-Boutonne	11 191	0	230 966	704 077	946 234
PC_BVCL-Bassin versant du Clain	0	0	827 958	2 483 868	3 311 825
PC_BVCU-Bassin versant du Curé	0	10 719	4 890	46 827	62 436
PC_BVLR-Bassins d'alimentation des captages de Varaize, Fraise – Bois Boulard et Anais	0	65 984	36 919	176 686	279 589
PC_BVNE-Bassin versant du Né	923 406	0	21 009	985 688	1 930 103
PC_CAPG-Carrière des Pieds Grimaud	0	0	45 654	136 961	182 615
PC_CEBR-Cébron	0	1 368 612	117 865	1 754 622	3 241 100

PC_CHAM-VALLEE DE LA CHARENTE EN AMONT D'ANGOULEME	0	0	211 167	633 494	844 661
PC_CHAV-VALLEE DE LA CHARENTE EN AVAL D'ANGOULEME	0	0	156 770	470 307	627 076
PC_CHBR-Choué et Brossac	0	101 242	0	124 083	225 325
PC_COSH-Coulonge - Saint Hippolyte	1 732 444	0	0	1 731 052	3 463 496
PC_COTU-Vallée de la TUDE - Côteaux du Montmorélien	0	0	516 144	1 548 426	2 064 570
PC_CSVI-Captages Sud Vienne	141 714	104 982	4 797	260 890	512 383
PC_DEBO-Destilles et Boisse	0	22 986	0	68 959	91 945
PC_DROU-AAC Les Puits de Chez Drouillard	30 157	0	0	30 133	60 290
PC_FDSO-FONTAINE DU SON	0	7 102	0	21 307	28 409
PC_FLEU-Territoire Fleury	0	225 964	9 964	260 623	496 551
PC_FOTI-AAC Source de la Fosse Tidet	89 615	0	0	89 542	179 157
PC_FTLG-AAC Source de Font Longue	11 116	0	0	11 107	22 222
PC_GATI-Entre Plaine et Gâtine	0	0	1 704 154	5 112 441	6 816 595
PC_GDSC-GUE DE SCIAUX	0	20 513	0	61 539	82 052
PC_GRAC-Bassin versant de la Graine aval Charente	0	69 049	0	68 993	138 041
PC_JAIL-La Jallière	0	30 321	0	30 297	60 618
PC_LAND-AAC DE LANDRAIS	14 467	0	0	43 400	57 866
PC_LONG-Longeron	0	1 548 034	268 480	2 508 451	4 324 965
PC_LOUB-Carières de Loubeau	0	0	17 629	52 888	70 517
PC_LTPT-AAC « La Touche – Prairie de Triac »	372 805	0	0	372 505	745 310
PC_MACH-marais charentais	0	0	5 526 356	16 578 995	22 105 350
PC_MAPO-Marais Poitevin	0	0	1 381 539	4 246 960	5 628 499
PC_MAPR-Maintien des Prairies	0	0	349 079	1 047 236	1 396 315
PC_MASA-Marais salants de l'île de Ré	0	0	216 688	650 060	866 749
PC_MERO-CHAMPAGNE DE MERON - PLAINE DE DOUVY - BUTTE D'ANTOIGNE	0	0	12 157	38 868	51 026
PC_MINE-Plaines du Mirebalais-Neuvillois	0	0	1 061 034	3 183 085	4 244 119
PC_MONE-AAC Moulin Neuf	342 095	0	252 502	1 099 323	1 693 921

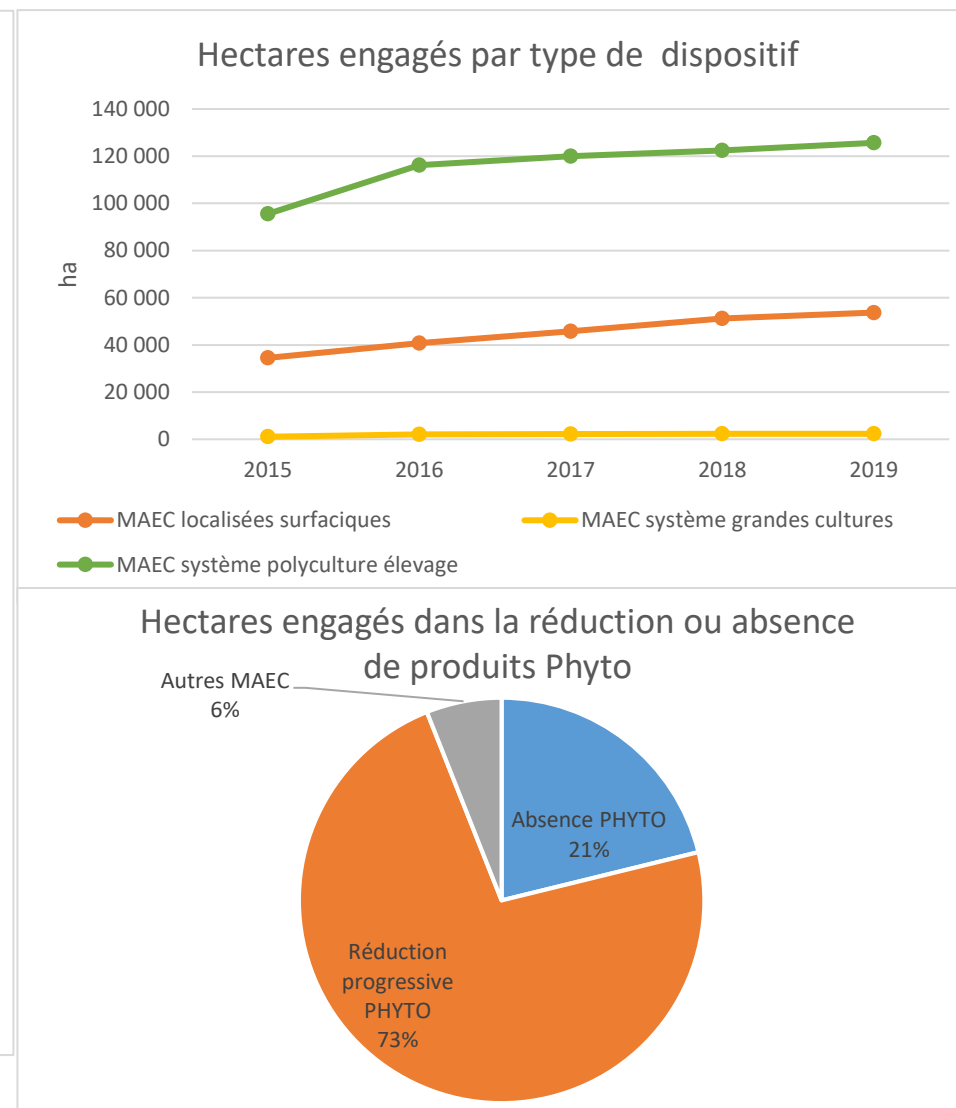
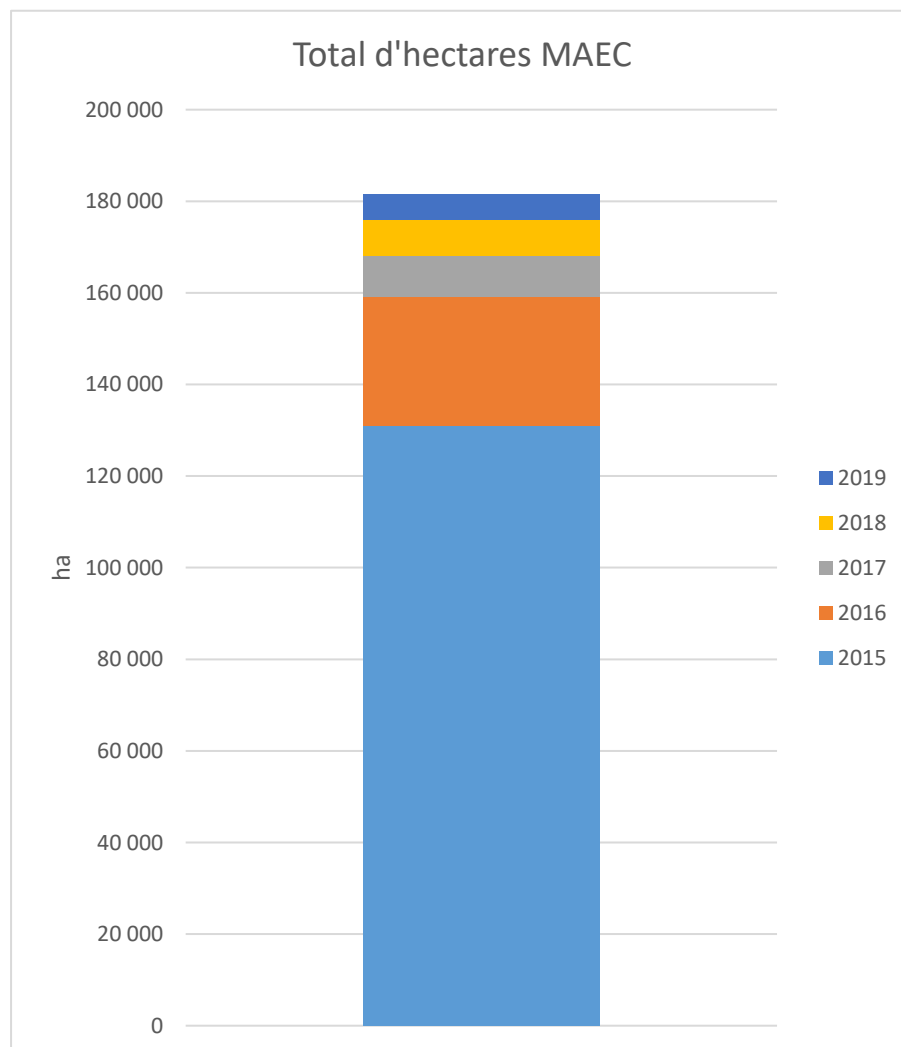
PC_MONT-Bocage Montmorillonnais	0	0	4 022 967	12 068 869	16 091 837
PC_MOUL-Moulière	0	0	169 165	507 494	676 659
PC_MOUV-AAC Source de la Mouvière	168 941	0	17 270	220 615	406 826
PC_NEBR-Plaine de Néré à Bresdon	0	0	258 287	774 856	1 033 143
PC_NINO-Niort Nord Ouest	0	529 371	98 210	987 012	1 614 593
PC_NISO-Niort Sud Ouest	0	0	63 094	189 280	252 374
PC_NIZO-Vallée de la Nizonne	0	0	16 564	49 691	66 255
PC_PLAB-Plateau d'Archigny-Bellefonds	0	0	211 910	635 727	847 637
PC_PLVI-Plaine de Villefagnan	0	0	29 724	89 172	118 896
PC_PREU-PREUILLY	0	12 491	0	37 472	49 962
PC_PVNS-Plaine et Vallée de Niort Sud-Est	0	475 777	435 696	1 782 480	2 693 953
PC_RIBO-Bassin versant du Ribou-Verdon	0	251 209	0	251 007	502 216
PC_ROCH-AAC Source de Roche	107 746	0	0	107 660	215 406
PC_RUCT-Captage de la Rucette	0	0	18 559	55 677	74 236
PC_SENA-SEVRE NIORTAISE AMONT ET PLAINE DE LA MOTHE SAINT HERAY / LEZAY	0	1 328 112	768 288	3 680 379	5 776 779
PC_SEVT-ZPS Plaine d'Oiron-Thénezay	0	125 765	348 659	1 171 635	1 646 059
PC_SMQB-BOUTTONNE AMONT	86 529	0	32 849	246 280	365 658
PC_VACA-VALLEES CALCAIRES PERI ANGOUMOISINES	0	0	70 803	212 406	283 209
PC_VARS-AAC Puits de Vars	33 003	0	2 227	39 657	74 887
PC_VATA-Vallée de la Tardoire	0	0	136 994	410 980	547 975
PC_VDRO-Vallée de la Dronne de Brantôme à Coutras	0	0	27 049	81 145	108 193
PC_VIAV-Territoire Vienne Aval	0	529 946	4 194	542 104	1 076 245
PC_VILF-Plaine de Villefagnan	0	0	56 803	170 408	227 211
PC_ZICH-Zone intermédiaire Charente	0	0	534 674	1 604 018	2 138 691
Total général	4 139 049	7 295 632	28 650 624	98 172 162	138 257 467

Tableau 54 Ressources mobilisées (en €) par financeur et par territoire en PC

Dispositif	UE-FEADER	ETAT-MAA	AE ADOUR-GARONNE	AE LOIRE-BRETAGNE	Total général
MAEC_API	1,49	0,50	0,00	0,00	1,98
MAEC_LOC_LP	1,89	0,63	0,00	0,01	2,53
MAEC_LOC_S	44,51	13,03	3,70	1,36	62,60
MAEC_PRM	0,46	0,15	0,00	0,00	0,61
MAEC_SGC	1,02	0,14	0,15	0,44	1,76
MAEC_SPE	50,75	14,86	0,28	5,49	71,37
Total général	100,12	29,30	4,14	7,30	140,85

Tableau 55 Ressources mobilisées (en M€) par type de dispositif et par financeur en PC

Les surfaces MAEC



Les surfaces engagées

Territoires	2015	2016	2017	2018	2019	Total général
PC_ANGA-Vallée de l'Anglin et basse vallée de la Gartempe	83			29		112
PC_ARNO-Bassin versant de l'Arnoult		93	23	76		192
PC_BAGO-Plaine de Barbezières à Gourville	268		103	80	81	532
PC_BATP-Touche Poupard	1 212	137	279	83		1 710
PC_BOCA-Bocage charentais	33 579	1 193				34 772
PC_BO CG-Entre Bocage et Gâtine	11 302	7 584	383		2 070	21 340
PC_BRIC-Plaine de Brioux Chef-Boutonne	503	179		58	200	939
PC_BVCL-Bassin versant du Clain	4 651	954	606			6 212
PC_BVCU-Bassin versant du Curé			48		106	154
PC_BVLR-Bassins d'alimentation des captages de Varaize, Fraise – Bois Boulard et Anais			163	296		459
PC_BVNE-Bassin versant du Né	604	408	233	32	20	1 297
PC_CAPG-Carrière des Pieds Grimaud	329					329
PC_CEBR-Cébron	3 776	510	499	121		4 905
PC_CHAM-VALLEE DE LA CHARENTE EN AMONT D'ANGOULEME	62	116	50	134	58	421
PC_CHAV-VALLEE DE LA CHARENTE EN AVAL D'ANGOULEME	67	24	50	54	100	295
PC_CHBR-Choué et Brossac				118	30	148
PC_COSH-Coulonge - Saint Hippolyte		1 083	632	789		2 504
PC_COTU-Vallée de la TUDE - Côteaux du Montmorélien	1 546	247	180	156	161	2 290
PC_CSVI-Captages Sud Vienne	159	131	231	55		576
PC_DEBO-Destilles et Boisse					60	60
PC_DROU-AAC Les Puits de Chez Drouillard		20	4	10		35
PC_FDSO-FONTAINE DU SON					19	19
PC_FLEU-Territoire Fleury			26	573	7	605
PC_FOTI-AAC Source de la Fosse Tidet	33	10	31	28		103
PC_FTLG-AAC Source de Font Longue				15		15

POITOU-CHARENTES

PC_GATI-Entre Plaine et Gâtine	5 171	3 309	411	401	1 015	10 308
PC_GDSC-GUE DE SCIAUX					88	88
PC_GRAC-Bassin versant de la Graine aval Charente				191		191
PC_JAIL-La Jallière			28	12		40
PC_LAND-AAC DE LANDRAIS					38	38
PC_LONG-Longeron	1 824	3 822	529	738		6 913
PC_LOUB-Carières de Loubeau	44	73				117
PC_LTPT-AAC « La Touche – Prairie de Triac »		226	108	82		416
PC_MACH-marais charentais	19 117	537	690	544	221	21 108
PC_MAPO-Marais Poitevin	6 035	125	69	84	168	6 481
PC_MAPR-Maintien des Prairies	2 437	158				2 595
PC_MASA-Marais salants de l'île de Ré	203	4	63	60	24	354
PC_MERO-CHAMPAGNE DE MERON - PLAINE DE DOUVY - BUTTE D'ANTOIGNE	19			2		21
PC_MINE-Plaines du Mirebalais-Neuvillois	951	153	327	399	169	2 000
PC_MONE-AAC Moulin Neuf	767	534	81	127		1 509
PC_MONT-Bocage Montmorillonnais	23 413	1 951	360	321	173	26 218
PC_MOUL-Moulière	170	47	3	126	2	348
PC_MOUV-AAC Source de la Mouvière	122	107	69	93		391
PC_NEBR-Plaine de Néré à Bresdon	83	94	118	86	111	493
PC_NINO-Niort Nord Ouest	613	51	1 081	529	19	2 292
PC_NISO-Niort Sud Ouest	31	41		20	8	99
PC_NIZO-Vallée de la Nizonne	78	2	1	13	2	95
PC_PLAB-Plateau d'Archigny-Bellefonds	127	166	30	48	125	495
PC_PLVI-Plaine de Villefagnan					53	53
PC_PREU-PREUILLY					33	33
PC_PVNS-Plaine et Vallée de Niort Sud-Est	1 020	848	259	358	89	2 573
PC_RIBO-Bassin versant du Ribou-Verdon	402	337	100			839
PC_ROCH-AAC Source de Roche		212		36		248
PC_RUCT-Captage de la Rucette	134					134

PC_SENA-SEVRE NIORTAISE AMONT ET PLAINE DE LA MOTHE SAINT HERAY / LEZAY	3 755	1 858	543	560	135	6 850
PC_SEVT-ZPS Plaine d'Oiron-Thénezay	501	37	98	136	60	833
PC_SMQB-BOUTONNE AMONT			140	74	156	370
PC_VACA-VALLEES CALCAIRES PERI ANGOUMOISINES	13	133	71	3	41	261
PC_VARS-AAC Puits de Vars		36	64	16		116
PC_VATA-Vallée de la Tardoire	961					961
PC_VDRO-Vallée de la Dronne de Brantôme à Coutras				72	44	115
PC_VIAV-Territoire Vienne Aval	1 048	422	61	153		1 683
PC_VILF-Plaine de Villefagnan	38		41	44		122
PC_ZICH-Zone intermédiaire Charente	3 868					3 868
Total général	131 118	27 969	8 889	8 034	5 686	181 696

Tableau 56 Nombre d'hectares par territoire et par campagne en PC

Dispositif	2015	2016	2017	2018	2019	Total 2015-2019	Total % 2015-2019
MAEC localisées surfaciques	34 498	6 248	5 023	5 415	2 527	53 711	29,56%
MAEC système grandes cultures	1 082	1 043	108	89	0	2 323	1,28%
MAEC système polyculture élevage	95 538	20 678	3 758	2 530	3 159	125 662	69,16%
Total général	131 118	27 969	8 889	8 034	5 686	181 696	100,00%

Tableau 57 Nombre des hectares (ha) par type de dispositif et par campagne en PC

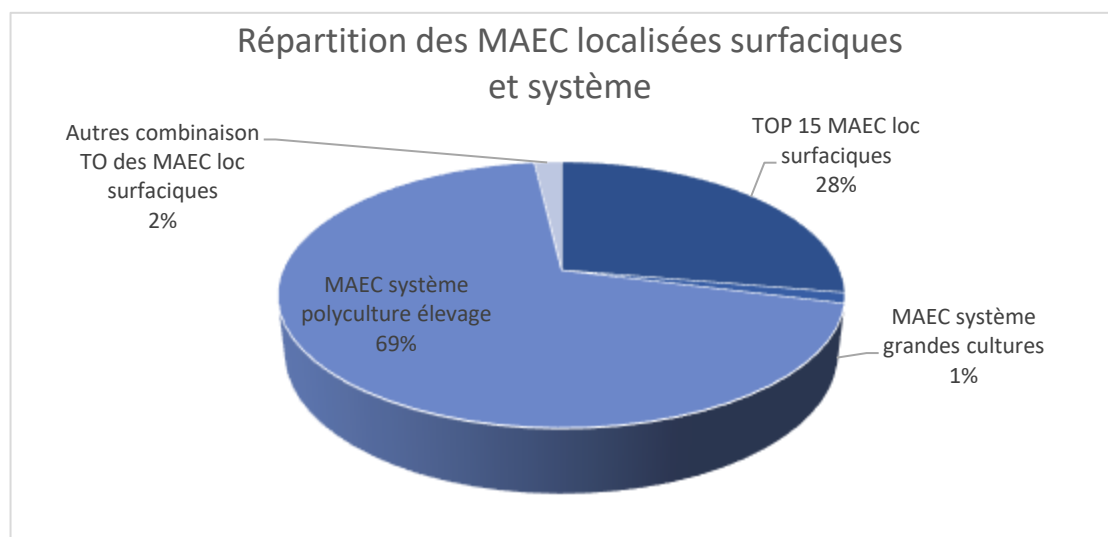
Enjeux	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	Total général
4A - Restaurer, préserver et renforcer la biodiversité	128 567	23 866	7 369	6 185	5 222	171 210
4B - Améliorer la gestion de l'eau	2 551	4 103	1 520	1 848	463	10 486
Total général	131 118	27 969	8 889	8 034	5 686	181 696

Tableau 58 Nombre de hectares engagés MAEC par enjeu et par campagne en PC

Absence-Réduction Phyto	2015	2016	2017	2018	2019	Total général
Absence PHYTO	31 490	2 602	1 779	1 768	832	38 471
Réduction progressive PHYTO	97 302	23 640	4 787	3 334	3 247	132 310
Total général	128 792	26 242	6 566	5 102	4 079	170 781

Tableau 59 Nombre d'hectares engagés dans l'absence-réduction de produits phytosanitaires en PC

Les combinaisons des TO représentant la plus grande superficie



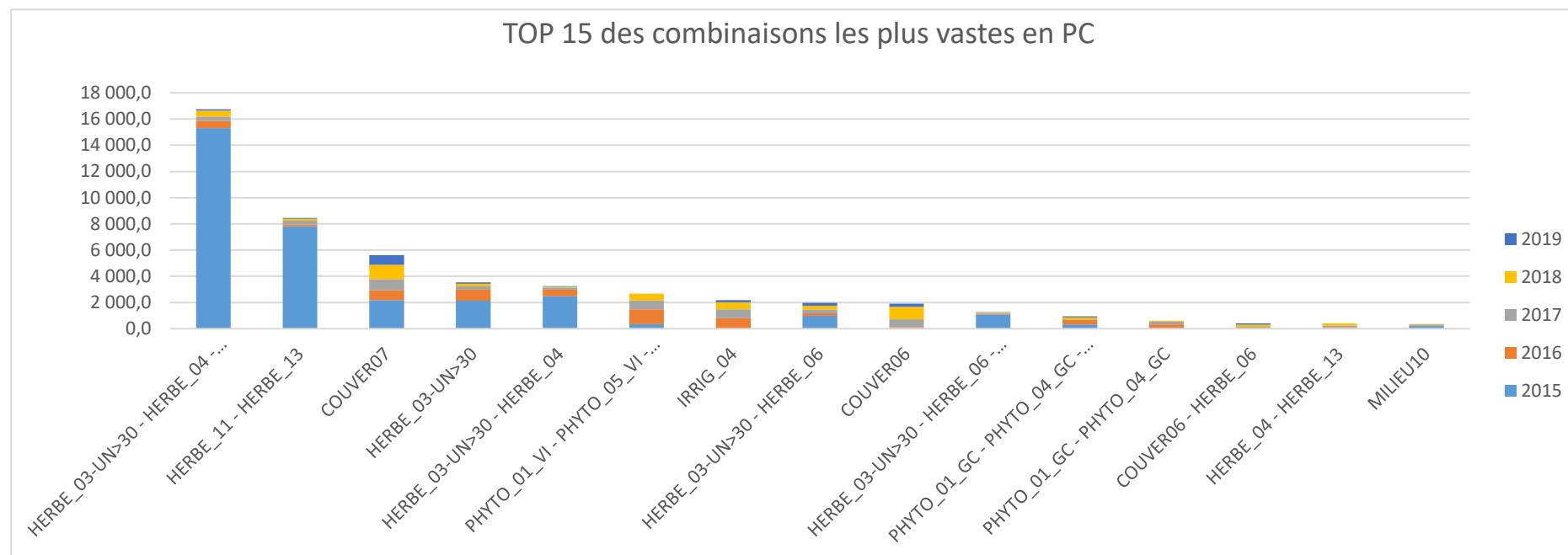
Les mesures système SPE et SGC sont engagées sur 70% des surfaces MAEC en PC, tandis que les 15 combinaisons de TO localisés surfaciques plus vastes (TOP 15 MAEC loc. surfaciques) en tableau 60 représentent 28% des surfaces. Les mesures système et le TOP 15 MAEC loc. surfaciques concernent 98% des surfaces MAEC en PC.

Combinaison de TO	2015	2016	2017	2018	2019	Total
HERBE_03-UN>30 - HERBE_04 - HERBE_13						
Gestion milieux humides et absence de fertilisation et ajust du pâturage	15 297,5	562,9	330,7	440,6	118,9	16 750,6
HERBE_11 - HERBE_13						
Gestion des milieux humides et absence de pâturage en hiver	7 822,0	124,5	305,0	130,7	66,2	8 448,4

COUVER07						
Création et entretien d'un couvert d'intérêt floristique ou faunistique	2 181,5	750,5	857,4	1 088,0	734,6	5 611,9
HERBE_03-UN>30						
Absence de fertilisation sur prairies	2 134,8	843,7	254,0	205,3	98,2	3 535,9
HERBE_03-UN>30 - HERBE_04						
Absence de fertilisation sur prairies et ajustement du pâturage	2 477,7	494,5	172,7	71,9	35,6	3 252,3
PHYTO_01_VI - PHYTO_05_VI - PHYTO_10_VI						
Absence de traitement herbicide sur l'inter-rang et réduction des traitements phytosanitaires hors herbicides localisés en vigne avec bilan	354,5	1 126,4	670,1	516,4	0,0	2 667,4
IRRIG_04						
Développement des cultures de légumineuses dans les systèmes irrigués	0,0	795,3	688,3	531,8	160,3	2 175,7
HERBE_03-UN>30 - HERBE_06						
Absence de fertilisation sur prairies et retard de fauche	977,2	195,0	292,9	291,1	223,5	1 979,6
COUVER06						
Création et maintien d'un couvert herbacé	46,8	83,3	578,6	953,7	251,7	1 914,2
HERBE_03-UN>30 - HERBE_06 - HERBE_13						
Gestion milieux humides et absence de fertilisation et retard de fauche	1 094,1	55,7	61,9	42,1	11,2	1 265,0
PHYTO_01_GC - PHYTO_04_GC - PHYTO_05_GC						
Bilan phyto et réduction des traitements herbicides et hors herbicides	327,1	369,6	28,8	132,8	88,0	946,3
PHYTO_01_GC - PHYTO_04_GC						
Bilan phyto et réduction des traitements herbicides	0,0	333,2	221,8	66,1	0,0	621,1
COUVER06 - HERBE_06						
Création et maintien d'un couvert herbacé et retard de fauche	24,7	34,0	93,1	154,5	100,4	406,6
HERBE_04 - HERBE_13						
Gestion des milieux humides et ajustement du pâturage	0,0	127,7	107,6	165,3	0,0	400,6
MILIEU10						

Gestion des marais salants pour favoriser la biodiversité	202,7	3,9	63,2	60,3	23,9	354,1
Total général	32 940,7	5 900,1	4 726,1	4 850,4	1 912,3	50 329,6

Tableau 60 Nombre d'hectares engagés par le TOP 15 des combinaisons des TO (MAEC loc surfaciques) plus vastes en PC



Les MAEC linéaires et ponctuelles

Territoires	LINEA_01 Entretien de haies (mètres)	LINEA_02 Entretien d'arbres isolés ou en alignements (nombre d'éléments)	LINEA_03 Entretien et restauration des ripisylves (mètres)	LINEA_07 Restauration et/ou entretien de mares (nombre d'éléments)	LINEA_08 Entretien de bande refuge (mètres)
PC_ANGA-Vallée de l'Anglin et basse vallée de la Gartempe	10 948			3	
PC_BATP-Touche Poupard	42 971		5 918		
PC_BOCA-Bocage charentais	91 152				
PC_BOCG-Entre Bocage et Gâtine	23 822			70	
PC_BRIC-Plaine de Brioux Chef-Boutonne	390				
PC_CEBR-Cébron	152 552		14 391		
PC_CSVI-Captages Sud Vienne	7 107				
PC_GATI-Entre Plaine et Gâtine	45 720		11 353	124	
PC_GRAC-Bassin versant de la Graine aval Charente			4 693		
PC_MACH-marais charentais					1 621
PC_MINE-Plaines du Mirebalais-Neuvillois	3 541	3			
PC_MONE-AAC Moulin Neuf	15 240				
PC_MONT-Bocage Montmorillonnais	467 396	2 194	28 003	115	
PC_MOUL-Moulière	5 463				
PC_NINO-Niort Nord Ouest	10 619				
PC_NIZO-Vallée de la Nizonne			1 027		
PC_PLAB-Plateau d'Archigny-Bellefonds	9 358	25			

PC_SENA-SEVRE NIORTAISE AMONT ET PLAINE DE LA MOTHE SAINT HERAY / LEZAY	33 350		1 873		
PC_SEVT-ZPS Plaine d'Oiron-Thénezay	49 839				
PC_VDRO-Vallée de la Dronne de Brantôme à Coutras			1 933		
PC_VIAV-Territoire Vienne Aval	9 321				
Total général	978 789	2 222	69 191	312	1 621

Tableau 61 Quantité (mètres et nombre d'éléments) de MAEC linéaires et ponctuelles par territoire en PC

Type de TO	2015	2016	2017	2018	Total général
LINEA_01					
Entretien de haies (mètres)	970 191	8 598			978 789
LINEA_02					
Entretien d'arbres isolés ou en alignements (nombre d'éléments)	1 993	229			2 222
LINEA_03					
Entretien et restauration des ripisylves (mètres)	40 541	18 779	3 245	6 626	69 191
LINEA_07					
Restauration et/ou entretien de mares (nombre d'éléments)	217	61	24	10	312
LINEA_08					
Entretien de bande refuge (mètres)	1 061	560			1 621
Total général (mètres)	1 011 793	27 937	3 245	6 626	1 049 601
Total général (nombre d'éléments)	2 210	290	24	10	2 534

Tableau 62 Quantité (mètres et nombre d'éléments) de MAEC linéaires et ponctuelles par campagne en PC

Les MAEC de protection des ressources génétiques

Type de TO	2015	2016	2017	2018	2019	Total général
MAEC_API (nombre de colonies)	4 454	2 786	3 231	4 673	3 737	18 881
MAEC_PRM (nombre de UGB)	300	90	98	94	32	614

Tableau 63 Quantité de ressources génétiques engagées (colonies, UGB et hectares) par campagne en PC

8. NOUVELLE-AQUITAINE

Résultats et réalisations entre 2015-2019

CONTRATS ET BÉNÉFICIAIRES	LES RESSOURCES FINANCIÈRES	LES SURFACES ENGAGÉES	LES MESURES LINÉAIRES ET PONCTUELLES	LES RESSOURCES GÉNÉTIQUES PROTÉGÉES
• 162 territoires PAEC • 10 592 contrats entre 2015 et 2019 • 6 459 bénéficiaires • 1,6 : moyenne de contractualisation par bénéficiaire • 8% des exploitations régionales ont bénéficié des MAEC	• 215,58 M€ mobilisés entre 2015 et 2019 • 36,34 M€ mobilisés en 2014 • 51% % investi en mesures système • 41% % investi en mesures localisées • 5,5 % investi en API et PRM	• 324 811 ha engagés entre 2015 et 2019 • 8 % SAU régionale • 71 % des surfaces engagées en mesures système	• 1 360 km de haies, ripisylves, fossés et canaux entretenus • 360 mares restaurées	• 286 Apiculteurs bénéficiaires • 71 488 colonies installées entre 2015 et 2019 • 39 % des colonies régionales • 4 264 UGB de races menacées protégées

Entre 2015 et 2019, les MAEC ont concerné 6 459 exploitations qui se sont engagés dans le cadre de 10 592 contrats. L'ensemble des mesures mobilise plus de 215,58 M€, dont 71% financés par le FEADER, 20,8% financés par l'Etat-MAA, 5,3% par l'AE LOIRE-BRETAGNE, 2,2% par AE ADOUR-GARONNE et 0,2% par la Région Nouvelle Aquitaine. Les mesures surfaciques ont engagé au total 324 811 ha.

Les mesures système polyculture élevage (SPE) représentent 17,4% des contrats et, avec plus de 94,6 M€, 43,9% du total des investissements MAEC. Avec 174 785 ha engagés et 53,8% des surfaces, les SPE sont le dispositif MAEC le plus utilisé. Les exploitants engagés sont 1 830, et sont aussi tenus au respect d'un achat maximal de concentrés pour l'autonomie alimentaire des élevages.

Les mesures systèmes herbagers et pastoraux (SHP) concernent 2,1% des contrats et ont mobilisé 13,1 M€, c'est-à-dire 6,1% des ressources financières totales MAEC. Les surfaces concernées par les mesures SHP sont au total de 53 982 16 ha, à savoir 16,6% de toutes les surfaces contractualisées avec des MAEC. Les mesures système grandes cultures (SGC) ont concerné 0,24% des contrats. Au total, le dispositif a mobilisé 1,7 M€ ce qui représente 0,8% des ressources financières MAEC avec un impact sur 2 323 ha, soit 0,72% des surfaces MAEC en NA.

Les mesures localisées surfaciques ont concerné 63,2% des contrats, en mobilisant 90 M€, soit 41,8% des ressources financières MAEC. Les surfaces occupées par le dispositif sont de 93 697 ha, à savoir 28,8% des surfaces MAEC.

Au total, 83,5% des surfaces sont sous contrat de gestion soutenant la biodiversité et/ou la préservation des paysages (4A), 7,6% sont sous contrat de gestion visant à améliorer la gestion de l'eau (4B), 8,8% sous contrat de gestion visant à améliorer la gestion des sols et/ou à prévenir l'érosion des sols (5E). 126 941 ha, correspondent à 39% des surfaces MAEC, sont engagées dans l'absence de produits phytosanitaire tandis que 181 844 ha, soit 55,9% des surfaces sont concernés par la réduction progressive de produits phytosanitaires.

Les mesures linéaires représentent 6,4% des contrats et ont mobilisé 4,1 M€, soit 1,9% des ressources financières totales. Les TO LINEA_01 et LINEA_03 ont permis l'entretien de plus de 1 360 km entre haies et ripisylves.

Les mesures non zonées, notamment les TO visant à préserver les pollinisateurs (API) ainsi que les ressources génétiques animales (PRM) et végétales (PRV), concernent 10,5% des contrats et représentent 5,5% du total des dépenses, soit 11,8 M€. Ces mesures ont permis le maintien de 71 488 colonies d'abeilles, la protection de 4 264 UGB de races animales en risque de disparition et 23 ha dédiés à la production des variétés (cultures pérennes) localement et régionalement adaptées et menacées d'érosion génétique.

Résultats environnementaux		
Nb surfaces sous contrat de gestion visant à améliorer la gestion de l'eau (4B)	19 842 ha	6% du total des surfaces MAEC
Nb surfaces sous contrat de gestion soutenant la biodiversité et/ou la préservation des paysages (4A)	271 416 ha	84% du total des surfaces MAEC
Nb surfaces sous contrat de gestion visant à améliorer la gestion des sols et/ou à prévenir l'érosion des sols (5E)	28 637 ha	9% du total des surfaces MAEC
Nb surfaces engagées dans la réduction progressive de produits	181 844 ha	56% du total des surfaces MAEC

phytosanitaires/surface (ha) engagée (PHYTO 4_5_14 ; SGC ; SPE)		
Nb surfaces engagées dans l'absence de produits phytosanitaires/surface (ha) engagée (tous TO sauf: COUVER06_07; IRRIG 04_05; MILIEU 01_02; OUVERT 03)	126 941 ha	39% du total des surfaces MAEC
Surface et nombre de contrats de prairies humides engagés dans une gestion pastorale pour leur préservation (HERBE11+HERBE13+HERBE04+MILIEU02)	54 159 ha	17% du total des surfaces MAEC
Nb d'exploitations engagées dans le respect d'un achat maximal de concentrés pour l'autonomie alimentaire des élevages (SPE)	1 830	28% du total des exploitations engagées avec MAEC

Résultats de l'enquête auprès des agriculteurs sur les MAEC

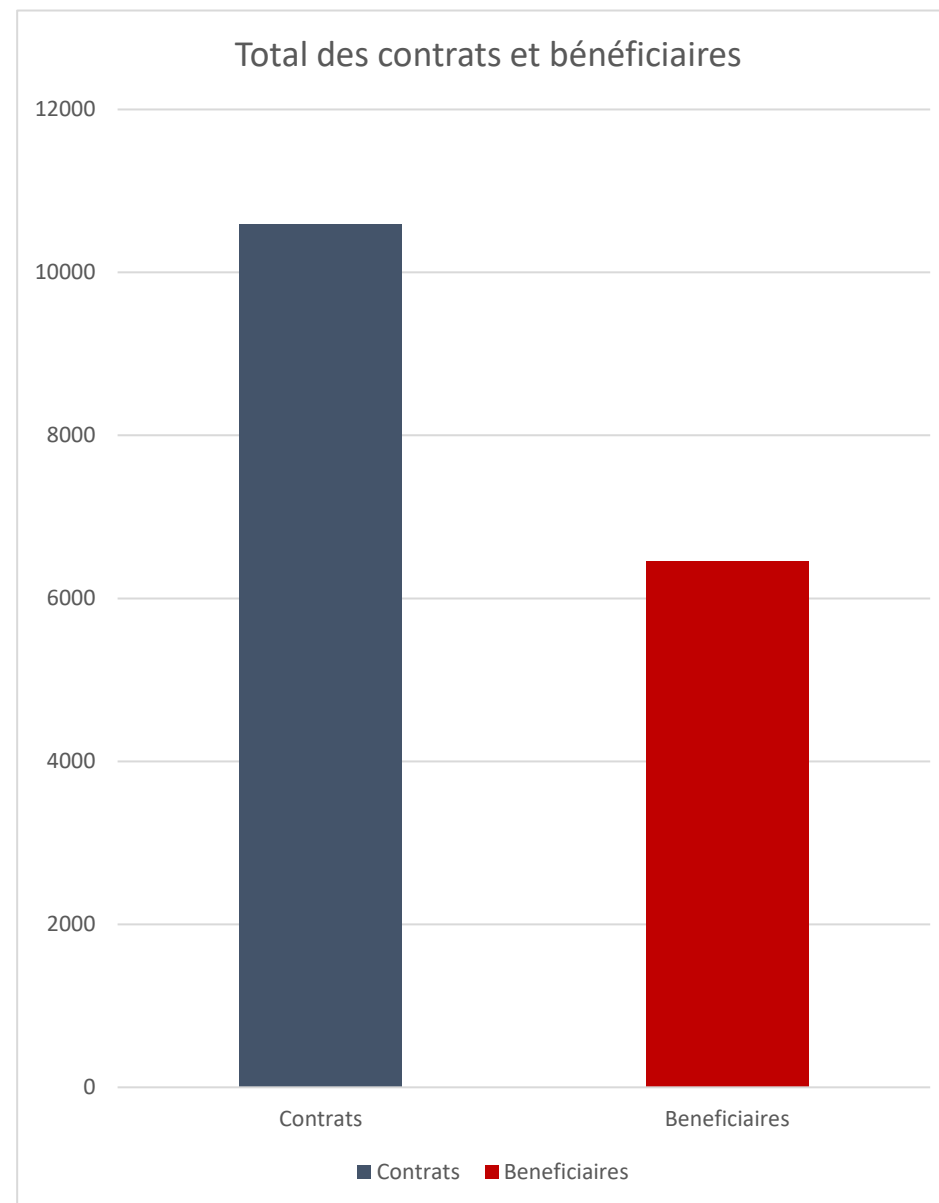
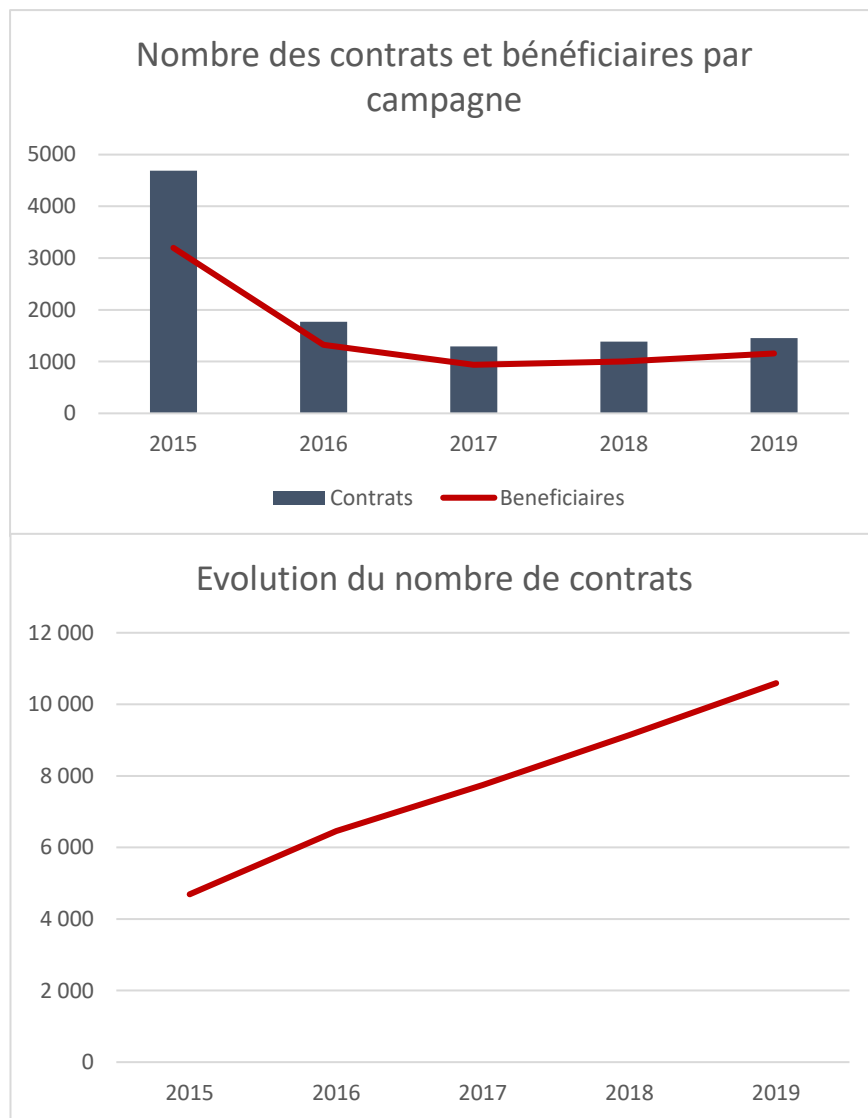
En décembre 2019, la Région NA, en tant qu'Autorité de gestion du FEADER, et la Direction régionale de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt (DRAAF), ont souhaité évaluer le déploiement de ces MAEC au travers d'un questionnaire transmis aux agriculteurs concernés. Le questionnaire a été transmis auprès de 4 800 exploitants possédant une adresse e-mail sur 5 600 exploitations identifiées. 1 795 réponses ont été reçues, soit un taux de réponse de 37%.

Au regard des surfaces contractualisées en MAEC en région NA (296 000 ha de 2015 à 2018) et des réponses obtenues dans le questionnaire, a été constaté que ces mesures constituent un dispositif connu et reconnu par les agriculteurs concernés. Il les aide à maintenir et/ou faire évoluer leurs pratiques. La compensation financière représente une part importante du revenu pour les agriculteurs qui consentent ces efforts. Au-delà de l'aspect financier, les agriculteurs engagés dans une MAEC ont une bonne connaissance de leur environnement proche et sont de plus en plus sensibles à la protection de l'environnement et au fait d'avoir des pratiques plus vertueuses. Un diagnostic d'exploitation ou parcellaire est souvent réalisé (75% des répondants). Il contribue à cerner les attentes du cahier des charges d'une MAEC et permet d'accompagner l'agriculteur dans sa démarche de contractualisation. Un accompagnement personnalisé tout au long du contrat peut-être proposé par différentes structures ainsi que la réalisation de formation. La complexité administrative est pointée du doigt dans les commentaires libres apportés par les exploitants lors de la réponse à la question sur la satisfaction globale des MAEC. Les notions relatives aux retards de paiements, à la diffusion tardive des notices, à la compréhension des cahiers des charges, sont avancées par les répondants. Les efforts consentis pour la mise en place de ces mesures sont bien acceptés par les agriculteurs. En effet, les MAEC ne représentent pas, pour 54% des répondants, une surcharge de travail. Avec une note de près de 7 sur 10, le dispositif semble plutôt très apprécié des agriculteurs même si cette note

aurait pu être bien meilleure sans les retards de paiement connus les premières années de la programmation. Eléments de réflexion, le taux de réponse à l'enquête (37% des enquêtés), jugé très bon, permet d'extrapoler les résultats à l'ensemble de la population des contractants MAEC. Au travers des réponses obtenues à ce questionnaire, il apparaît que les MAEC constituent un outil très intéressant pour la préservation de l'environnement et l'évolution des pratiques agricoles, même si les mesures systèmes d'élevage ont plutôt été souscrites dans le cadre d'un maintien de pratiques. Le changement de pratiques à l'échelle de l'exploitation permet une meilleure reconnaissance sociétale des agriculteurs, à une époque où la contestation des pratiques agricoles par les non agriculteurs se fait de plus en plus présente. L'aspect financier est crucial et doit bien prendre en considération les évolutions techniques et environnementales demandées aux agriculteurs. Considérant que la rémunération des MAEC est essentielle ou importante pour 65% des répondants, la pérennité de ces actions doit être préservée, tant pour les agriculteurs que pour l'environnement. L'accompagnement des agriculteurs constitue un axe fort pour une mise en œuvre réussie des MAEC. Le dispositif doit s'améliorer dans sa gestion administrative pour éviter les retards de paiements, source d'incompréhension pour les agriculteurs (source « Résultats de l'enquête sur les Mesures agro-environnementales et climatiques en Nouvelle-Aquitaine » DRAAF et Région NA). Tous les résultats sont consultables en annexe 2.

Une autre enquête a été réalisée auprès des opérateurs, animateurs et services instructeurs. Elle fera l'objet d'un traitement à part.

Les bénéficiaires et les contrats MAEC



Les contrats

Dispositif	2015	2016	2017	2018	2019	Total 2015-2019	Total % 2015-2019
API	163	47	54	50	68	382	3,61%
MAEC localisées linéaires ou ponctuelles	396	151	46	73	20	686	6,48%
MAEC localisées surfaciques	2 674	981	1 027	1 109	901	6 692	63,18%
MAEC système grandes cultures	10	12	2	1	0	25	0,24%
MAEC systèmes herbagers et pastoraux	49	115	23	27	14	228	2,15%
MAEC système polyculture élevage	1 208	229	44	24	337	1 842	17,39%
PRM	183	228	97	103	114	725	6,84%
PRV	8	4	0	0	0	12	0,11%
Total général	4 691	1 767	1 293	1 387	1 454	10 592	100,00%

Tableau 64 Nombre des contrats par type de dispositif et par campagne en NA

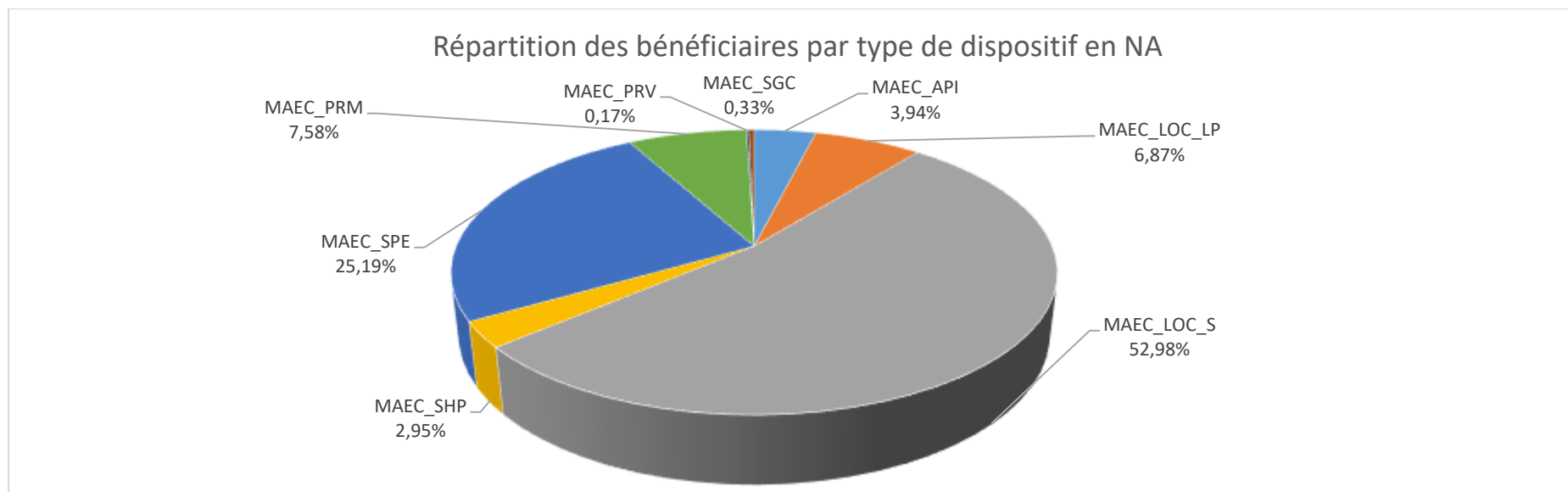
Enjeux	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	Total général
4A - Restaurer, préserver et renforcer la biodiversité	4 128	1 450	1 092	1 038	1 250	8 958
4B - Améliorer la gestion de l'eau	104	307	201	349	204	1 165
5E - Promouvoir la conservation et la séquestration du carbone	285	7				292
4C - Prévenir l'érosion des sols et améliorer la gestion des sols	174	3				177
Total général	4 691	1 767	1 293	1 387	1 454	10 592

Tableau 65 Nombre de contrats par enjeux et par campagne en NA

Les bénéficiaires

Bénéficiaires	2015	2016	2017	2018	2019	Somme de 2015-2019
AQ	496	482	343	353	717	1918
LI	561	223	140	186	156	1127
PC	2145	621	458	466	285	3428
TOT	3198	1325	938	1000	1157	6459

Tableau 66 Nombre des bénéficiaires par campagne en NA

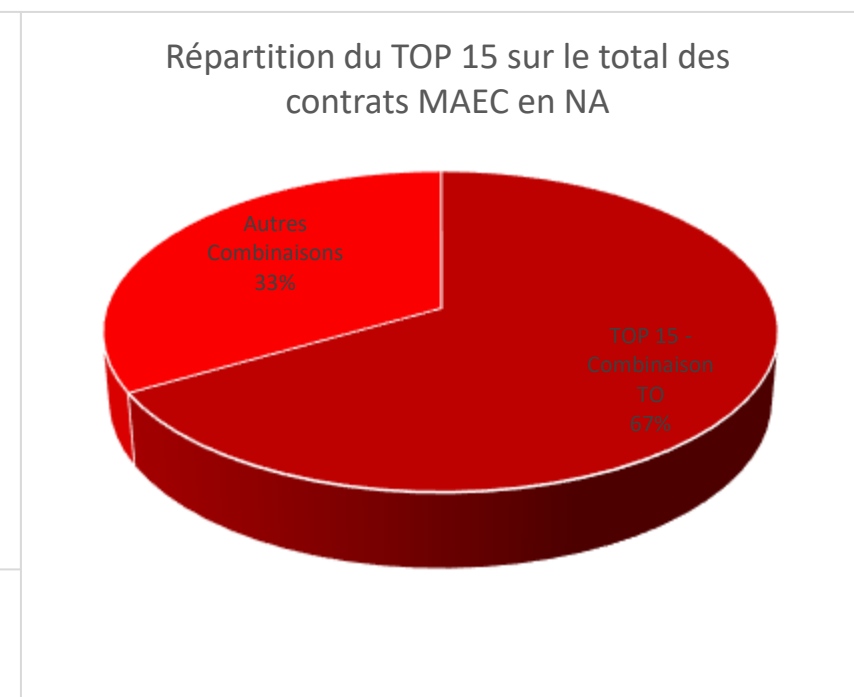
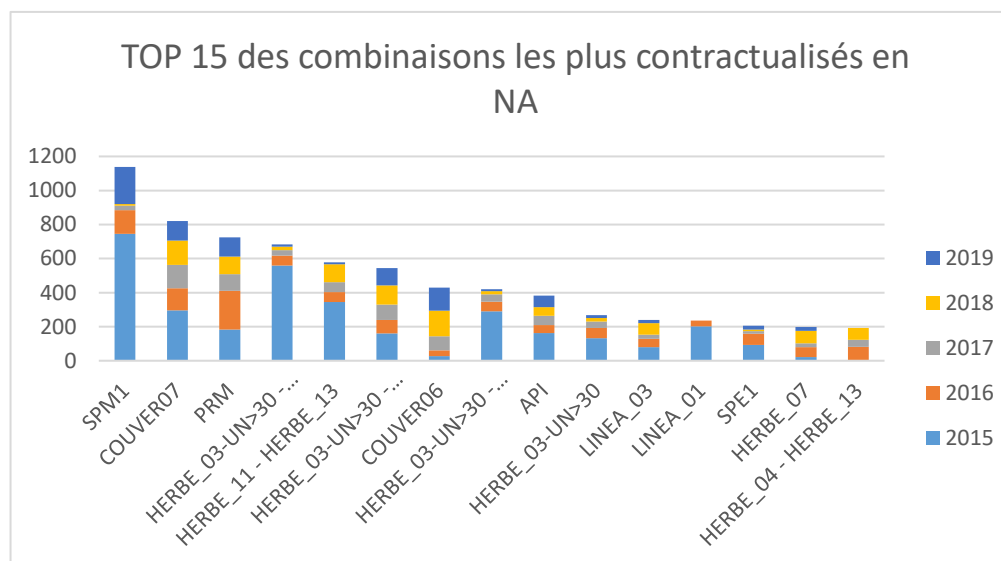


Les combinaisons des TO les plus contractualisés

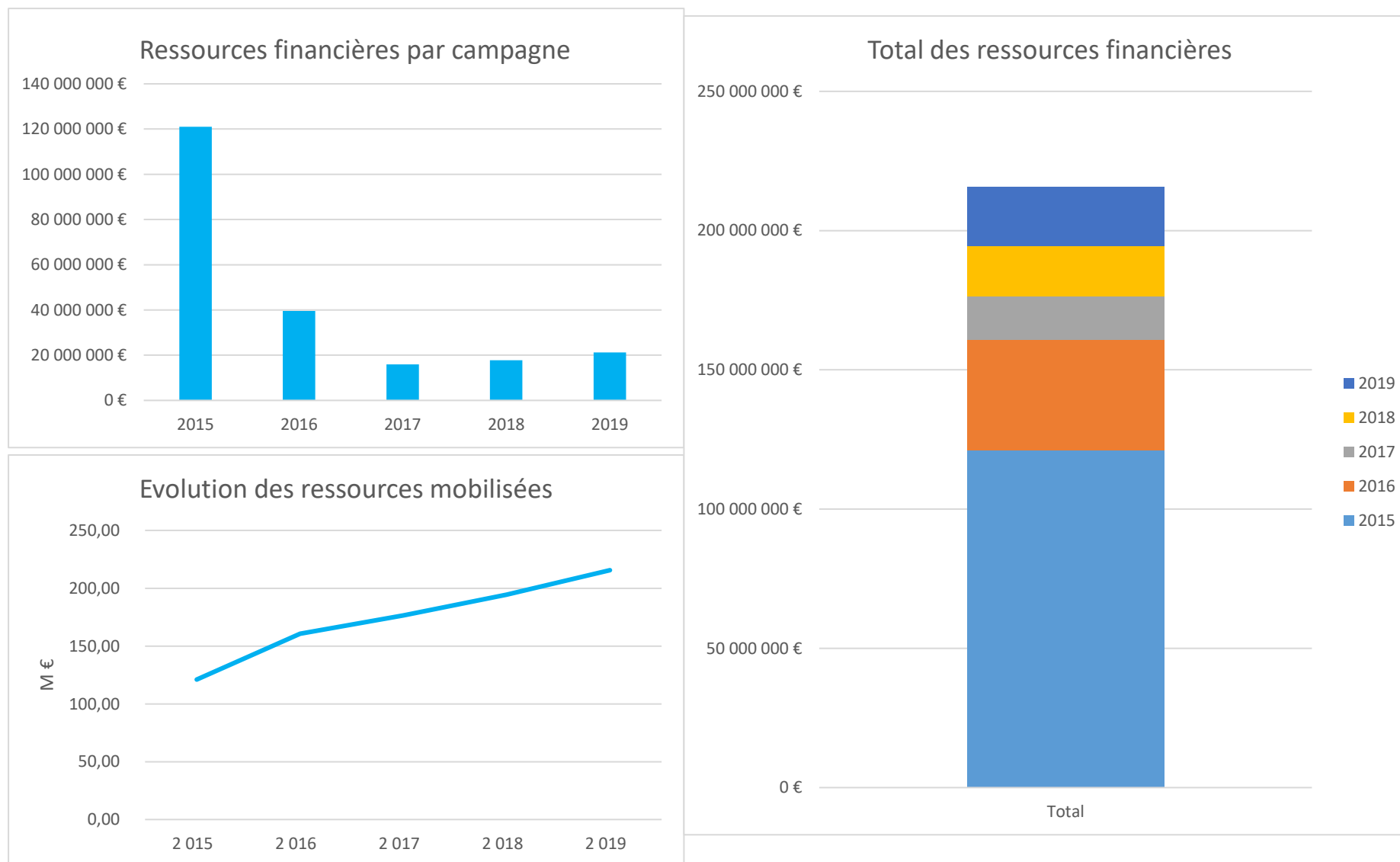
Combinaison de TO	2015	2016	2017	2018	2019	Total
SPM1						
Mesure système Poly-culture Elevage dominante "ELEVAGE" Option Maintien	746	139	25	10	219	1139
COUVER07						
Création et entretien d'un couvert d'intérêt floristique ou faunistique	296	130	136	144	114	820
PRM						
Protection des races menacées	183	228	97	103	114	725
HERBE_03-UN>30 - HERBE_04 - HERBE_13						
Gestion milieux humides et absence de fertilisation et ajust du pâturage	559	59	31	22	13	684
HERBE_11 - HERBE_13						
Gestion des milieux humides et absence de pâturage en hiver	345	58	59	105	10	577
HERBE_03-UN>30 - HERBE_06						
Absence de fertilisation sur prairies et retard de fauche	161	79	90	112	102	544
COUVER06						
Création et maintien d'un couvert herbacé	28	33	83	150	136	430
HERBE_03-UN>30 - HERBE_04						
Absence de fertilisation sur prairies et ajustement du pâturage	290	56	44	19	11	420
API						
Amélioration du potentiel pollinisateur	163	47	54	50	68	382
HERBE_03-UN>30						
Absence de fertilisation sur prairies	132	60	38	20	17	267
LINEA_03						
Entretien et restauration des ripisylves	79	49	25	68	19	240
LINEA_01						
Entretien de haies	202	33	0	0	0	235
SPE1						
Mesure système Poly-culture Elevage dominante "ELEVAGE" Option Evolution	93	66	15	10	22	206

HERBE_07						
Maintien de la richesse floristique d'une prairie	21	59	23	72	24	199
HERBE_04 - HERBE_13						
Gestion des milieux humides et ajustement du pâturage	0	81	42	69	0	192
Total général	3298	1177	762	954	869	7060

Tableau 67 Nombre de contrats engagés par le TOP 15 des combinaisons des TO plus contractualisées en NA



Les ressources financières mobilisées pour les MAEC



Les ressources financières mobilisées

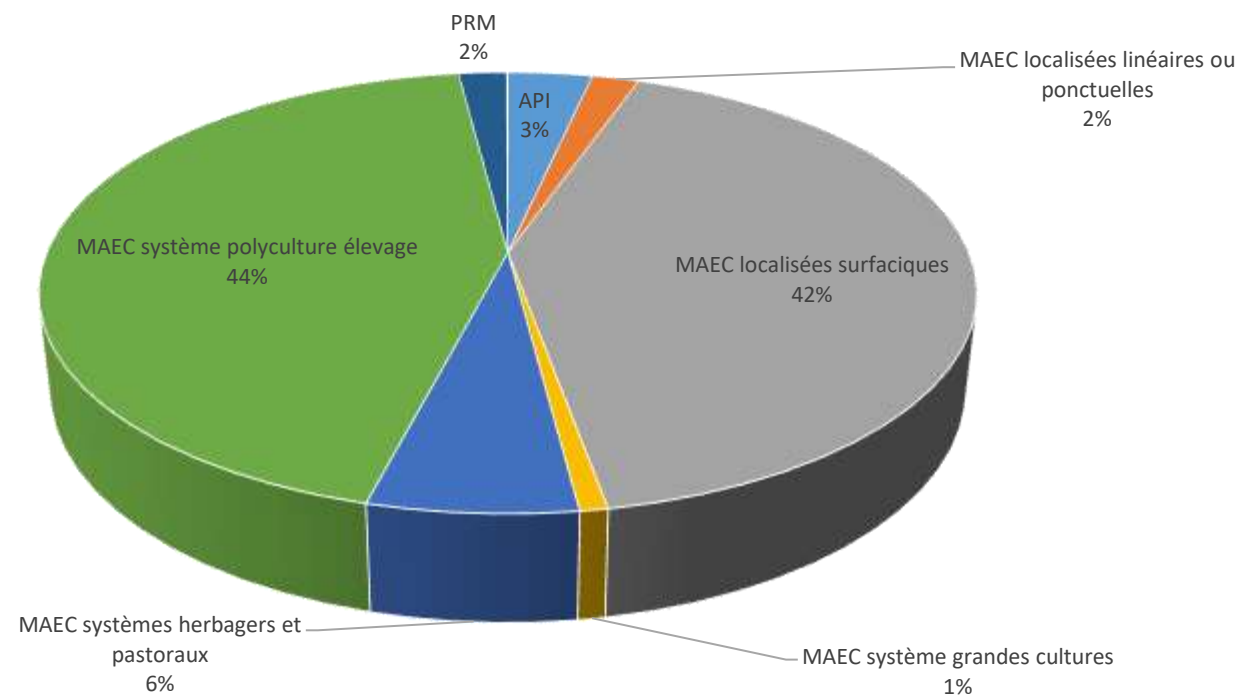
Dispositif	2015	2016	2017	2018	2019	Total 2015-2019	Total % 2015-2019
API	3 467 625	769 860	859 215	1 030 785	1 378 755	7 506 240	3,5%
MAEC localisées linéaires ou ponctuelles	2 973 762	506 069	151 671	381 978	123 001	4 136 481	1,9%
MAEC localisées surfaciques	43 002 704	12 007 413	11 750 218	13 830 154	9 422 319	90 012 808	41,8%
MAEC système grandes cultures	778 497	873 523	58 378	47 133	0	1 757 531	0,8%
MAEC systèmes herbagers et pastoraux	1 019 199	11 245 611	250 544	459 836	156 554	13 131 743	6,1%
MAEC système polyculture élevage	68 233 600	12 983 601	2 366 552	1 536 861	9 556 913	94 677 528	43,9%
PRM	1 481 450	1 193 950	445 050	533 950	609 300	4 263 700	2,0%
PRV	87 885	15 030	0	0	0	102 915	0,0%
Total général	121 044 722	39 595 058	15 881 627	17 820 697	21 246 843	215 588 947	100,0%

Tableau 68 Ressources mobilisées (en €) par type de dispositif et par campagne en NA

Enjeux	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	Total général
4A - Restaurer, préserver et renforcer la biodiversité	101 374 121	32 126 501	12 338 593	12 239 622	18 496 874	176 575 711
4B - Améliorer la gestion de l'eau	2 908 801	6 942 123	3 543 034	5 581 075	2 749 969	21 725 002
5E - Promouvoir la conservation et la séquestration du carbone	14 751 260	503 219				15 254 479
4C - Prévenir l'érosion des sols et améliorer la gestion des sols	2 010 541	23 215				2 033 755
Total général	121 044 722	39 595 058	15 881 627	17 820 697	21 246 843	215 588 947

Tableau 69 Ressources mobilisées (en €) par type de enjeu et par campagne en NA

Répartition des ressources mobilisées par type de dispositif



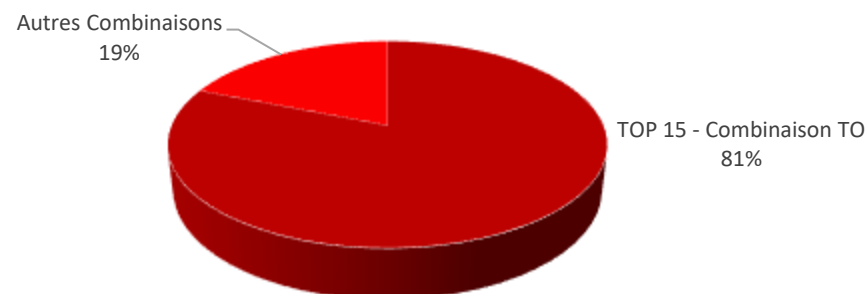
Les combinaisons des TO les plus financées

Combinaison de TO	2015	2016	2017	2018	2019	Total
SPM1						
Mesure système Poly-culture Elevage dominante "ELEVAGE" Option Maintien	41 575 071	6 700 787	1 041 791	429 227	5 988 944	55 735 820
HERBE_03-UN>30 - HERBE_04 - HERBE_13						
Gestion milieux humides et absence de fertilisation et ajust du pâturage	16 635 659	634 300	359 491	481 937	170 563	18 281 950
SPE1						
Mesure système Poly-culture Elevage dominante "ELEVAGE" Option Evolution	6 944 078	4 678 238	1 171 301	777 854	981 141	14 552 612
COUVER07						
Création et entretien d'un couvert d'intérêt floristique ou faunistique	5 288 917	1 989 191	2 029 915	2 497 853	2 016 387	13 822 262
SHP_02						
SHP collective	164 233	10 890 837	0	8 779	73 811	11 137 660
HERBE_11 - HERBE_13						
Gestion des milieux humides et absence de pâturage en hiver	5 945 038	800 252	793 821	2 163 943	102 207	9 805 261
ENGE						
SPE Finition dominante élevage Evolution	8 336 807	388 778	0	0	0	8 725 585
API						
Amélioration du potentiel pollinisateur	3 467 625	769 860	859 215	1 030 785	1 378 755	7 506 240
ENGM						
SPE Finition dominante élevage Maintien	6 414 454	114 441	0	0	0	6 528 895
SPM5						
Mesure système Poly-culture Elevage dominante "CEREALES" Option Maintien	3 421 647	266 635	153 460	123 124	1 404 459	5 369 324
HERBE_03-UN>30 - HERBE_04						

Absence de fertilisation sur prairies et ajustement du pâturage	4 082 082	474 236	260 070	114 628	30 016	4 961 033
PHYTO_01_VI - PHYTO_05_VI - PHYTO_10_VI						
Absence de traitement herbicide sur l'inter-rang et réduction des traitements phytosanitaires hors herbicides localisés en vigne avec bilan	642 549	2 041 695	1 214 678	935 936	99 366	4 934 223
COUVER06						
Création et maintien d'un couvert herbacé	218 249	207 112	1 082 590	1 849 855	1 329 179	4 686 985
HERBE_03-UN>30 - HERBE_06						
Absence de fertilisation sur prairies et retard de fauche	1 583 315	483 423	714 528	862 020	772 854	4 416 140
PRM						
Protection des races menacées	1 481 450	1 193 950	445 050	533 950	609 300	4 263 700
Total général	106 201 173	31 633 734	10 125 909	11 809 891	14 956 982	174 727 689

Tableau 70 Ressources financières (en €) mobilisées par le TOP 15 des combinaisons des TO les plus financés en NA

Répartition du TOP 15 des combinaison de TO les plus financées sur le total des ressources financières MAEC en NA



Les financeurs

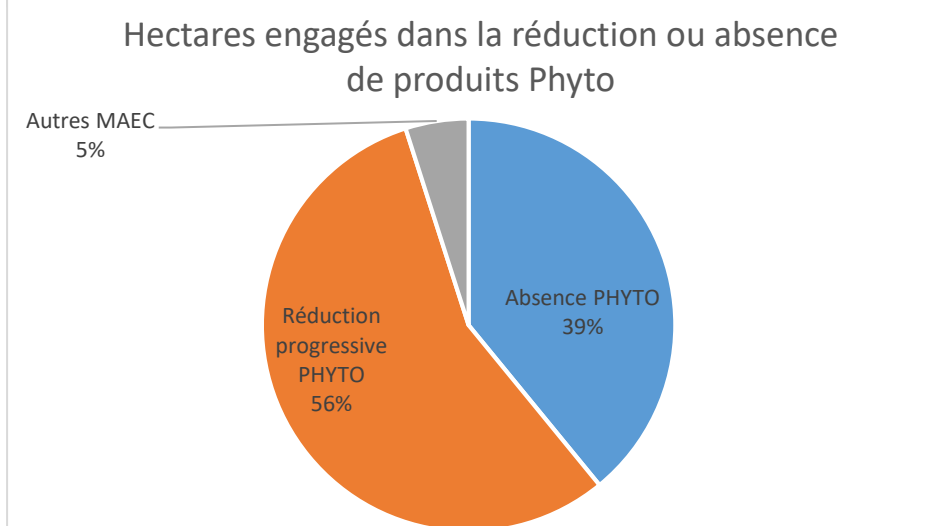
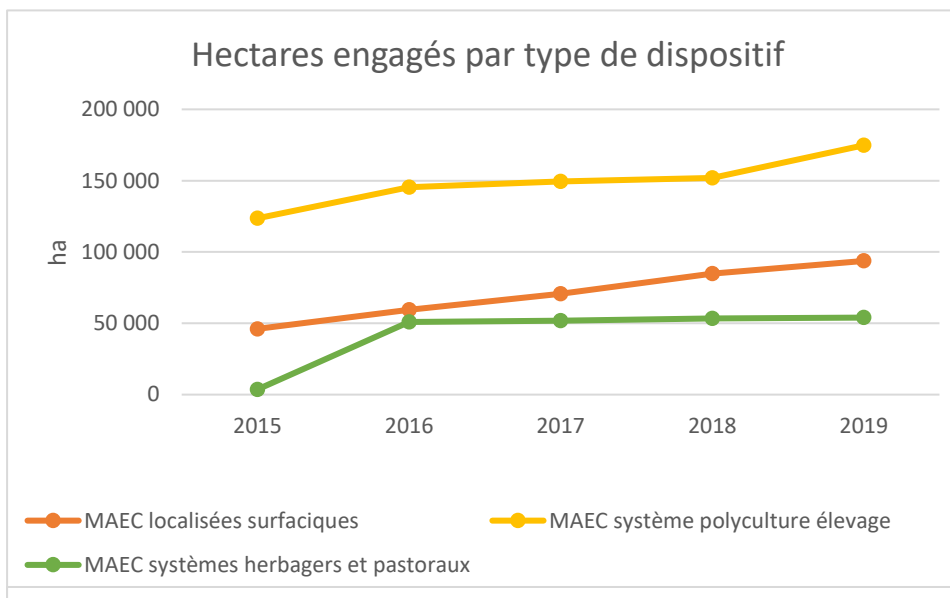
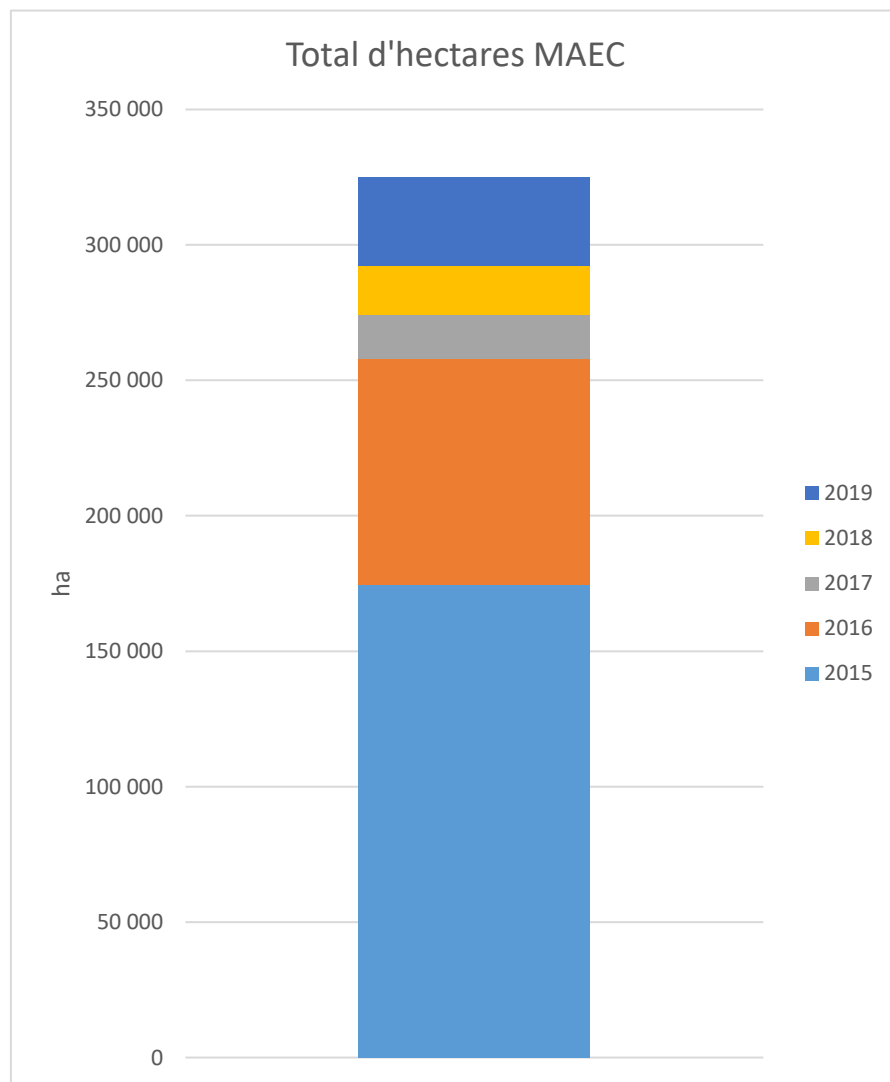
Financier	2015	2016	2017	2018	2019	Total 2015-2019	Total % 2015-2019
UE-FEADER	89,02	26,98	10,45	11,93	15,67	154,05	71,5%
ETAT-MAA	28,16	7,14	2,45	2,46	4,54	44,75	20,8%
AE ADOUR-GARONNE	0,86	1,72	1,16	0,96	0,05	4,75	2,2%
AE LOIRE-BRETAGNE	2,76	3,66	1,75	2,40	0,90	11,48	5,3%
REGION NA	0,24	0,06	0,06	0,07	0,09	0,52	0,2%
FEDE CHASSEURS CREUSE	0,00	0,03	0,00	0,00	0,00	0,03	0,0%
Total général	121,04	39,60	15,88	17,82	21,25	215,59	100,0%

Tableau 71 Ressources mobilisées (en M€) par financeur et par campagne en NA

Dispositifs	UE-FEADER	ETAT-MAA	AE ADOUR-GARONNE	AE LOIRE-BRETAGNE	REGION NA	FEDE CHASSEURS CREUSE	Total général
MAEC_LOC_S	63,05	17,25	4,21	5,44	0,03	0,03	90,01
MAEC_LOC_LP	3,05	0,98	0,00	0,11	0,00	0,00	4,14
MAEC_SGC	1,02	0,14	0,15	0,44	0,00	0,00	1,76
MAEC_SHP	9,85	3,28	0,00	0,00	0,00	0,00	13,13
MAEC_SPE	68,18	20,63	0,38	5,49	0,00	0,00	94,68
MAEC_API	5,63	1,58	0,00	0,00	0,30	0,00	7,51
MAEC_PRM	3,20	0,87	0,00	0,00	0,20	0,00	4,26
MAEC_PRV	0,08	0,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,10
Total général	154,05	44,75	4,75	11,48	0,52	0,03	215,59

Tableau 72 Ressources mobilisées (en M€) par type de dispositif et par financeur en NA

Les surfaces MAEC



Les surfaces engagées

Dispositif	2015	2016	2017	2018	2019	Total 2015-2019	Total % 2015-2019
MAEC localisées surfaciques	46 093	13 337	11 264	14 042	8 961	93 697	28,85%
MAEC système grandes cultures	1 082	1 043	108	89	0	2 323	0,72%
MAEC systèmes herbagers et pastoraux	3 630	47 358	811	1 585	597	53 982	16,62%
MAEC système polyculture élevage	123 616	21 765	3 966	2 543	22 896	174 785	53,81%
PRV	20	3	0	0	0	23	0,01%
Total général	174 441	83 507	16 149	18 259	32 454	324 811	100,00%

Tableau 73 Nombre des hectares (ha) par type de dispositif et par campagne en NA

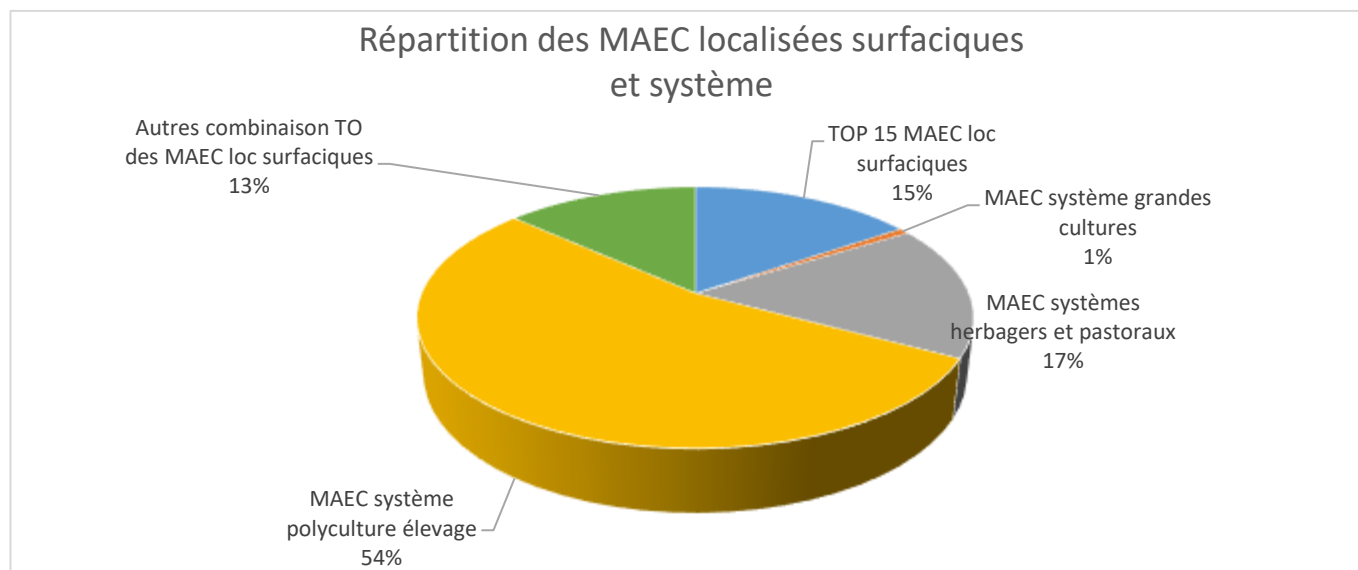
Enjeux	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	Total général
4A - Restaurer, préserver et renforcer la biodiversité	142 892	75 036	12 381	11 854	29 253	271 416
4B - Améliorer la gestion de l'eau	3 801	7 582	3 768	6 405	3 201	24 757
5E - Promouvoir la conservation et la séquestration du carbone	27 747	890				28 637
Total général	174 441	83 507	16 149	18 259	32 454	324 811

Tableau 74 Nombre de hectares engagés MAEC par enjeu et par campagne en NA

Absence-Réduction Phyto	2015	2016	2017	2018	2019	Total général
Absence PHYTO	73 303	56 976	7 304	11 092	6 903	155 578
Réduction progressive PHYTO	97 733	23 920	5 134	3 371	23 049	153 206
Total général	171 035	80 897	12 439	14 462	29 952	308 785

Tableau 75 Nombre d'hectares engagés dans l'absence-réduction de produits phytosanitaires en NA

Les combinaisons des TO représentant la plus grande superficie



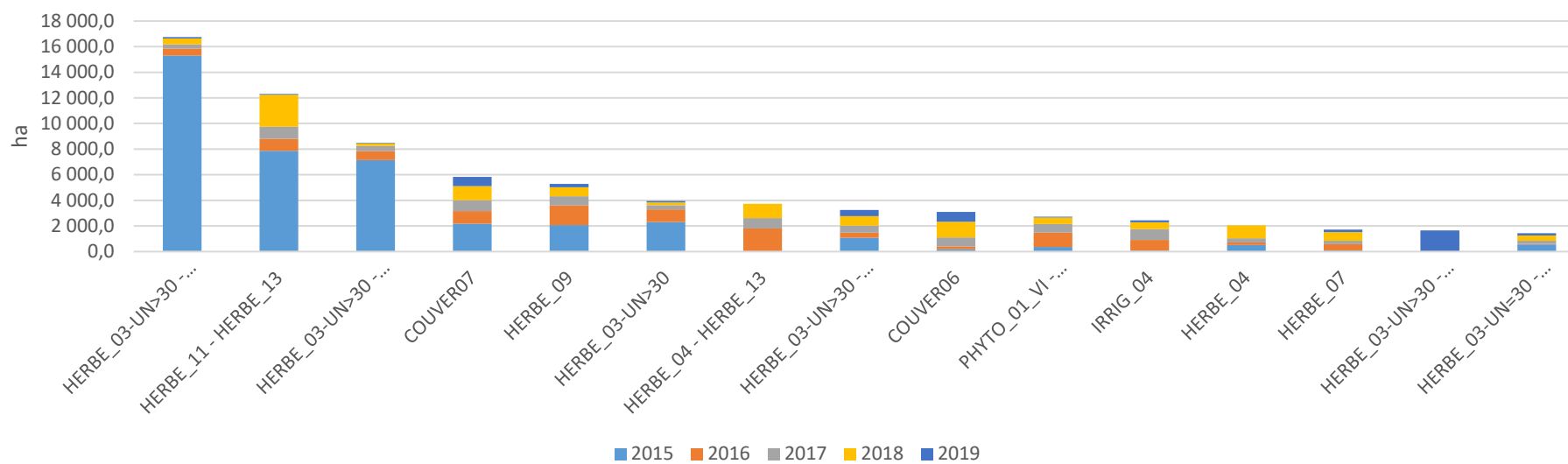
Les mesures système SHP, SPE et SGC sont engagées sur 72% des surfaces MAEC en NA, tandis que les 15 combinaisons de TO localisées surfaciques plus vastes (TOP 15 MAEC loc. surfaciques) en tableau 79 représentent 15% des surfaces. Les mesures système et le TOP 15 MAEC loc. surfaciques concernent 87% des surfaces MAEC en NA.

Combinaison de TO	2015	2016	2017	2018	2019	Total
HERBE_03-UN>30 - HERBE_04 - HERBE_13						
Gestion milieux humides et absence de fertilisation et ajust du pâturage	15 297,5	562,9	330,7	440,6	118,9	16 750,6
HERBE_11 - HERBE_13						
Gestion des milieux humides et absence de pâturage en hiver	7 867,1	936,9	950,3	2 492,8	66,2	12 313,3
HERBE_03-UN>30 - HERBE_04						
Absence de fertilisation sur prairies et ajustement du pâturage	7 140,1	712,1	418,6	177,0	42,6	8 490,5
COUVER07						
Création et entretien d'un couvert d'intérêt floristique ou faunistique	2 181,5	971,9	857,4	1 088,0	734,6	5 833,3
HERBE_09						
Amélioration de la gestion pastorale	2 068,9	1 539,7	718,4	685,7	267,0	5 279,7
HERBE_03-UN>30						
Absence de fertilisation sur prairies	2 313,7	978,2	333,3	225,3	99,9	3 950,3

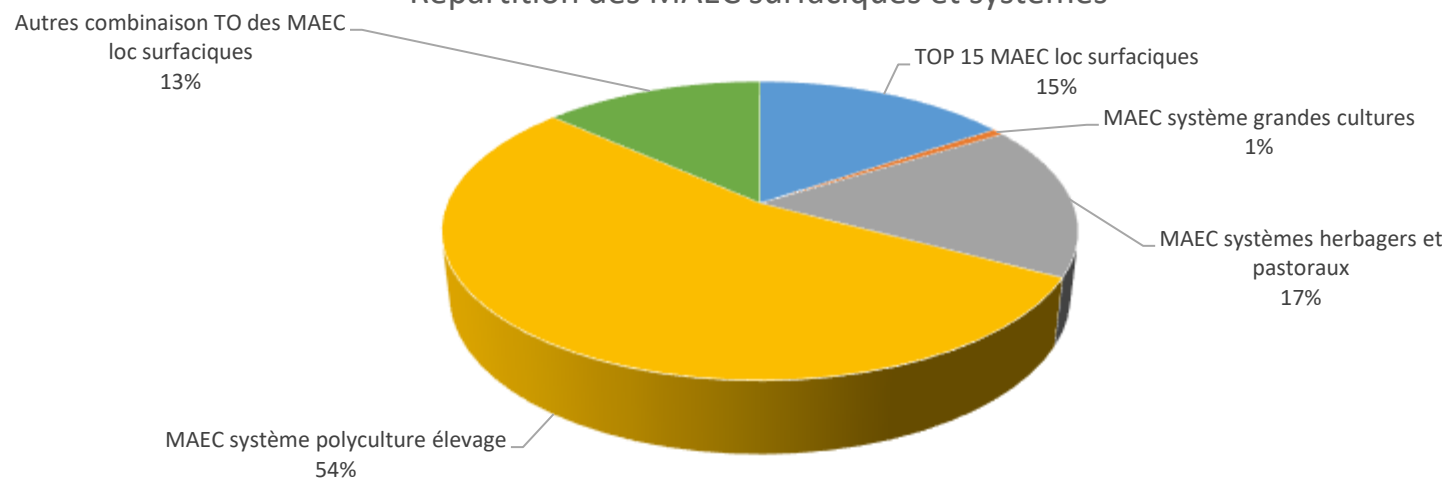
HERBE_04 - HERBE_13						
Gestion des milieux humides et ajustement du pâturage	0,0	1 812,4	795,5	1 124,9	0,0	3 732,8
HERBE_03-UN>30 - HERBE_06						
Absence de fertilisation sur prairies et retard de fauche	1 092,1	381,4	550,2	743,5	471,4	3 238,5
COUVER06						
Création et maintien d'un couvert herbacé	185,2	216,5	712,2	1 217,0	754,0	3 084,9
PHYTO_01_VI - PHYTO_05_VI - PHYTO_10_VI						
Absence de traitement herbicide sur l'inter-rang et réduction des traitements phytosanitaires hors herbicides localisés en vigne avec bilan	354,5	1 126,4	670,1	516,4	51,8	2 719,2
IRRIG_04						
Développement des cultures de légumineuses dans les systèmes irrigués	76,5	834,7	839,1	531,8	160,3	2 442,3
HERBE_04						
Ajustement du pâturage sur prairies	504,1	216,5	325,8	996,9	0,0	2 043,3
HERBE_07						
Maintien de la richesse floristique d'une prairie	106,6	479,6	264,4	668,1	193,7	1 712,3
HERBE_03-UN>30 - HERBE_13						
Gestion des milieux humides sans fertilisation	0,0	0,0	0,0	0,0	1 655,3	1 655,3
HERBE_03-UN=30 - HERBE_06						
Absence de fertilisation sur prairies et retard de fauche	563,3	32,7	242,9	423,1	160,7	1 422,6
Total général	39 751,0	10 801,6	8 009,0	11 331,1	4 776,3	74 668,9

Tableau 76 Nombre d'hectares engagés par le TOP 15 des combinaisons des TO (MAEC loc. surfaciques) plus vastes en NA

TOP 15 des combinaisons les plus vastes en NA



Répartition des MAEC surfaciques et systèmes



Les MAEC linéaires et ponctuelles

Type de TO	2015	2016	2017	2018	2019	Total général
LINEA_01						
Entretien de haies (mètres)	1 033 482	60 854				1 094 336
LINEA_02						
Entretien d'arbres isolés ou en alignements (nombre d'éléments)	3 936	1 714				5 650
LINEA_03						
Entretien et restauration des ripisylves (mètres)	79 367	40 645	18 097	73 444	15 215	226 768
LINEA_06						
Entretien des fosses, canaux et rigoles (mètres)	20 175	8 634	3 580	174	4 784	37 347
LINEA_07						
Restauration et/ou entretien de mares (nombre d'éléments)	221	75	51	13		360
LINEA_08						
Entretien de bande refuge (mètres)	1 061	560				1 621
Total général (mètres)	1 134 085	110 693	21 677	73 618	19 999	1 360 072
Total général (nombre d'éléments)	4 157	1 789	51	13	0	6 010

Tableau 77 Quantité (mètres et nombre d'éléments) de MAEC linéaires et ponctuelles par campagne en NA

Les MAEC de protection des ressources génétiques

Type de TO	2015	2016	2017	2018	2019	Total général
MAEC_API (nombre de colonies)	33 025	7 332	8 183	9 817	13 131	71 488
MAEC_PRM (nombre d'UGB)	1 481	1 194	445	534	609	4 264
MAEC_PRV (hectares)	20	3				23

Tableau 78 Quantité de ressources génétiques engagées (colonies, UGB et hectares) par campagne en NA

9. ANNEXES

ANNEXE 1

Type d'opération ou groupe de types d'opération	Typologie des mesures agroenvironnementales et climatiques (AECM)	Dépenses totales (EUR)	Superficie totale (ha) par mesure ou par type d'opération	Biodiversité domaine prioritaire 4A	Gestion de l'eau domaine prioritaire 4B	Gestion des sols domaine prioritaire 4C	Réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'ammoniac domaine prioritaire 5D	Séquestration/conservation du carbone domaine prioritaire 5E
TO PHYTO	Meilleure gestion, réduction des engrais et pesticides minéraux (y compris production intégrée)	3 800 000,00	2 500,00	X	X	X		
TO PRM	Régimes d'alimentation animale, gestion du fumier	5 600 000,00	4 000,00	X				
TO PRV	Diversification des cultures, rotation des cultures	100 000,00	100,00	X	X			
TO API	Autres	2 900 000,00	20 000,00	X				
MAEC SPE	Entretien des systèmes de terres arables et prairies à haute valeur naturelle (par exemple, techniques de fauchage, labour manuel, coupe de la chaume hivernale sur les terres arables),	1 900 000,00	4 000,00	X	X	X	X	X

	introduction de pratiques étendues de pâturage, conversion de terres arables en prairies.							
TO IRRIG	Réduction des terres irriguées et/ou taux d'irrigation, techniques d'irrigation	800 000,00	900,00	X	X			
TO LINEA	Création, entretien des caractéristiques écologiques (par exemple, bordures des champs, zones tampons, parterres de fleurs, haies, arbres)	2 600 000,00	108 000,00	X	X	X		X
TO HERBE	Entretien des systèmes de terres arables et prairies à haute valeur naturelle (par exemple, techniques de fauchage, labour manuel, coupe de la chaume hivernale sur les terres arables), introduction de pratiques étendues de pâturage, conversion de terres arables en prairies.	10 300 000,00	20 000,00	X	X	X		X
TO OUVERT	Création, entretien des caractéristiques écologiques (par exemple, bordures des champs, zones tampons, parterres de fleurs, haies, arbres)	200 000,00	240,00	X	X			
MAEC SHP	Entretien des systèmes de terres arables et prairies à haute valeur naturelle (par exemple, techniques de fauchage, labour manuel, coupe de la chaume hivernale sur les terres arables),	28 800 000,00	111 000,00	X	X	X		X

	introduction de pratiques étendues de pâturage, conversion de terres arables en prairies.							
TO MILIEU	Création, entretien des caractéristiques écologiques (par exemple, bordures des champs, zones tampons, parterres de fleurs, haies, arbres)	600 000,00	500,00	X	X	X		
TO COUVER	Sol de couverture, techniques de labour, travail du sol réduit, agriculture de conservation	1 800 000,00	1 100,00	X	X	X		X

Tableau 79 Tableau montrant comment les mesures/régimes environnementaux sont programmés pour la réalisation d'un ou de plusieurs objectifs environnementaux/climatiques en AQ

Type d'opération ou groupe de types d'opération	Typologie des mesures agroenvironnementales et climatiques (AECM)	Dépenses totales (EUR)	Superficie totale (ha) par mesure ou par type d'opération	Biodiversité domaine prioritaire 4A	Gestion de l'eau domaine prioritaire 4B	Gestion des sols domaine prioritaire 4C	Réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'ammoniac domaine prioritaire 5D	Séquestration/conservation du carbone domaine prioritaire 5E
MAEC Apicole	Autres	1 764 000,00	0,00	X				
EU HERBE	Entretien des systèmes de terres arables et prairies à haute valeur naturelle (par exemple, techniques de fauchage, labour manuel, coupe de la chaume hivernale sur les terres arables), introduction de pratiques étendues de pâturage, conversion de terres arables en prairies.	9 961 350,00	21 990,00	X	X	X		
MAEC Système herbager et pastoral individuelle	Entretien des systèmes de terres arables et prairies à haute valeur naturelle (par exemple, techniques de fauchage, labour manuel, coupe de la chaume hivernale sur les terres arables), introduction de pratiques étendues de pâturage, conversion de terres arables en prairies.	506 000,00	1 320,00	X	X			X
MAEC Protection des races menacées	Autres	470 000,00	470,00	X				

EU LINEA	Création, entretien des caractéristiques écologiques (par exemple, bordures des champs, zones tampons, parterres de fleurs, haies, arbres)	2 590 050,00	0,00	X	X			
MAEC Système polyculture-élevage herbivores	Meilleure gestion, réduction des engrais et pesticides minéraux (y compris production intégrée)	20 000 000,00	74 120,00		X			X
PHAE transition 2014	Entretien des systèmes de terres arables et prairies à haute valeur naturelle (par exemple, techniques de fauchage, labour manuel, coupe de la chaume hivernale sur les terres arables), introduction de pratiques étendues de pâturage, conversion de terres arables en prairies.	17 361 204,00	228 436,00	X				
EU OUVERT	Entretien des systèmes de terres arables et prairies à haute valeur naturelle (par exemple, techniques de fauchage, labour manuel, coupe de la chaume hivernale sur les terres arables), introduction de pratiques étendues de pâturage, conversion de terres arables en prairies.	2 148 300,00	5 331,00	X	X			
EU COUVER	Sol de couverture, techniques de labour, travail du sol réduit, agriculture de conservation	510 900,00	928,00	X	X			

EU MILIEUX	Création, entretien des caractéristiques écologiques (par exemple, bordures des champs, zones tampons, parterres de fleurs, haies, arbres)	456 300,00	978,00	X	X			
EU PHYTO	Meilleure gestion, réduction des engrais et pesticides minéraux (y compris production intégrée)	2 324 100,00	4 738,00	X	X			

Tableau 80 Tableau montrant comment les mesures/régimes environnementaux sont programmés pour la réalisation d'un ou de plusieurs objectifs environnementaux/climatiques en LI

Type d'opération ou groupe de types d'opération	Typologie des mesures agroenvironnementales et climatiques (AECM)	Dépenses totales (EUR)	Superficie totale (ha) par mesure ou par type d'opération	Biodiversité domaine prioritaire 4A	Gestion de l'eau domaine prioritaire 4B	Gestion des sols domaine prioritaire 4C	Réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'ammoniac domaine prioritaire 5D	Séquestration/conservation du carbone domaine prioritaire 5E
10.1 - PHYTO	Meilleure gestion, réduction des engrais et pesticides minéraux (y compris production intégrée)	2 999 835,00	7 000,00		X			
10.1 - MILIEU	Création, entretien des caractéristiques écologiques (par exemple, bordures des champs, zones tampons, parterres de fleurs, haies, arbres)	2 999 835,00	3 000,00	X				
10.1 - OUVERT	Entretien des systèmes de terres arables et prairies à haute valeur naturelle (par exemple, techniques de fauchage, labour manuel, coupe de la chaume hivernale sur les terres arables), introduction de pratiques étendues de pâturage, conversion de terres arables en prairies.	749 959,00	1 000,00	X				
10.1-04.Opération systèmes polyculture-élevage d'herbivores «	Régimes d'alimentation animale, gestion du fumier	17 157 057,00	24 200,00	X			X	

dominante céréales »								
10.1-03.Opération systèmes polyculture- élevage d'herbivores « dominante élevage »	Régimes d'alimentation animale, gestion du fumier	53 037 087,00	74 800,00	X			X	
10.1 - IRRIG	Réduction des terres irriguées et/ou taux d'irrigation, techniques d'irrigation	749 960,00	1 000,00		X			
10.1 - HERBE	Entretien des systèmes de terres arables et prairies à haute valeur naturelle (par exemple, techniques de fauchage, labour manuel, coupe de la chaume hivernale sur les terres arables), introduction de pratiques étendues de pâturage, conversion de terres arables en prairies.	47 997 364,00	40 000,00	X				
10.1-06.Opération systèmes grandes cultures – changement	Diversification des cultures, rotation des cultures	7 799 572,00	11 000,00		X			
10.1 - COUVER	Sol de couverture, techniques de labour, travail du sol réduit, agriculture de conservation	14 999 176,00	8 000,00	X	X	X		X
10.1 - LINEA	Création, entretien des caractéristiques écologiques (par exemple, bordures des champs, zones tampons,	1 499 917,00	0,00	X		X		

	parterres de fleurs, haies, arbres)							
--	--	--	--	--	--	--	--	--

Tableau 81 Tableau montrant comment les mesures/régimes environnementaux sont programmés pour la réalisation d'un ou de plusieurs objectifs environnementaux/climatiques en PC

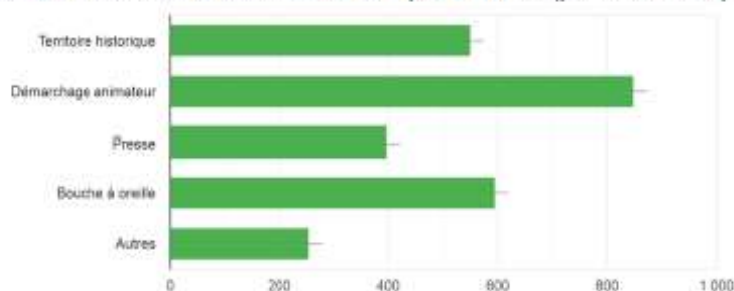
ANNEXE 2

Résultats

1- Avez-vous connaissance de l'enjeu environnemental de votre territoire ?

Oui : 94.3% - Non : 5.7%

2- Comment avez-vous eu connaissance du dispositif MAEC ? (plusieurs coches possibles)

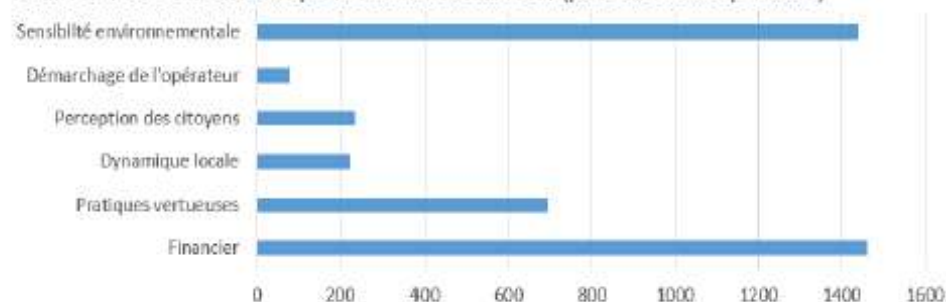


Parmi les « autres », les structures identifiées comme vectrices de l'information sont (sources non hiérarchisées) : la DDT, les coopératives, les chambres d'agriculture, les CIVAM, les syndicats agricoles.

3- Les MAEC que vous avez souscrites, visaient-elles un maintien de bonnes pratiques ou un changement de pratiques ?

Maintien : 68.4% - Evolution : 31.6%

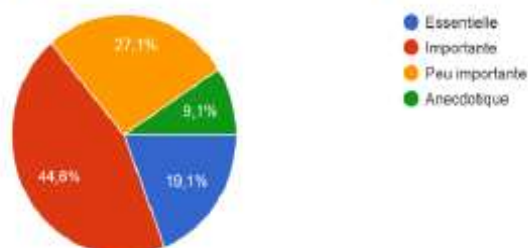
4- Quelles ont été les motivations pour souscrire une MAEC ? (plusieurs coches possibles)



Parmi les « autres », les motivations avancées sont (sources non hiérarchisées) :

- modification des pratiques (gain en autonomie/transfert vers la Bio)
- conception intellectuelle, philosophie.

5- Les MAEC contribuent-elles à votre revenu de manière ?



6- Un diagnostic d'exploitation et/ou de l'une de vos parcelles a-t-il été réalisé ?

Oui : 75.5% - Non : 24.5%

7- Si « oui », ce diagnostic était-il payant ?

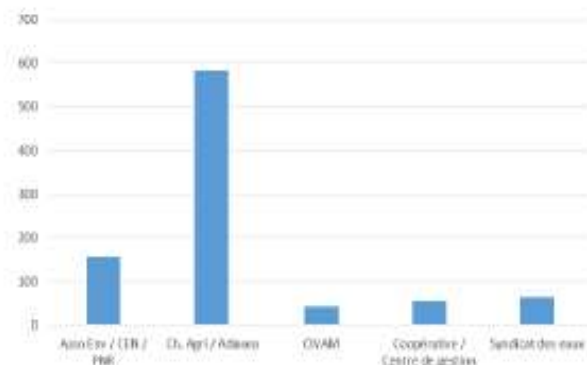
Oui : 68.3% - Non : 31.7%

Le montant moyen du diagnostic a été évalué à 484€ sur une base de 198 réponses.

8- Avez-vous bénéficié d'un accompagnement au cours de votre contrat ?

Oui : 61.6% - Non : 38.4%

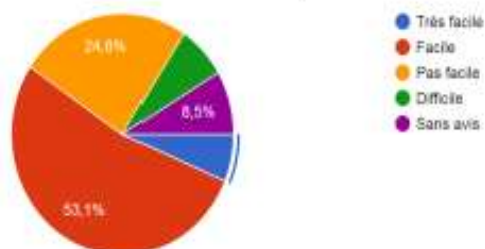
Les structures accompagnatrices citées sont :



9- Avez-vous bénéficié d'une assistance technique de la part de votre animateur et/ou d'un prestataire externe pour effectuer votre déclaration PAC ?

Oui : 68.0% - Non : 32.0%

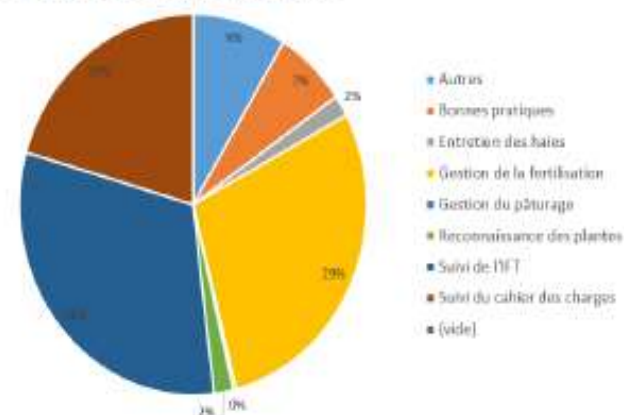
10- La déclaration des MAEC sous Télépac est-elle :



11- Le suivi d'une formation était-il prescrit dans l'une ou l'autre de vos MAEC ?

Oui : 27.2% - Non : 72.8%

12- Si oui, quelle était la thématique ?



13- Si oui, cette formation a-t-elle été utile ?

Oui : 77.9% - Non : 22.1%

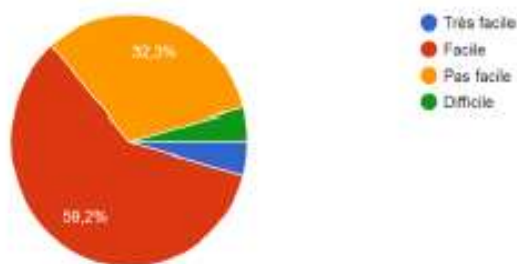
14- Avez-vous plusieurs mesures MAEC différentes sur votre exploitation ?

Oui : 28.5% - Non : 71.5%

15- Si oui, considérez-vous que l'appropriation des différents cahiers des charges pose des difficultés ?

Oui : 31.1% - Non : 68.9%

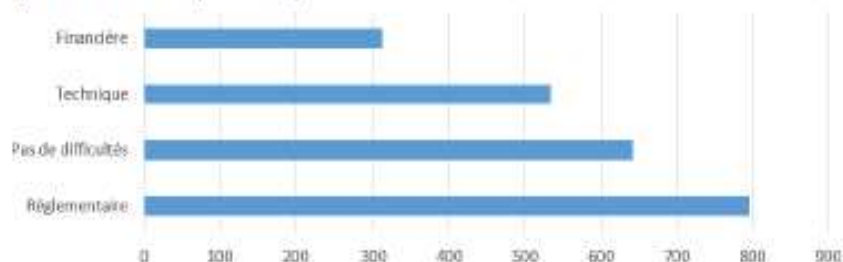
16- D'une manière générale, l'appropriation du cahier des charges est-elle :



17- Avez-vous complété vos engagements initiaux par d'autres MAEC ?

Oui : 13.8% - Non : 86.2%

18- Quelles sont les difficultés que vous avez rencontrées dans la mise en œuvre de votre MAEC ? (plusieurs coches possibles)



19- Parmi les « autres » difficultés rencontrées, les aspects avancés sont (non hiérarchisés) :

- Retard de paiement
- Transmission tardive du cahier des charges
- Pas assez de suivi
- Tenue des cahiers d'enregistrements difficile (pâturage)
- Obligation d'investissement (matériel phyto adapté)
- Sécheresse
- Calcul des IFT
- Date de fauche
- Temps passé pour l'enregistrement

20- Considérez-vous que la MAEC représente une surcharge de travail ?

Oui : 37.7% - Non : 54.2% - Sans avis : 8.1%

21- Si oui, estimez-vous que le montant de la MAEC compense cette surcharge ?

Oui : 39% - Non : 37% - Sans avis : 24%

22- Etes-vous conviés à des réunions de bilan ou recevez-vous un bilan des MAEC sur votre territoire ?

Oui : 24.2% - Non : 75.8%

23- Avez-vous été plafonné financièrement sur votre contrat MAEC ?

Oui : 34.5% - **Non** : 42.1% - Ne sait pas : 23.4%

24- L'application d'un plafond financier est-il préjudiciable ?

Oui : 46.4% - **Non** : 53.6%

25- Si oui, pourquoi ?

- Perte de revenu / manque à gagner
- Limite l'impact environnemental des grosses structures
- Suppression de parcelles favorables à l'Outarde
- Non prise en compte des pratiques menées à l'échelle de l'exploitation
- Intérêt / motivations / compréhension
- Non prise en compte des spécificités des marais (terres pauvres)

26- Les différents interlocuteurs sont-ils facilement identifiables (DDT/opérateur/animateur) ?

Oui : 71.6% - Non : 6.7% - Partiellement : 21.7%

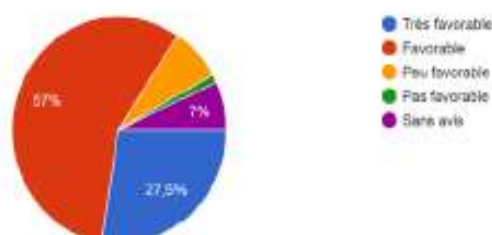
27- Avez-vous eu des échanges avec la DDT concernant vos MAEC ?

Oui : 52.6% - Non : 47.4%

28- Si oui, ces échanges ont-ils été :

Satisfaisants : 72.9% - Insatisfaisants : 11.1% - Ne se prononcent pas : 16%

29- Pensez-vous que les MAEC que vous avez souscrites ont eu un impact favorable pour l'environnement :



30- Les MAEC vous ont-elles aidé à faire évoluer/modifier vos pratiques ?

Oui : 64.5% - Non : 35.5%

31- Auriez-vous mis en place ou maintenu ces pratiques même sans contractualiser une ou plusieurs MAEC ?

Oui : 46.5% - **Non** : 53.5%

32- Regrettez-vous d'avoir souscrit une ou plusieurs MAEC ?



33- Sur une échelle de 1 à 10 quelle est votre satisfaction globale par rapport aux MAEC ? (note + commentaires libres pour argumenter la réponse)

Sur 1749 répondants, la note moyenne s'établit à 6.9.

La répartition des notes est la suivante :



Les commentaires apportés par les répondants ont été classés, mais non hiérarchisés, dans le tableau ci-après :

<i>Aspects négatifs</i>	<i>Aspects positifs</i>
- Instruction <u>et paiements tardifs</u> - Complexité administrative - Plafonnement restrictif - Manque des types d'opération (prairies mellifères ; entretien manuel en zone de montagne) - Diffusion tardive du cahier des charges - Evolutions du cahier des charges a posteriori - Difficultés pour respecter les IFT - Mesures pas suffisamment rémunératrices - Pas assez de suivi post-contractualisation - Incompréhension par rapport à certaines exigences du cahier des charges (prise en compte des légumineuses, date de fauche...)	- Dispositif intéressant - Démarche favorable pour l'environnement, la biodiversité, l'apiculture - Permet le maintien ou l'évolution de pratique sans grosse prise de risque - Assure la pérennité des exploitations - Reconnaissance sociétale - Rémunération - Permet un tremplin vers l'agriculture biologique - Encourage la mise en œuvre de bonnes pratiques - Soutien à l'élevage aux prairies